

OTMAR OEHRING

CHRÉTIENS ET YÉZIDIS EN IRAK : SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES



OTMAR OEHRING

**CHRÉTIENS ET YÉZIDIS EN IRAK :
SITUATION ACTUELLE ET PESPECTIVES**

Photo de couverture : © Ibrahim Shaba Lallo, Karakoch
(actuellement Camp Ashti, Ankawa, Région autonome du Kurdistan)

Légende de la photo de couverture

À la verticale : *Nous coopérons*

À l'horizontale : *Nous sommes fiers*

En diagonale : *Nous aimons*

Les trois caractères arabes ٠ (noûn) désignent les nasara (chrétiens).

Sur le drapeau noir de l'EI est écrit :

Il n'y a d'autre dieu qu'Allah

Allah

Prophète

Mohammed

L'État islamique en Irak et en as-Sham (= Syrie)

Sous la direction de :

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V. 2017, Sankt Augustin/Berlin, Allemagne



Cette publication est sous licence « Creative Commons Namensnennung-Weitergabe unter gleichen Bedingungen 3.0 Deutschland », CC BY-SA 3.0 DE (consultable sur : <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/de/>)

Maquette : SWITSCH Kommunikationsdesign, Cologne.

Composition : workstation, Niederkassel

Impression : Bonifatius GmbH, Paderborn, Germany

Imprimé en Allemagne

Imprimé avec le soutien financier de la République fédérale d'Allemagne

ISBN 978-3-95721-328-0

TABLE DES MATIÈRES

7 	1. Introduction	
9 	2. Le cadre juridique	
	2.1 Le cadre juridique international	9
	2.2 Le cadre juridique national	10
13 	3. La latitude des minorités non musulmanes se réduit constamment depuis 2003	
	3.1 La proportion de minorités non musulmanes en forte régression	14
	3.2 La transformation de la structure confessionnelle du pouvoir à Bagdad	15
19 	4. La reconquête de Mossoul est déterminante pour l'avenir de l'Irak	
	4.1 La conquête de Mossoul par l'EI en juin 2014	20
	4.2 La conquête des localités yézidiées du district de Sinjar par l'EI en août 2014	20
	4.3 La conquête des localités chrétiennes dans la plaine de Ninive par l'EI en août 2014	21
	4.4 La qualification comme génocide des agressions des minorités religieuses par l'EI	23
	4.5 La campagne de reconquête de Mossoul	23
27 	5. Les questions territoriales	
	5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne	27
	5.2 Des régions autonomes pour les chrétiens, yézidis et Turkmènes dans la province de Ninive ?	30
	5.3 Le Niniveh-Plains-Project	31
	5.4 Une autonomie aux termes de l'article 125 de la Constitution irakienne ?	32
35 	6. Qui garantit la protection des chrétiens, des yézidis et des Turkmènes ?	
	6.1 Les peshmergas trahissent les chrétiens les 23 juin 2014 et 6 août 2014	36
	6.2 Les peshmergas trahissent les yézidis le 3 août 2014	36
	6.3 Les milices chrétiennes	37
	6.4 Les milices yézidiées	40
47 	7. Autres évolutions dans la plaine de Ninive et la région de Sinjar	
	7.1 La menace de conflit sur les localités chrétiennes de la plaine de Ninive	48
	7.2 La menace de conflits sur les territoires yézidis dans les districts de Sinjar et de Shekhan	48
	7.3 La menace de conflit entre les peshmergas et le PKK dans le district de Sinjar	50

57 	8. Les intérêts des acteurs régionaux : l’Iran et la Turquie	
	8.1 Les intérêts de l’Iran	57
	8.2 Les intérêts de la Turquie	58
71 	9. Coexister avec d’autres groupes ethno-religieux	
75 	10. Les perspectives de retour des chrétiens et des yézidis dans leurs localités d’origine	
	10.1 Les mouvements migratoires au sein du pays	75
	10.2 Les possibilités de retour des chrétiens et des yézidis	75
	10.3 Les conflits latents	78
	10.4 Les conflits menaçants	79
	10.5 Les perspectives – résumé.	80
83 	11. Annexe – La démographie de l’Irak	
	11.1 Démographie : les chrétiens en Irak	84
	11.2 Démographie : les yézidis en Irak	90
	11.3 Les localités chrétiennes	91
	11.4 Localités yézidies	92
	11.5 Déplacés internes / Réfugiés	93

- La campagne de reconquête ou de libération de Mossoul pourrait offrir aux chrétiens et aux yézidis une chance de revenir dans leur région d'origine dans la plaine de Ninive ou le district de Sinjar.
- Mais le retour dans ces régions ne peut être envisageable que si d'autres conditions sont réunies.
- Un retour est concrètement quasi impossible sans une reconstruction des bâtiments privés et de l'infrastructure publique, massivement détruits.
- Toutefois, la reconstruction et le retour consécutif dans les régions d'origine imposent d'avoir auparavant clarifié la question des garanties de sécurité pour l'avenir. Ces garanties ne peuvent être assurées qu'en l'absence de nouveau conflit.
- Or un conflit couve entre Bagdad et Erbil à propos des 'territoires contestés' et menace de se transformer rapidement en guerre ouverte, dans laquelle les parties au conflit pourront compter sur le soutien de leurs 'puissances tutélaires', l'Iran et la Turquie.
- Dans le territoire d'origine des yézidis dans le district de Sinjar, un conflit latent couve entre les peshmergas kurdes et le PKK et menace de se transformer rapidement en guerre ouverte. Ankara et Téhéran sont, en sus d'Erbil et de Bagdad, également impliquées dans ce conflit.
- D'autres conflits risquent d'attiser les intérêts des acteurs régionaux – l'Iran et la Turquie – dans le nord de l'Irak.
- D'autres conflits avec des minorités ethniques sont d'une importance mineure, à l'instar de celui qui se dessine depuis quelque temps avec les Shabaks dans les localités chrétiennes de la plaine de Ninive.
- Si aucune solution pacifique n'est apportée aux conflits latents ou menaçants, il sera impossible d'offrir des garanties sérieuses en matière de sécurité aux chrétiens et yézidis qui veulent rentrer dans la plaine de Ninive ou le district de Sinjar.
- Il faut craindre que les chrétiens et yézidis quittent bientôt l'Irak si les conditions générales entourant leur retour ne s'améliorent pas.

1. Introduction

Pour les minorités non musulmanes, l'invasion de l'Irak en 2003 a non seulement marqué un tournant politique, mais aussi le début de leur déclin, si ce n'est de la fin de leur présence dans le pays, ce qui s'est déjà vérifié pour les mandéens/sabéens. Mais le nombre des chrétiens en Irak aussi a tellement diminué qu'on peut, au minimum, redouter une fin proche de la vie chrétienne si les conditions générales n'évoluent pas dans le sens qu'espèrent les chrétiens. Un scénario qui vaut également pour les yézidis. Les deux groupes souhaitent pouvoir se réinstaller dans les territoires de la plaine de Ninive et du district de Sinjar occupés par l'EI depuis l'été 2014, si la campagne de reconquête de Mossoul, débutée en octobre 2016, s'achevait par une victoire. On peut toutefois se demander si ces conditions – la victoire militaire sur l'EI et donc la reconquête de Mossoul – suffisent pour que chrétiens et yézidis puissent, ainsi qu'ils l'espèrent, se réinstaller dans leurs régions d'origine et rester en Irak.

Nous tenterons dans ce qui suit de décrire les conditions générales juridiques et politiques susceptibles d'apporter une réponse à cette question.

2. Le cadre juridique

2.1 Le cadre juridique international

La République d'Irak a adhéré le 25 janvier 1971¹ au pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) du 16 décembre 1966, entré en vigueur le 23 mars 1976, en vertu de l'article 49 du pacte². Dans son article 18, le PIDCP contient une définition de la liberté religieuse qui oblige la République d'Irak sur le plan juridique international :

- (1) Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou en commun, tant en public qu'en privé, par le culte et l'accomplissement des rites, les pratiques et l'enseignement.
- (2) Nul ne subira de contrainte pouvant porter atteinte à sa liberté d'avoir ou d'adopter une religion ou une conviction de son choix.
- (3) La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet que des seules restrictions prévues par la loi et qui sont nécessaires à la protection de la sécurité, de l'ordre et de la santé publique, ou de la morale ou des libertés et droits fondamentaux d'autrui.
- (4) Les États parties au présent Pacte s'engagent à respecter la liberté des parents et, le cas échéant, des tuteurs légaux de faire assurer l'éducation religieuse et morale de leurs enfants conformément à leurs propres convictions.

La République d'Irak n'a jusqu'à présent pas ratifié le protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 16 décembre 1966, également entré en vigueur le 23 mars 1976 et qui permet aux particuliers de déposer une plainte auprès du Comité des droits de l'homme des Nations Unies³.

2.2 Le cadre juridique national

Sous Saddam Hussein, l'État irakien a souvent été idéalisé comme un État séculier. Cependant la Constitution de 1970⁴ offre un tableau contrasté : L'article 1 déclare que la « construction d'un système socialiste » est l'un des objectifs principaux de l'État. L'article 4 stipule que « L'Islam est la religion de l'État » tandis que l'article 25 énonce : « La liberté de religion, de foi et l'exercice des rites religieux sont garantis, conformément aux dispositions de la Constitution et de la loi, et en accord avec la morale et l'ordre public ». Sans même s'attacher à déterminer si la « construction d'un système socialiste » est l'un des objectifs principaux de l'État ou bien si « L'Islam est la religion de l'État », il est patent, dans un cas comme dans l'autre, que la liberté de religion au sens de l'article 18 du pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) n'est ni souhaitée ni réellement appliquée. Il faut mentionner malgré tout que les Églises chrétiennes et les chrétiens en général, par exemple, ont bénéficié de grandes marges de manœuvre tant qu'ils se sont strictement limités à la pratique de leur culte. La situation n'a pas fondamentalement changé après 1993, lorsque la campagne de « retour à la foi »⁵ a débuté sous la houlette d'Ezzat Ibrahim al-Duri⁶, vice-président du Conseil de commandement de la révolution.

Le cadre juridique national s'est modifié avec l'adoption de la Constitution de 2005, le 15 octobre 2005⁷ :

Le nouvel article 2, portant sur la religion et la démocratie, énonce :

- (1) L'Islam est la religion officielle de l'État et une source fondamentale de la législation.
 - (a) Aucune loi ne peut être promulguée si elle est contraire aux principes établis de l'Islam.
 - (b) Aucune loi ne peut être promulguée si elle est contraire aux principes de la démocratie.
 - (c) Aucune loi ne peut être promulguée si elle est contraire aux droits et aux libertés fondamentales énoncés par la présente Constitution.
- (2) La présente Constitution garantit l'identité islamique de la majorité du peuple irakien et elle garantit pleinement les droits religieux à la liberté de croyance et de culte religieux de tous les individus comme les chrétiens, les yézidis, et les mandéens sabéens.

Article 41 Statut personnel

Les Irakiens sont libres de leur engagement en faveur du statut personnel conforme à leur religion, confession, croyance ou choix, conformément aux dispositions de la loi.

Article 42 Liberté de pensée, de conscience et de croyance

Chacun dispose de la liberté de pensée, de conscience et de croyance.

Article 43 Liberté de religion

- (1) Les adeptes de toutes les religions et confessions sont libres :
 - (a) de pratiquer leurs rites religieux, y compris les rites Husseinites
 - (b) de gérer des fondations religieuses, leurs affaires et leurs institutions religieuses, conformément aux dispositions de la loi.
- (2) L'État garantit la liberté de culte et la protection des lieux de culte.

Saad Jawad⁸, professeur à la London School of Economics, constate que « l'article 2, alinéa 1, lettre a, rend caducs tous les aspects positifs des libertés citées au chapitre 2 (article 14-46). Dans le contexte de la domination des partis, institutions et leaders religieux, toute liberté peut, en réalité, être révoquée dès qu'une institution religieuse affirme qu'elle contrevient aux idées de l'Islam, ainsi que nous l'avons déjà vu dans de nombreux pays du Moyen-Orient ». Saad Jawad relève également qu'aucune Constitution irakienne n'avait évoqué l'appartenance confessionnelle avant 2005, d'autant moins que l'objectif des gouvernements précédents était de renforcer l'idée d'une identité unique des Irakiens. La Constitution de 2005 nomme les confessions dans le préambule et au moins par deux autres fois, aux articles 41 et 43. L'article 43 va même jusqu'à citer les rites spécifiques d'une confession particulière – les chiites –, et accorde explicitement le droit de pratiquer les rites religieux husseinites.

Saad Jawad écrit à propos de l'article 41 (statut personnel) : « l'article 41 est lui aussi inquiétant. Conformément à cette attitude religieuse conservatrice et sectaire, il permet de restaurer les tribunaux d'état civil chiites et sunnites. En s'occupant de leur statut personnel, il décrit les Irakiens en fonction de leur religion, confession ou de leurs convictions religieuses. Les lois antérieures avaient évité ce problème depuis 1959 en adoptant une loi unitaire [et séculière]⁹. »

La mise en perspective des Constitutions de 1970 et 2005 montre que l'Irak n'est pas plus aujourd'hui qu'hier un État séculier. De plus, il ne garantit toujours pas la liberté religieuse, uniquement la liberté de croyance et de culte.

Pas d'État séculier,
aucune garantie de la
liberté religieuse

Mais pour évaluer les perspectives d'avenir des minorités non musulmanes en Irak, il faut en premier lieu comparer les conditions de vie réelles des membres des diverses confessions.

- 1| *La République d'Irak a signé le PIDCP dès le 18 février 1969.* - https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-4&chapter=4&clang=_fr#EndDec.
- 2| <http://www.ohchr.org/Documents/ProfessionalInterest/ccpr.pdf> ; version française : https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-4&chapter=4&clang=_fr.
- 3| *Protocole facultatif se rapportant au pacte susmentionné. Adopté par l'assemblée des Nations Unies le 16 décembre 1966 ; texte anglais et français :* <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20999/v999.pdf>, p. 171sq.
- 4| <http://www.hrcr.org/hottopics/statute/scans/iraq1.pdf>.
- 5| *En arabe : al-Hamlah al-Imaniyyah* - https://en.wikipedia.org/wiki/Faith_campaign.
- 6| https://fr.wikipedia.org/wiki/Ezzat_Ibrahim_al-Douri.
- 7| *Le texte français de la Constitution est disponible sur la digithèque de l'Université de Perpignan et consultable sur* <http://mjp.univ-perp.fr/constit/iq2005.htm>. *On trouvera une analyse critique de ce texte et des recommandations d'amendements dans* *Iraq's Permanent Constitution (March 2006), Analysis and Recommendations, (Revised March 2006), United States Commission on International Religious Freedom. Consultable sur* <http://www.uscirf.gov/reports-briefs/special-reports/iraqs-permanent-constitution-march-2006>.
- 8| <http://www.lse.ac.uk/middleEastCentre/people/SaadJawad.aspx>.
- 9| *Saad N. Jawad, The Iraqi Constitution: Structural Flaws and Political Implications, LSE Middle East Centre Paper Series / 01 November 2013* - <http://www.lse.ac.uk/middleEastCentre/publications/Paper-Series/SaadJawad.pdf>.

3. La latitude des minorités non musulmanes se réduit constamment depuis 2003

Bien que la Constitution de 1970 ne garantisse pas la liberté religieuse au sens de l'article 18 du PIDCP, les minorités non musulmanes ont bénéficié jusqu'en 2003, et malgré de nombreuses restrictions, d'une marge de manœuvre pour part très grande pour pratiquer leur culte, tant qu'elles s'y restreignaient strictement. Après cette date, et plus encore après 2005, leur latitude s'est constamment réduite. Ainsi le Parlement irakien a adopté le 22 octobre 2016 une loi qui interdit la production, l'importation et la vente d'alcool ou de boissons alcoolisées. Toute infraction à cette règle est passible d'une amende allant de 10 à 25 millions de dinars irakiens (entre 8000 et 10.000 USD). Yonadam Kanna, célèbre député chrétien, a annoncé vouloir faire examiner la légalité de cette loi par un tribunal fédéral en s'appuyant sur l'article 2 de la Constitution irakienne, qui garantit la liberté de croyance et de culte religieux à tous les individus. Il s'oppose ici aux partisans de cette nouvelle législation qui affirment que ce même article 2 de la Constitution irakienne garantit l'identité islamique de la majorité de la population et qu'aucune loi ne peut être promulguée si elle est contraire aux principes énoncés dans l'article¹.

On est bien évidemment en droit de se demander si cette nouvelle réglementation législative constitue une restriction de la liberté religieuse. Quoi qu'il en soit, elle signifie à tout le moins une restriction massive de la liberté de décision des commerçants de spiritueux chrétiens, yézidis et mandéens/sabéens quant à leur source de revenus et, par ailleurs, leur ruine. La loi a été immédiatement mise en application dans tous les districts irakiens se trouvant sous le contrôle du gouvernement central. Ceux qui transgressent l'interdiction s'exposent non seulement au versement d'une amende, mais aussi à le payer de leur vie : le 27 octobre 2016, un négociant en spiritueux chrétien a été assassiné à Bassorah², et le 23 décembre 2016 un attentat à la bombe a été perpétré contre un caviste de la place Maysalon dans le district bagdadi d'Al Ghadeer, contrôlé par les chiites, qui a tué huit employés assyriens et un yézidi³. Un funeste rappel des multiples affaires similaires à mettre sur le compte d'Al-Qaïda durant les années 2006 et 2009.

Cette loi n'a pas été mise en œuvre à ce jour dans la Région autonome du Kurdistan (ou Kurdistan irakien). Avant même 2010, Ankawa, banlieue

chrétienne d'Erbil, comptait déjà plus de 85 magasins de spiritueux. Bien évidemment, leur clientèle ne se restreint pas aux 30.000 chrétiens⁴ qui y vivent, mais est principalement composée de musulmans d'Erbil, capitale de la Région autonome du Kurdistan, où les millions d'habitants qui la peuplent ne peuvent pas trouver de commerces de cette nature⁵.

Autre exemple : l'université de Kufa⁶ aurait interdit à des étudiantes de se maquiller et de porter des sacs à main au principe que ce serait 'haram', c'est-à-dire déclaré tabou par l'islam. Les chrétiennes, mais pas seulement elles, jugent qu'il s'agit d'une restriction massive de leur liberté⁷.

Shlemun Wardouni, évêque auxiliaire chaldéen, se dit profondément accablé et inquiet : des chrétiens, des yézidis, mais aussi des musulmans sont de plus en plus régulièrement victimes de criminels qui les chassent de leurs commerces et maisons pour les revendre. La police ne s'occupe pas suffisamment de ces extorsions. De plus, ces criminels, dont des milices chiites, bénéficieraient du soutien de certaines institutions et de l'Iran⁸. Il existe parallèlement un commerce florissant avec les biens immobiliers de chrétiens qui ont fui en toute hâte de Bagdad il y a des années en raison de l'évolution générale du pays, et ce, avant même d'avoir pu vendre leurs biens fonciers. Dans ces derniers cas, maisons et magasins sont vendus par des individus qui prétendent agir au nom du propriétaire. Certains biens fonciers ont même été cédés plusieurs fois par des criminels. Lorsque le propriétaire légitime souhaite par la suite se séparer de son bien, il ne lui reste plus qu'à constater qu'il n'est plus le propriétaire⁹.

3.1 La proportion de minorités non musulmanes en forte régression

La forte régression du pourcentage de minorités non musulmanes n'est pas sans rapport avec l'évolution générale de l'Irak, marquée entre 2006 et 2010 par des groupes exerçant une terreur islamiste radicale, à l'instar d'Al-Qaïda, qui s'est massivement abattue sur les minorités non musulmanes. Cette terreur a entraîné un exode massif, avant tout de chrétiens et mandéens/sabéens.

Les données concernant la population chrétienne en Irak fluctuent énormément. En 1980, la population irakienne aurait compté 10,25%, 8,5% ou 7,4% de chrétiens. En 2003, leur nombre avait déjà chuté à 3,1% et, fin 2015, les évêques irakiens n'excluaient pas que le nombre de chrétiens restés en Irak puisse à peine atteindre les 200.000 personnes, si ce n'est moins (cf. sur ce point : 11.1 Démographie : les chrétiens en Irak). Quant aux mandéens, ils auraient encore été 50.000 à y vivre encore au début des années 1990. En 2009, au moins 85% d'entre eux avaient quitté le pays – seuls 3500 à 4000 y seraient restés¹⁰. Dans son rapport sur la liberté religieuse de 2014, le ministère des Affaires étrangères américain ne dénombre même que 1000 à 2000 mandéens vivant encore en Irak à cette date¹¹.

La forte chute du nombre de chrétiens et de mandéens, notamment après 2003, s'explique aussi par le fait qu'un grand nombre de membres de ces deux groupes habitaient dans des agglomérations urbaines – telles que Bagdad –, dans lesquelles les agressions violentes de membres de minorités non

musulmanes ont constamment et massivement augmenté après 2003, causant un grand nombre de victimes.

En revanche, les yézidis ont jusqu'à récemment vécu principalement dans leurs régions traditionnelles, c'est-à-dire dans les districts de Sinjar et de Shekhan dans le gouvernorat de Ninive au nord-ouest de l'Irak. Ils n'y ont pas été épargnés par la terreur exercée par Al-Qaïda. Le 14 août 2007, quatre camions-citernes chargés d'explosifs se sont enflammés dans deux villages yézidis, Al-Jazeera (Siba Sheikh Khidir) et Qahtaniya (Tell Uzair). 796 yézidis ont perdu la vie, 1562 ont été grièvement blessés. Il ne reste pratiquement rien des deux villages¹².

Les années suivantes ont été principalement marquées par les campagnes de conquêtes de l'EI en Irak, qui, au tournant de l'année 2013-2014, a pris les villes de Fallouja et Ramadi dans la province d'Al-Anbar, puis Mossoul ainsi que les anciennes régions chrétiennes de la plaine de Ninive et yézidies dans le district de Sinjar à l'été 2014. L'ampleur des agressions contre les chrétiens dans le cadre de ces conquêtes de l'EI dans la plaine de Ninive et des yézidis au cours de leur conquête du district de Sinjar est telle qu'elles ont été qualifiées de génocide par le rapporteur spécial sur les droits de l'homme des Nations Unies¹³ et par le Parlement européen¹⁴.

Des yézidis et des chrétiens se sont réfugiés dans la Région autonome du Kurdistan à cette époque. Beaucoup ont aujourd'hui quitté l'Irak.

3.2 La transformation de la structure confessionnelle du pouvoir à Bagdad

Un autre facteur tout aussi décisif pour les perspectives d'avenir des chrétiens – mais pas seulement – a été la transformation de la structure confessionnelle du pouvoir à Bagdad après la chute du régime de Saddam Hussein. Lui-même sunnite, Hussein s'était appuyé sur le plus petit des deux grands groupes ethno-religieux, les musulmans sunnites, qui représentent environ 17% de la population. Aujourd'hui, le gouvernement central s'adosse aux chiites, qui composent 58 à 63% des Irakiens. Pour asseoir son pouvoir, Saddam Hussein s'était allié les chrétiens, en les insérant dans son appareil – sans qu'ils aient toutefois vraiment eu leur mot à dire. Les gouvernements à majorité chiite n'ont pas besoin du soutien des chrétiens et des minorités non musulmanes.

La représentation des minorités non musulmanes au Parlement représente un autre aspect jouant sur le futur des chrétiens en Irak. Lors des élections législatives du 15 décembre 2015, les candidats à la députation devaient se départager 275 sièges, 325 lors de celles du 7 mars 2010 et 328 sièges pour les élections du 30 avril 2014. Dans chacun de ces trois scrutins, huit sièges étaient réservés aux minorités non musulmanes, cinq pour les chrétiens et respectivement un pour les yézidis, les mandéens/sabéens et les Shabaks¹⁵.

Les députés des yézidis, mandéens/sabéens et des Shabaks n'ont aucune influence au Parlement, ne serait-ce parce qu'ils représentent chacun à eux seuls leur minorité. Même dans des circonstances normales, ils ne pourraient pas compter être un jour la 'cinquième roue du carrosse', à l'inverse des cinq

Saddam Hussein a assis son pouvoir sur les sunnites.

Le gouvernement actuel s'appuie sur les chiites.

Les yézidis, mandéens/sabéens, Shabaks ne jouent aucun rôle politique

Les chrétiens non plus

députés chrétiens. Encore faudrait-il que ces derniers parlent d'une seule voix. Or il existe en réalité un nombre considérable de partis 'chrétiens' qui se rallient de surcroît à différentes listes lors des scrutins provinciaux ou régionaux (Région autonome du Kurdistan, par ex.) ou encore fédéraux. Ajoutons à cela que des candidats se présentent toujours sur des listes indépendantes. Lors des élections provinciales du 31 janvier 2009, par exemple, huit partis chrétiens se sont présentés sur trois listes, lors des élections législatives du 25 juillet 2009 dans la Région autonome du Kurdistan, six partis chrétiens se sont répartis sur quatre listes, et pour les élections législatives irakiennes du 30 avril 2014, il y avait sept partis chrétiens sur cinq listes – plus deux candidats chrétiens indépendants. Deux candidats de la Liste Rafidain nationale¹⁶ (du Mouvement démocratique assyrien¹⁷), deux candidats du Conseil populaire des Assyriens-Chaldéens¹⁸ et un candidat sur la Liste démocratique Uruk (du Parti communiste irakien¹⁹) ont fait leur entrée au Parlement fédéral²⁰. Au vu des configurations décrites ici, la meilleure chance pour les députés chrétiens de vraiment pouvoir agir en faveur de leur clientèle serait – pour les partis chrétiens aux élections régionales kurdes – de faire liste commune avec le parti gouvernemental, en l'occurrence avec le Parti démocratique du Kurdistan (PDK)²¹. Mais encore faut-il qu'au moment décisif la mise en œuvre des intérêts des chrétiens aille dans le sens de ceux du parti auquel ils se sont alliés.

- 1| *Iraq embraces prohibition as parliament slaps ban on alcohol, alaraby, 23 October 2016, <https://www.alaraby.co.uk/english/society/2016/10/23/iraq-embraces-prohibition-as-parliament-slaps-ban-on-alcohol>.*
- 2| *Entretien avec un journaliste chrétien, Ankawa, 28.10.2016.*
- 3| *23 DEC 16, terror targets and kills 8 Assyrians and 1 Yazidi, in the Shia militia "protected" district of Baghdad, NEAREASTCENTER, DECEMBER 24, 2016 - <https://nec-se.com/2016/12/24/23-dec-16-terror-targets-and-kills-8-assyrians-and-1-yazidi-in-the-shia-milita-protected-district-of-baghdad/>.*
- 4| *Après la conquête des villages chrétiens dans la plaine de Ninive par l'EI à l'été 2014, l'arrivée de réfugiés a fait augmenter la population d'Ankawa de 100.000 habitants.*
- 5| *Entretien avec un journaliste chrétien, Ankawa, 28.10.2016.*
- 6| *Kufa, ville située à environ 170 km au sud de Bagdad, 10 km au nord-est de Nadjaf, est l'une des cinq villes de grande importance pour les chiites irakiens.*
- 7| *Entretien avec un journaliste chrétien, Ankawa, 28.10.2016.*
- 8| *Auxiliary Bishop of Baghdad: Christian properties targeted by criminals, government and police weak, AsiaNews.it, 02/09/2016 - <http://www.asianews.it/news-en/Auxiliary-Bishop-of-Baghdad:-Christian-properties-targeted-by-criminals,-government-and-police-weak-36635.html>.*
- 9| *Entretien avec un journaliste chrétien, Ankawa, 28.10.2016.*
- 10| *Mandaeen Human Rights Annual Report, November 20009 -http://www.genocidewatch.org/images/Syria_09_11_xx_Mandaeen_human_rights_annual_report.pdf.*
- 11| *US State Department, International Religious Freedoms Report for 2014, Iraq, Section 1: Religious Demography, 14 October 2015, <http://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2014/nea/238456.html>.*
- 12| *Michael Howard, 'They won't stop until we are all wiped out.' The Guardian, 18 August 2007 - <https://www.theguardian.com/world/2007/aug/18/iraq.topstories3>.*
- 13| *Report of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights on the human rights situation in Iraq in the light of abuses committed by the so called Islamic State in Iraq and the Levant and associated groups, A/HRC/28/18, 13 March 2015 - http://docs.dpaq.de/8711-ohchr_report_iraq_-_18.03.2015_embargoed.pdf.*
- 14| *Parlement européen 2014-2019, P8_TA(2016)0051 Résolution du Parlement européen du 4 février 2016 sur le massacre systématique des minorités religieuses par le soi-disant groupe «EIIL/Daech» (2016/2529(RSP))- <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2016-0051+0+DOC+XML+V0//FR>.*
- 15| *Les sièges de l'Assemblée nationale sont répartis entre les 18 gouvernorats comme suit : gouvernorat de Bagdad : 71 sièges, dont un pour les chrétiens, un pour les mandéens/sabéens, gouvernorat de Dohouk : 11 sièges, dont un pour les chrétiens, gouvernorat d'Erbil : 15 sièges, dont un pour les chrétiens, gouvernorat de Kirkuk : 14 sièges, dont un pour les chrétiens, gouvernorat de Ninive : 35 sièges, dont un pour les chrétiens, un pour les yézidis et un pour les Shabaks. - http://www.ipu.org/parline-f/reports/arc/1151_10.htm.*
- 16| https://en.wikipedia.org/wiki/National_Rafidain_List.
- 17| https://en.wikipedia.org/wiki/Assyrian_Democratic_Movement.
- 18| https://en.wikipedia.org/wiki/Chaldean_Syriac_Assyrian_Popular_Council.
- 19| https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_communiste_irakien.
- 20| https://en.wikipedia.org/wiki/Assyrian_politics_in_Iraq.
- 21| *Le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) est le parti du président de la Région autonome du Kurdistan, Massoud Barzani, et de son Premier ministre, Nechirvan Barzani (https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_d%C3%A9mocratique_du_Kurdistan).*

4. La reconquête de Mossoul est déterminante pour l'avenir de l'Irak

Maintes fois annoncée, la campagne de reconquête de Mossoul a débuté le 16 octobre 2016 après de longs préparatifs. L'enjeu est de récupérer Mossoul ainsi que les territoires ravis par l'EI à l'été 2014 dans la plaine de Ninive. Participent à l'opération l'armée irakienne et des milices chiites alliées, des peshmergas kurdes, des milices chrétiennes, yézidiennes et turkmènes ainsi que des combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)¹ et d'organisations dans sa mouvance. Ils sont appuyés par des forces spéciales et l'armée de l'air de plusieurs États impliqués dans la lutte contre l'EI, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France². Cinq jours à peine après le déclenchement de la campagne, l'EI a lancé une attaque-surprise sur Kirkuk, ville située à 175 km au sud-est de Mossoul, qui a pu être repoussée quelques jours plus tard.

À la fin du mois d'octobre 2016, la coalition avait repris plusieurs villes et villages chrétiens de la plaine de Ninive à l'est de Mossoul, avant d'en reconquérir d'autres à l'est de Mossoul et enfin les quartiers est de la ville elle-même. La conquête de Mossoul-Ouest a commencé, mais va requérir encore du temps, car sa structure urbaine est faite d'un dédale d'avenues et de ruelles étroites qui facilite la défense de l'EI et complique la progression des assaillants.

L'objectif de la reconquête de Mossoul n'est pas de reprendre uniquement la ville, mais la totalité du gouvernorat, dont Mossoul, son chef-lieu provincial. Ville de près d'un million d'habitants, Mossoul est la capitale du gouvernorat de Ninive³, comprenant les districts d'Aqra⁴, Al-Baaj⁵, Al-Hamdaniya⁶, Al-Hadhra⁷, Mossoul⁸, Shekhan⁹, Sinjar¹⁰, Tall Afar¹¹ et Tel Keppe^{12,13}.

Avant l'été 2014, les districts d'Al-Hamdaniya au nord-est et de Tel Keppe au nord de Mossoul étaient essentiellement peuplés de chrétiens. Ceux de Sinjar, à l'ouest de Mossoul, et de Shekhan au nord-est étaient des régions majoritairement yézidiennes. Dans le district de Tall Afar vivaient principalement des Turkmènes, dans ceux d'Al-Baaj, d'Al-Hadhra et dans la capitale Mossoul principalement des Arabes sunnites, tandis que les Kurdes dominaient à Aqra.

4.1 La conquête de Mossoul par l'EI en juin 2014

L'EI a attaqué Mossoul le 4 juin 2014, qui est tombée six jours plus tard, le 10 juin. Les troupes irakiennes déployées dans la région – fortes de 60.000 hommes – avaient déjà fui la ville et le nord-ouest de Mossoul, laissant derrière eux armes et matériel, pour rejoindre les territoires yézidis dans les monts Sinjar ainsi que ses contreforts méridionaux à l'extérieur de la Région autonome du Kurdistan. Une partie de la population, dont la totalité des chrétiens qui se trouvaient encore à Mossoul, a également fui devant la progression de l'EI dans la région.

Les peshmergas kurdes ont exploité le vide des régions yézidies au nord-ouest de Mossoul, pour s'avancer dans ces régions qu'ils ont placées sous leur contrôle. Les yézidis, dont d'anciens soldats de l'armée irakienne, ont tenté dès cette date de prendre leur destin en main et se sont procuré des armes abandonnées par les forces armées irakiennes. Mais ils ont été immédiatement désarmés par les peshmergas¹⁴.

4.2 Capture of Yazidi settlements in Sinjar District by the IS in August 2014

En août 2014, soit à peine deux mois plus tard, l'EI mène une seconde offensive dans le nord irakien et conquiert les villes et villages yézidis autour de Sinjar (3 août 2014), ville au nord-ouest de Mossoul, ainsi que les monts Sinjar qui les joutent au nord.



Centre-ville de Sinjar, 27 octobre 2016 © Otmar Oehring

Les peshmergas, qui ont des combattants yézidis dans leurs rangs, s'étaient déjà repliés vers le nord à Rabia¹⁵ (à 60 km de Sinjar) – ce qu'ils qualifieront ultérieurement de repli stratégique –, abandonnant les yézidis à leur sort. Holgard Hekmat, général peshmerga et attaché de presse du ministère Peshmerga, a reconnu que les soldats avaient tout simplement fui. La honte était telle que cela expliquait qu'ils aient affirmé avoir obéi aux ordres de repli. Tous les responsables seraient sanctionnés a-t-il ajouté¹⁶. Massoud Barzani,

Les peshmergas kurdes n'ont pas protégé les yézidis

le président du Kurdistan, a également annoncé la sanction des responsables, mais elle est manifestement restée lettre morte à ce jour.

Les yézidis du Sinjar ont été livrés à la merci de l'EI après la fuite précipitée des 250 peshmergas qui étaient basés dans la région. 200.000 habitants (yézidis et chiites) – jusqu'à 350.000 selon d'autres estimations¹⁷ –, dont 40.000¹⁸ yézidis – 60.000 selon certaines sources –, ont fui la région¹⁹ pour se réfugier dans les monts Sinjar. Ils s'y sont cependant retrouvés encerclés par l'EI et ont failli périr de faim et de soif. Il leur a fallu attendre le 10 août 2014 pour que des combattants du Parti des travailleurs kurdes (PKK), puis des Unités de protection du peuple (YPG)²⁰ leur viennent en aide, parviennent à ouvrir un corridor dans les monts Sinjar pour les exfiltrer vers la Syrie et permettre aux yézidis de rejoindre le nord de l'Irak en passant par la Syrie. Les efforts de sauvetage des yézidis assiégés ont été appuyés par des frappes aériennes américaines.

Les yézidis sont sauvés par le PKK et les YPG

L'EI a assassiné au moins 5000 yézidis – certaines sources évoquent le chiffre de 7000 – au cours de ses offensives sur Sinjar et les villages yézidis de la région ou sur les monts Sinjar. D'autres yézidis ont péri au cours de l'exode – avant tout des enfants, des malades et des personnes âgées. Plusieurs centaines de jeunes yézidies ont été enlevées.

Quelques jours à peine après avoir conquis les régions yézidies, l'EI a pris aussi les territoires chrétiens dans la plaine de Ninive, au sud-est de Mossoul, dont les villes chrétiennes de Karakoch (Bakhdida), Bartella (6 août 2014) et Karamlech (7 août 2014).

4.3 La conquête des localités chrétiennes dans la plaine de Ninive par l'EI en août 2014

Les chrétiens de la plaine de Ninive ont vécu des expériences similaires à celles des yézidis lors de la conquête de leur région par l'EI en août 2014. Les chrétiens d'Alqosh, de Bakouba, Bartella, Bachiqa, Batnaya, Karakoch²¹, Karamlech, Tesqopa et de villages de la région rapportent qu'ils ont été trahis à deux reprises par les peshmergas – le 23 juin 2014 et le 6 août 2014 –, car ces derniers se seraient enfuis au vu des premiers signes d'offensive de l'EI (23.6.2014) ou lors de leur offensive réelle (6.8.2014), au lieu de protéger les chrétiens. Contrairement aux yézidis, les chrétiens ont au moins eu la chance de pouvoir fuir à temps et de trouver refuge dans la proche Région autonome du Kurdistan (GRK).



*Peshmerga position on the front near Tel Uskuf, 6 November 2015
© Otmar Oehring*

Les peshmergas kurdes n'ont pas protégé les chrétiens

Les expériences des yézidis et chrétiens expliquent toutefois qu'ils n'accordent plus aucune confiance aux peshmergas en particulier et aux Kurdes en général. C'est, nous y reviendrons, un obstacle important au retour des chrétiens et yézidis dans leurs régions d'origine.



Position Peshmerga sur le front près de Tesqopa, 6.11.2015.
© Otmar Oehring

Il faudrait toutefois commencer par créer les conditions concrètes qui, sur le plan théorique à tout le moins, permettraient d'envisager l'éventualité d'un retour.

Après l'échec d'une première tentative de reconquête le 20 décembre 2014, la ville de Sinjar et les monts Sinjar sont repassés sous contrôle des peshmergas kurdes et du PKK dès le 13 novembre 2015. La ligne de front passe toutefois toujours à l'extrémité sud de la ville, qui continue par conséquent, ainsi qu'un grand nombre de villages yézidis au sud des monts Sinjar, à jouxter les zones

contrôlées par l'État islamique, à partir duquel ce dernier déclenche des offensives sur les territoires contrôlés par les peshmergas et le PKK. Jusqu'à la fin octobre 2016, l'EI a continué à livrer des combats contre les peshmergas kurdes basés au sud de Sinjar²². Il était donc exclu jusque-là que les yézidis puissent envisager de revenir vivre dans leur région d'origine. C'est la raison pour laquelle ils lient la campagne de reconquête de Mossoul à l'espoir de pouvoir réintégrer la ville de Sinjar et leurs villages du district – espoir nourri en premier lieu par les yézidis originaires de ce même district, qui ont fui devant l'avancée de l'État islamique à l'été 2014 et vivent depuis en tant que déplacés internes, en grande majorité dans les camps de la province de Dohouk dans la Région autonome du Kurdistan.

Même si l'EI était chassé de toute la région cependant, le retour des yézidis dans leurs localités d'origine reste impensable. Sinjar et les villages yézidis sont totalement détruits. Une reconstruction engloutirait des sommes incalculables et durerait longtemps. Selon certains fonctionnaires irakiens, il faudrait urgemment 100 millions de dollars, ne serait-ce que pour assurer l'alimentation électrique et les soins médicaux à Sinjar. Seulement alors, les quelque 400.000 réfugiés de la région, yézidis et musulmans, pourraient revenir²³. Les yézidis ayant choisi l'exode ont, en outre, tout perdu depuis leur départ et, pendant les deux ans et demi passés ailleurs comme déplacés internes, n'ont pas non plus été en mesure de réaliser des gains qu'ils pourraient investir dans la reconstruction de leurs maisons et commerces. Les conditions politiques et démographiques générales représentent néanmoins un bien plus gros obstacle encore au retour.

4.4 La qualification comme génocide des agressions des minorités religieuses par l'EI

Dans son rapport remis le 13 mars 2015²⁴, un groupe d'experts mandaté à l'été 2014 par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour enquêter sur les agressions de l'EI contre les yézidis conclut qu'elles doivent être qualifiées de crimes de guerre et de génocide²⁵. Dans sa séance plénière du 3 février 2016, le Parlement européen a adopté, sur proposition commune de plusieurs groupes parlementaires, une résolution *sur le massacre systématique des minorités religieuses par le soi-disant groupe « EIIL/Daech »* dans laquelle le Parlement juge également que les faits relèvent de *crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide*²⁶. Le 15 mars 2016 enfin, la Chambre des représentants des États-Unis a également classé les actes de l'EI au rang de *crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide*²⁷.

4.5 La campagne de reconquête de Mossoul

Après plusieurs reports, la campagne de reconquête de Mossoul a été lancée le 16 octobre 2016 sous le nom de code « Ninive, nous voilà²⁸ ». Les zones chrétiennes dans la plaine de Ninive au sud-est de Mossoul, avec les villes de Bartella, Karakoch et Karamlech, ont été les premières villes reprises à l'EI depuis 2014 : Bartella le 20 octobre 2016, Karakoch le 22 octobre 2016 et Karamlech le 24 octobre 2016.

Les chrétiens ont donc accueilli avec joie les premières informations selon lesquelles l'ampleur des destructions dans leur région de la plaine de Ninive était bien moindre que ce qu'ils avaient redouté dans un premier temps. Mais ces nouvelles se sont vite révélées sans fondement. Les représentants ecclésiastiques qui se sont rendus à Karakoch et Bartella ont rapporté que, dans les deux villes, 75% à 85% des bâtiments avaient tellement souffert sous le feu des combats ou les frappes aériennes qu'il faudrait probablement les raser et les reconstruire entièrement. Beaucoup de bâtiments paraissant en bon état de l'extérieur avaient en réalité brûlé et l'on pouvait douter de pouvoir les sauver (pour Mgr Yohanna Petros Mouche, archevêque syriaque catholique de Mossoul, il s'agit d'un message sommant clairement les chrétiens de ne pas revenir²⁹). La reconstruction prendrait au moins trois à quatre ans et serait un gouffre financier. Il ne serait guère possible de reconstruire sans aide extérieure, car dans leur immense majorité, les réfugiés chrétiens ont dû laisser leurs biens sur place et n'ont pu prendre que le strict nécessaire avec eux. Les deux années précédentes, seuls les réfugiés qui étaient autrefois fonctionnaires, que ce soit dans l'administration ou dans le système d'enseignement ou de santé public, ont bénéficié de revenus réguliers, car leur salaire a continué à leur être versé, même s'ils sont actuellement condamnés à l'inactivité. En revanche, ceux qui travaillent dans le secteur privé ont tout perdu et n'ont aucun revenu depuis plus de deux ans. Les paysans pourraient au moins espérer pouvoir cultiver de nouveau leurs terres s'ils rentraient chez eux. Mais il faudrait commencer par les déminer et enlever les munitions qui n'ont pas encore explosé. De plus, en l'absence de subventions, les paysans devraient démarrer leur exploitation dans des conditions particulièrement difficiles.

Destructions massives dans les localités chrétiennes

Les déplacés internes submergés par la reconstruction

La situation démographique et politique générale entrave le retour

À l'écoute de ces récits, l'espoir a cédé place à la désillusion, si ce n'est au désespoir, parmi les chrétiens qui ont fui la plaine de Ninive, se retrouvent déplacés internes, principalement à Ankawa (Erbil) dans la Région autonome du Kurdistan, et attendent de pouvoir rentrer chez eux. En effet, l'ampleur des destructions n'est pas la seule raison qui rend improbable toute possibilité de retour. La situation politique et démographique générale ne plaide pas non plus en ce sens. Les chrétiens désireux de rentrer chez eux ne peuvent apporter aucune réponse aux questions politiques en suspens, encore moins les influencer, que ce soit à court ou moyen terme, mais sans doute aussi à long terme, pour ne pas dire jamais. Il faut toutefois distinguer ici entre les questions constitutionnelles, qui concernent le statut actuel et futur de la plaine de Ninive dans un État unitaire irakien, et celles qui se rapportent aux relations des minorités chrétiennes et des Kurdes de la Région autonome du Kurdistan.

- 1| *Partiya Karkerên Kurdistanê* - https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_des_travailleurs_du_Kurdistan.
- 2| https://fr.wikipedia.org/wiki/Offensive_de_Qayyarah ; [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Mossoul_\(2016-2017\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Mossoul_(2016-2017)).
- 3| *Ninive. On trouvera une carte permettant de comprendre la situation de la province de Ninive en Irak sur* : https://en.wikipedia.org/wiki/Governorates_of_Iraq#/media/File:Iraqi_Governorates.svg – Pour une carte des districts de cette province, cf. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ninive_\(province\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ninive_(province)) ou https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Maps_of_Nineveh_Province#/media/File:Ninevehdistricts.jpg.
- 4| *Aqra*.
- 5| *Al-Baaj*.
- 6| *Al-Hamdaniya, également connu sous le nom de Bakhdida ou Baghdeda (بەخەدیدا / بەغدیدا) et de Karakoch*.
- 7| *Al-Hadhra*.
- 8| *Mossoul*.
- 9| *Al-Shekhan, Sheikhan, Shîkhân, Al-Shîkhân*.
- 10| *Sinjār (Sinjar)*.
- 11| *Tall Afar*.
- 12| *Tel Keppé*.
- 13| *Sean Kane, Iraq's Disputed Territories a view of the political horizon and implications for U.S. policy, United States Institute of Peace, 2011, page 8 ; [UK-]Home Office: Country Information and Guidance Iraq: Security situation in Baghdad, the south and the Kurdistan Region of Iraq (KRI), Version 2.0, August 2016, p. 9.*
- 14| *Hayri Demir, Der Verrat von Shingal, Êzîdî Press, 13. August 2015 - http://ezidipress.com/blog/der-verrat-von-shingal/.*
- 15| *District Tall Afar, gouvernorat de Ninive - https://en.wikipedia.org/wiki/Rabia,_Iraq.*
- 16| *Christoph Reuter, The Drama of Sinjar Escaping the Islamic State in Iraq, Spiegel Online, August 18, 2014 - http://www.spiegel.de/international/world/pkk-assistance-for-yazidis-escaping-the-jihadists-of-the-islamic-state-a-986648.html.*
- 17| *Hayri Demir, Der Verrat von Shingal, Êzîdî Press, 13. August 2015 - http://ezidipress.com/blog/der-verrat-von-shingal/.*
- 18| *Jesiden im Nordirak. Ein Volk auf der Flucht. Süddeutsche Zeitung, 9. August 2014 - http://www.sueddeutsche.de/politik/jesiden-im-nordirak-ein-volk-auf-der-flucht-1.2083596.*
- 19| *Hayri Demir, Der Verrat von Shingal, Êzîdî Press, 13. August 2015 - http://ezidipress.com/blog/der-verrat-von-shingal/.*
- 20| = *Yekîneyên Parastina Gel, branche armée du PYD (Partiya Yekîtiya Demokrat (Parti de l'union démocratique), considéré comme la version syrienne du PKK - https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_de_protection_du_peuple.*
- 21| *Également connu sous le nom de Bakhdida ou Baghdeda.*
- 22| *Entretiens avec des commandants/officiers peshmergas, Front au sud de Sinjar, 27.10.2016.*
- 23| *PKK announces new Yezidi armed unit in Shingal, RUDAW, 25/1/2017 - http://www.rudaw.net/english/kurdistan/25012017?keyword=PKK.*
- 24| http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RegularSessions/Session28/Documents/A_HRC_28_18_AUV.doc.
- 25| *Nick Cumming-Bruce, United Nations Investigators Accuse ISIS of Genocide Over Attacks on Yazidis The New York Times, MARCH 19, 2015 - https://www.nytimes.com/2015/03/20/world/middleeast/isis-genocide-yazidis-iraq-un-panel.html?WT.nav=top-news&action=click&gwt=pay&module=second-column-region&pgtype=Homepage®ion=top-news&_r=1.*
- 26| *JOINT MOTION FOR A RESOLUTION pursuant to Rule 123(2) and (4), of the Rules of Procedure replacing the motions by the following groups: Verts/ALE (B8-0149/2016) ECR (B8-0154/2016) ALDE (B8-0157/2016) S&D (B8-0159/2016) PPE (B8-0161/2016) EFDD (B8-0162/2016) on the systematic mass murder of religious minorities by the so-called „ISIS/Daesh“ (2016/2529(RSP)) - http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2016-0051+0+DOC+XML+V0//FR.*
- 27| *H.Con.Res.75 - Expressing the sense of Congress that the atrocities perpetrated by ISIL against religious and ethnic minorities in Iraq and Syria include war crimes, crimes against humanity, and genocide. https://www.congress.gov/bill/114th-congress/house-concurrent-resolution/75/text.*
- 28| *Qadimun Ya Naynawa.*
- 29| *Entretien du 12.12.2016, Berlin.*

5. Les questions territoriales

5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne

La plaine de Ninive fait partie de la province éponyme et se situe donc à l'extérieur de la Région autonome du Kurdistan. Actuellement, le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK) et le gouvernement central irakien se partagent le contrôle des gouvernorats de Ninive, Kirkuk, Salah ad-Din et de Diyala qui, sous réserve d'un référendum sur ces régions, se situent légalement à l'extérieur de la Région autonome du Kurdistan. Leur rattachement au Kurdistan irakien ou à d'autres régions de l'Irak est par conséquent contesté. Le GRK s'est assuré le contrôle de Kirkuk et de ses environs à la mi-juin 2014, au plein fort du chaos qui entourait la campagne de conquête de l'EI au nord de l'Irak. L'article 140, alinéa 2, de la Constitution de l'Irak exige, en renvoyant à l'article 58 de la loi administrative de transition adoptée par l'administration militaire après l'invasion de 2003¹, de commencer par procéder à un recensement dans les territoires contestés avant le 31 décembre 2007. Cette disposition s'inscrit dans le contexte d'une arabisation de la population de la région de Kirkuk et d'autres parties du nord irakien menée sous Saddam Hussein, qui est revenue ipso facto à une épuration ethnique au cours de laquelle la population kurde a été chassée au profit d'une population arabe. Le recensement devait être suivi d'un référendum sur le rattachement contesté de cette région irakienne à la Région autonome du Kurdistan ou au gouvernement central². Fin 2007, lorsqu'il est devenu évident que ce délai ne pourrait pas être respecté, le Parlement régional kurde a entériné une proposition de Stefan de Mistura, alors chef de la mission onusienne à Bagdad, visant à proroger le délai de l'article 140 d'un semestre³. Neuf ans plus tard, le référendum n'a toujours pas été organisé. Le débat sur l'organisation d'un référendum sur l'avenir de Kirkuk a repris depuis mai 2016. Dès le mois de mars de cette même année, des représentants des groupes ethniques de Kirkuk avaient signalé leur soutien à un référendum, les Arabes et les Turkmènes n'ayant fait aucun mystère qu'ils voteraient pour le maintien de Kirkuk sous contrôle du gouvernement central⁴. Mi-mai, le portail Internet Rudaw, proche du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), rapportait toutefois que les Arabes et les Turkmènes pouvaient aussi s'imaginer un rattachement de Kirkuk à une région Kurde plus indépendante⁵. Le facteur crucial ici est que les groupes ethniques cités apportent désormais leur soutien à l'organisation d'un référendum⁶, permettant ainsi aux discussions entre les différents groupes de débiter⁷. Il est toutefois patent que les populations non kurdes envisagent plutôt

la formation d'une nouvelle région de Kirkuk sous contrôle du gouvernement irakien plutôt qu'un rattachement direct à la Région autonome du Kurdistan⁸. Dans ce contexte, les députés kurdes au Parlement irakien font énergiquement campagne pour l'intégration de Kirkuk au sein du Kurdistan.

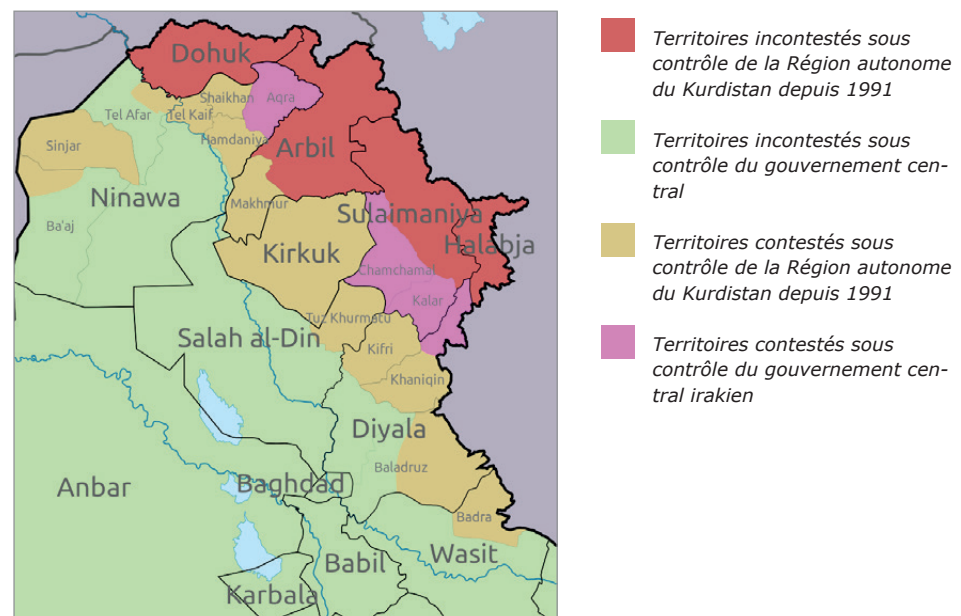
Sans tenue d'un référendum sur les 'territoires contestés', la situation restera durablement instable

Najmaldin Karim, gouverneur de Kirkuk, a annoncé dès avril 2016 que le référendum donnerait aux électeurs l'occasion de se prononcer sur trois possibilités : le *statu quo*, la formation d'une nouvelle région ou l'intégration dans la Région autonome du Kurdistan. La situation démographique actuelle ne plaide pour aucune de ces trois options en particulier. Les Kurdes composent 50% de la population de Kirkuk, les Arabes et les Turkmènes constituant les autres 50%.

Aux yeux du président du Kurdistan, Massoud Barzani, il fallait en tout état de cause organiser le référendum (qui ne décidera pas uniquement du statut de Kirkuk, mais de tous les territoires contestés) à un horizon proche, à savoir en octobre 2016⁹.

Carte :

Territoires contestés aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne¹⁰



Pour contourner la question toujours en suspens d'un référendum aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne, notamment (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne), la présidence de l'Irak a fait en juin 2016 une nouvelle tentative de résoudre le litige concernant Kirkuk et a proposé de faire de Kirkuk une région à part entière. Mais les Turkmènes, qui composent actuellement une part non négligeable de la population de Kirkuk, ont accueilli cette proposition avec réserve. Contre toute attente en revanche, les représentants kurdes n'ont pas rejeté l'idée¹¹. L'initiative n'a pour l'instant débouché sur aucun résultat, ce qui ne surprend guère au regard de la complexité du contexte global.

Se référant à la tentative de l'EI de conquérir Kirkuk, déjouée par les peshmergas kurdes, Massoud Barzani, président de la Région autonome du Kurdistan, avait déclaré dès juin 2014 que « nous avons attendu 10 ans que Bagdad règle le problème de l'article 140 [...] Il l'est désormais parce que l'armée irakienne s'est repliée et que les peshmergas ont dû prendre le relais. Le problème est par conséquent réglé et nous n'en discuterons plus¹². »

En réalité, le 'problème' n'est toujours pas réglé. Le gouvernement central tout comme le GRK concentrant pour l'instant leurs forces sur la reconquête de Mossoul et des régions avoisinantes, il ne surprendra pas que le référendum annoncé par le président Barzani pour octobre 2016 n'ait toujours pas eu lieu à ce jour. Il serait, du reste, souhaitable qu'il ne soit pas organisé dans un avenir proche, car l'urgence est de consolider la situation de la région après la reconquête de Mossoul, qui se dessine au moment de la rédaction de ces lignes.

5.1.1 Un référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' et sur l'indépendance de la Région autonome du Kurdistan en septembre 2017 ?

Plusieurs signes indiquent que la crise sur l'avenir du Parlement de la Région autonome du Kurdistan pourrait se régler rapidement sur la base de discussions entre le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) et de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK)¹³ et que le Parlement, qui n'a pas siégé depuis octobre 2015, pourrait à nouveau se réunir. Les séances parlementaires sont suspendues depuis que les forces de sécurité, sous contrôle massif du PDK, ont interdit l'accès de la capitale, Erbil, au président du Parlement, Youssef Mohammed Sadiq¹⁴ (parti Goran ou Mouvement pour le changement¹⁵). Ce dernier se retrouve donc dans l'incapacité de convoquer le Parlement. Cet incident est intervenu après plusieurs accrochages entre militants du PDK et du Goran à Souleimaniye en août 2015, qui ont coûté la vie à plusieurs membres du PDK. En réalité, ce refus a très probablement été motivé par la décision de Youssef Mohammed Sadiq de convoquer le Parlement, sur motion du PDK, pour qu'il se prononce sur une prorogation de la deuxième législature, non prévue par la Constitution, du président kurde, Massoud Barzani au-delà du 19 août 2015.

Selon les informations du vice-président du Parlement de la Région autonome du Kurdistan, Jafar Ibrahim Eminki (PDK), le Parlement kurde a posé les bases d'un référendum sur les 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne dès octobre 2015, en instituant une commission¹⁶ et en adoptant une loi sur cette question¹⁷. Pour Jafar Ibrahim Eminki, il faut compter parmi les 'territoires contestés' ceux qui se trouvent sous contrôle kurde depuis 2014. Tous les Kurdes doivent être appelés à participer au référendum, qu'ils vivent en Irak ou non. On aurait pu – indique le vice-président – trouver une solution en négociant avec Bagdad. Toutefois un accord paraît inenvisageable dans le climat de méfiance actuelle entre la capitale irakienne et Erbil. Raison pour laquelle il faut désormais laisser le peuple décider par les urnes¹⁸.

Il serait évidemment souhaitable, au vu des nombreux défis que la Région autonome doit relever, de régler la crise parlementaire du Kurdistan. Mais on peut douter que les préparatifs et l'organisation d'un référendum portant à la fois sur les 'territoires contestés' et l'indépendance de la Région autonome du Kurdistan contribuent à apaiser les relations entre le Kurdistan et l'Irak. Conformément à l'article 140 de la Constitution irakienne, seul l'avenir des 'territoires contestés' doit être tranché par référendum, pas la question de l'indépendance de la Région autonome du Kurdistan. De plus, nous l'avons déjà souligné, il n'existe aucune disposition stipulant les conditions de l'organisation d'un référendum aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne. Autant de facteurs qui ne peuvent guère nourrir l'espoir d'une amélioration des relations entre le gouvernement central irakien et le GRK à l'avenir. Il faut au contraire s'attendre à ce que la question des 'territoires contestés' débouche sur un conflit – violent dans le pire des scénarios – entre Bagdad et Erbil.

5.2 Des régions autonomes pour les chrétiens, yézidis et Turkmènes dans la province de Ninive ?

Ce ne sont pas les intérêts des chrétiens, yézidis et Turkmènes qui priment, mais ceux de Bagdad et d'Erbil.

En marge de ces débats, les chrétiens, yézidis et Turkmènes discutent de l'idée de transformer leurs régions en une région autonome au sein du gouvernorat de Ninive.

Il est impossible de savoir réellement à ce jour ce que la réalisation de cette idée signifiera pour l'avenir des chrétiens dans la plaine de Ninive. Commençons à nouveau par rappeler que les peshmergas kurdes se sont retirés de la plaine avant même le lancement de l'offensive djihadiste le 23 juin 2014, en abandonnant les chrétiens à leur sort. Un acte qui a largement sapé, si ce n'est totalement détruit, la confiance des chrétiens de la plaine de Ninive à l'égard des peshmergas, du GRK et des Kurdes dans leur ensemble. Pourtant, le GRK a accueilli les réfugiés chrétiens de la plaine de Ninive qui ont été forcés de fuir l'EI.

La campagne de reconquête de Mossoul a bouleversé une fois de plus le calendrier du référendum aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne).

Depuis un certain temps déjà, les chrétiens de Ninive sont confrontés à la question de leurs perspectives d'avenir en Irak. Le gouvernement central comme le GRK affichent des prétentions sur leur territoire. Un intérêt motivé bien moins par les chrétiens qui y vivent que par les gisements pétrolifères identifiés et supposés qui se trouvent dans la région.

5.3 Le Niniveh-Plains-Project

Toute une série de propositions a été formulée ces dernières années sur la meilleure manière de satisfaire le souhait légitime des chrétiens d'avoir un avenir en Irak. La proposition la plus poussée était le Niniveh-Plains-Project, qui prévoyait la création d'une nouvelle province irakienne dans la plaine de Ninive, devant englober l'ensemble du territoire chrétien. Le projet a été principalement relayé par des groupes de chrétiens irakiens de la diaspora européenne et américaine, qui pensaient exercer une forte influence sur le patriarcat des chaldéens à Bagdad. Il était également porté par des Églises évangéliques libres ainsi que par le ministre des Finances du GRK de l'époque, Sarkis Aghajan Mamendo¹⁹, un chrétien assyrien, qui a fait avancer la reconstruction de nombreuses localités et institutions chrétiennes avec l'aide de subventions publiques américaines et néerlandaises. En octobre 2006, la Conférence épiscopale des États-Unis s'est même adressée à Condoleezza Rice, ministre des Affaires étrangères, pour que Washington examine le projet de formation d'une région administrative dans la plaine de Ninive. Placée sous la tutelle du gouvernement central irakien à Bagdad, elle offrirait « plus de sécurité aux chrétiens et autres minorités, ainsi que de meilleures perspectives de pouvoir gérer leurs affaires ». Le gouvernement américain et le GRK assureraient conjointement la protection des chrétiens dans la région²⁰.



*Karmlech après la reconquête/libération, octobre 2016.
© Stivan Shany, Chaldean Archdiocese of Erbil*

Dans une concorde peu habituelle, les Églises d'Irak ont d'emblée rejeté fermement le projet. L'Église chaldéenne l'a qualifié de « plan diabolique et dangereux ». Louis Sako, ancien archevêque chaldéen de Kirkuk, aujourd'hui patriarche chaldéen, a certes souligné la nécessité « d'endiguer la violence », mais a exprimé simultanément et en termes clairs son inquiétude à l'égard du projet : « La plaine de Ninive est principalement entourée d'Arabes. Les chrétiens y formeraient un tampon confortable et vulnérable entre Arabes et Kurdes. Il serait à mon avis préférable de travailler sur la base de la Constitution [...], de garantir la liberté religieuse et une égalité de traitement aux membres de toutes les communautés religieuses vivant en Irak – et donc aussi aux chrétiens –, et ce, sur l'ensemble du territoire irakien²¹. »

Le Niniveh-Plains-Project est rejeté par les Églises, car il mettrait les chrétiens en danger.

On peut évidemment objecter que Louis Sako est parfaitement conscient que la garantie de la liberté religieuse et de l'égalité de traitement des chrétiens ne fait pas partie des priorités du gouvernement central et que les propositions relèvent plus de la formulation d'un espoir – pour ne pas dire d'un rêve. Pourtant, il faut l'approuver sans réserve, car il n'y a aucun moyen de savoir comment l'on pourrait protéger les chrétiens dans une telle province. Une chose est certaine, les forces armées américaines ne pourraient pas plus garantir aujourd'hui qu'hier la protection des chrétiens dans une enclave chrétienne dans la plaine de Ninive. L'Irak reste en effet un État souverain, qui doit assumer lui-même la protection de ses citoyens. Si l'on peut exprimer des doutes quant à l'application de ce droit en Irak, cela ne change rien au devoir de l'État vis-à-vis de ces citoyens.

L'évolution de la situation en Irak a conduit toutefois à ce que l'idée de l'autonomie ou d'une zone protégée pour les chrétiens, yézidis et Turkmènes au nord de l'Irak continue à faire l'objet de débats²². Aussi irréaliste que puisse être le principe du Niniveh-Plains Project original, il persiste à être débattu dans certains cercles. Cela n'est certainement pas étranger au fait que certains acteurs croient aujourd'hui que les diverses milices chrétiennes créées au cours de ces dernières années (cf. infra 6.3) pourraient grandement contribuer à protéger les chrétiens, et donc que la dépendance envers la protection de tiers – par ex. des États-Unis – serait bien moindre que ce n'était le cas encore en 2006/2007.

5.4 Une autonomie aux termes de l'article 125 de la Constitution irakienne ?

Toutefois, on ne parle généralement plus aujourd'hui d'un gouvernorat chrétien dans la plaine de Ninive – c'est-à-dire du Niniveh-Plains-Project –, mais d'une région autonome des chrétiens au sein du gouvernorat de Ninive. Des réflexions similaires sont menées par les yézidis et les Turkmènes. Certains acteurs colportent par ailleurs l'idée d'une solution d'autonomie des chrétiens, yézidis et Turkmènes dans la totalité du pays. Cette dernière idée tient compte du fait que ces trois groupes ne vivent pas uniquement dans la province de Ninive, mais aussi dans d'autres gouvernorats d'Irak. Lorsque nous parlons ici d'autonomie, nous nous référons aux variantes évoquées par l'article 125 de la Constitution²³, qui énonce :

L'autonomie dans tout le pays est-elle une solution ?

« La présente Constitution garantit les droits administratifs, politiques, culturels et éducatifs des diverses nationalités, comme les Turkmènes, les Chaldéens, les Assyriens et toutes les autres composantes [= nationalités] et ceci conformément aux dispositions de la loi. »

Incontestablement, cet article de la Constitution irakienne devait à l'origine constituer le socle de la création d'une province pour une ou plusieurs nationalités au sein d'un Irak fédéral, ce qui a débouché sur l'idée du Niniveh-Plains-Project²⁴. À l'inverse, les débats actuels se réfèrent à la garantie que donne l'article 125 aux diverses nationalités en matière de droits fondamentaux, administratifs, politiques et culturels, qui ne sont pas liées à un lieu précis. Les chrétiens, yézidis et Turkmènes, mais aussi d'autres groupes ethno-religieux [=nationalités] pourraient, par exemple, déduire de l'article 125 de la Constitution irakienne un droit à des écoles pour chaque groupe. Aussi intéressante et pertinente que soit cette approche, les diverses expériences en Irak montrent qu'on peut toujours invoquer des droits de la Constitution, il est pratiquement impossible de les appliquer.

Les succès de la campagne de reconquête de Mossoul et des autres régions ravies par l'EI dans le nord de l'Irak en 2014 ont relancé dernièrement les débats sur la création d'une région autonome des chrétiens, yézidis et Turkmènes dans la province de Ninive²⁵, ce qui s'explique en premier lieu par le fait que ces groupes caressent toujours l'espoir de pouvoir, au moins sur le principe, rentrer chez eux. Ces minorités ont toutefois parfaitement conscience

qu'il faudrait garantir leur sécurité d'une manière ou d'une autre. Le plus simple semble être à leurs yeux d'y parvenir, en vivant, si ce n'est dans leur propre gouvernorat, au moins dans une région autonome et géographiquement délimitée au sein d'un gouvernorat.

- 1| *Transitional Administrative Law.*
- 2| *Article 140 : 1. Le pouvoir exécutif doit prendre les mesures nécessaires pour mener à bien la mise en œuvre des exigences de tous les alinéas de l'article 58 de la loi pour l'administration de l'Irak pendant la période de transition [la Constitution de la Transition de 2004]. 2. La responsabilité confiée à l'exécutif du gouvernement irakien de transition par l'article 58 de la loi administrative de transition est transmise à l'exécutif élu conformément à la présente Constitution, à condition qu'il l'accomplisse complètement (normalisation et recensement, suivis d'un référendum à Kirkuk et dans les autres territoires contestés pour connaître la volonté de leurs citoyens) avant le 31 décembre 2007. -<http://mjp.univ-perp.fr/constit/iq2005.htm>.*
- 3| *Nazar Janabi, Kirkuk's Article 140: Expired or Not? The Washington Institute for Near East Policy, Policywatch 1335, January 30, 2008 - <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/kirkuks-article-140-expired-or-not>.*
- 4| *Hiwa Husamaddin, Kirkuk's mixed communities support long-anticipated referendum, RUDAW, 25/3/2016 - <http://rudaw.net/english/kurdistan/25032016>.*
- 5| *In Kirkuk, shift in attitudes toward merging with Kurdistan, RUDAW, 16/5/2016 - <http://rudaw.net/english/kurdistan/16052016>.*
- 6| *Hiwa Husamaddin, Kirkuk's mixed communities support long-anticipated referendum, RUDAW, 25/3/2016 - <http://rudaw.net/english/kurdistan/25032016>.*
- 7| *Kurdish Kirkuk factions to begin referendum talks with other groups, RUDAW, 25/5/2016 - <http://rudaw.net/english/kurdistan/25052016>.*
- 8| *Zhelwan Z. Wali, Join Kurdistan Region or form independent region – Kirkuk's options, RUDAW, 2/6/2016 - <http://rudaw.net/english/kurdistan/020620163>.*
- 9| *Iraqi Kurdish MPs lobbying for Kirkuk's integration into Kurdistan region, RUDAW, 8/6/2016 - <http://rudaw.net/english/kurdistan/080620162>.*
- 10| *http://images.google.de/imgres?imgurl=https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/3/38/Disputed_areas_in_Iraq.svg/300px-Disputed_areas_in_Iraq.svg.png&imgrefurl=https://en.wikipedia.org/wiki/Disputed_territories_of_Northern_Iraq&h=346&w=300&tbid=bFx13e3wiE99PM:&vet=1&tbnh=100&tbnw=87&docid=FKdTMuuvOp2XpM&u_sg=__gQ8VFqJD0dhbtWnASg3e4EMa-JM=&sa=X&ved=0ahUKEwjbs-vQ-NrRAhUBNxBKHRI0B4A-Q9QEIMTAB.*
- 11| *Omar Sattar, Is Iraq's Kirkuk on verge of becoming independent region? Al Monitor, July 8, 2016 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/07/kirkuk-kurdistan-iraq.html>.*
- 12| *Iraq's Kurds rule out giving up Kirkuk, Al Jazeera, 2014/6/27 - <http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/06/iraq-kurds-rule-out-retreating-from-kirkuk-20146271440878594.html>.*
- 13| *https://fr.wikipedia.org/wiki/Union_patriotique_du_Kurdistan.*
- 14| *https://en.wikipedia.org/wiki/Yousif_Muhammed.*
- 15| *https://en.wikipedia.org/wiki/Movement_for_Change.*
- 16| *Cf. article 140 de la Constitution irakienne sur le site du Committees of the Kurdistan Parliament (http://cabinet.gov.krd/p/p.aspx?l=12&p=229#committees_parliament).*
- 17| *Kurdistan Region Law for Board for Disputed Territories Affairs (Kurdish) - http://www.ekrg.org/files/pdf/board_disputed_territories.pdf.*
- 18| *Kurdish parliament to reopen, referendum held in coming months: official, RUDAW, 8 May 2017, <http://www.rudaw.net/english/kurdistan/080520171>.*
- 19| *https://en.wikipedia.org/wiki/Sarkis_Aghajan_Mamendo.*
- 20| *An "Assyrian ghetto" in the Plains of Niniveh to save Iraq's Christians, AsiaNews.it, 06/06/2007 - <http://www.asianews.it/index.php?l=en&art=9478&size=A>.*
- 21| *IRAQ - An "Assyrian ghetto" in the Plains of Niniveh to save Iraq's Christians, AsiaNews.it, 06/06/2007 - <http://www.asianews.it/index.php?l=en&art=9478&size=A>.*
- 22| *Robert Nicholson, NINEVEH PLAIN: FREQUENTLY ASKED QUESTIONS, PhilosProject [Promoting positive Christian engagement in the Middle East], September 13, 2016 - <https://philosproject.org/nineveh-plain-frequently-asked-questions/>.*
- 23| *Chapitre IV [Les administrations locales], Article 125, La présente Constitution garantit les droits administratifs, politiques, culturels et éducatifs des diverses nationalités, comme les Turkmènes, les Chaldéens, les Assyriens et toutes les autres composantes et ceci conformément aux dispositions de la loi.*
- 24| *The Article 125 Solution Reaffirmed by US Ambassador Ryan Crocker, Iraq Sustainable Democracy Project (ISDP), No.2, February 19 2008 - http://www.iraqdemocracyproject.org/policy_alert_2.html.*
- 25| *Saad Saloum, Iraqi minorities move forward with autonomy plan, Al-Monitor, March 16, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/03/rafedin-minorities-iraq-nineveh-plainautonomy.html>.*

6. Qui garantit la protection des chrétiens, des yézidis et des Turkmènes ?

Reste aujourd'hui en suspens la question de savoir à qui doit incomber la responsabilité de protéger les chrétiens, yézidis ou Turkmènes dans une région géographique homogène et autonome, par exemple dans la province de Ninive. Cette question implique que les chrétiens et/ou yézidis ne peuvent pas compter sur la protection de ceux qui seraient censés l'assurer. En l'occurrence, il s'agirait des organes de sécurité du gouvernement central irakien, dans la mesure où leur lieu de vie – que ce soit les chrétiens du district d'Al-Hamdaniya dans la plaine de Ninive ou les yézidis du district de Sinjar – resterait sous contrôle du gouvernement central irakien. S'il devait à l'avenir se retrouver sous tutelle de la Région autonome du Kurdistan – après un référendum sur les territoires contestés par le gouvernement central irakien et la Région autonome du Kurdistan –, leur protection reviendrait alors aux forces de sécurité du GRK.

Les milices chrétiennes, yézidies et turkmènes pourraient constituer une réponse à leur sécurité dans les territoires mentionnés (cf. sur ce point : 6.3 Les milices chrétiennes et 6.4 Les milices yézidies). Mais quoique l'affirmation de multiples récits propagandistes, en particulier au sein de la diaspora à l'étranger, les groupes concernés en Irak ne semblent pas apprécier la qualité de ces milices au point de se fier à la protection qu'elles pourraient assurer.

La question insoluble des garanties de protection

Lorsqu'on demande, au vu de tous ces paramètres, qui devrait garantir la sécurité des chrétiens dans les régions citées, on obtient toujours la même réponse :

« On ne pourra pas se passer de garanties internationales en matière de sécurité si l'on veut assurer un avenir aux chrétiens en Irak – en particulier à ceux de la plaine de Ninive. Des soldats de nombreux pays occidentaux sont déployés en Irak – 5000 des États-Unis, 600 d'Allemagne, 600 d'Italie, 300 de France, 60 du Canada, ainsi que des troupes ukrainiennes et d'autres États. Il faudrait que les troupes étrangères [occidentales] basées dans la région – en tout premier lieu celles des États-Unis – garantissent la sécurité au moins pour une à deux années, au mieux pour les cinq prochaines années¹. »

Il ne sert à rien, par exemple, d'objecter que l'Irak est un État souverain, raison pour laquelle les organes de sécurité du gouvernement central irakien ou de la Région autonome du Kurdistan sont responsables de ces garanties en matière de sécurité. Tous les partenaires d'entretien réfutent l'argument, ils ne font confiance ni aux forces de sécurité du gouvernement central ni à celles du Kurdistan. Plus d'une fois, la question sur les revendications de garanties en matière de sécurité, posée à la fin de l'entretien, s'est attirée la réponse lapidaire : « protection ou émigration ».

La revendication de garanties internationales de sécurité de la part des chrétiens n'est pas sans rapport avec ce que les chrétiens d'Irak qualifient de trahison des peshmergas kurdes.

6.1 Les peshmergas trahissent les chrétiens les 23 juin 2014 et 6 août 2014

Les chrétiens d'Alqoch, de Bartella, Bachiqā, Batnaya, Bakouba, Karakoch, Karamlech, Tesqopa et d'ailleurs se sont sentis trahis à deux reprises, le 23 juin et le 6 août 2014, par les peshmergas kurdes, qui n'ont pas défendu les chrétiens, mais ont, pour ainsi dire, pris la poudre d'escampette lorsque tout indiquait que l'offensive de l'EI était imminente (23 juin 2014) et qu'elle a effectivement été déclenchée (6 août 2014). Cette 'trahison' a tellement endommagé la relation des chrétiens avec les peshmergas et les Kurdes en général ou le gouvernement régional du Kurdistan que l'accueil dans la Région autonome des chrétiens contraints par l'EI de fuir leur région n'a pas su la restaurer. Ils ont beau éprouver de la gratitude pour cet accueil, les chrétiens de la plaine de Ninive ne font pas réellement confiance aux Kurdes et à leur gouvernement.

L'absence de confiance des chrétiens envers les Kurdes

6.2 Les peshmergas trahissent les yézidis le 3 août 2014

Les expériences qu'ont faites les yézidis du district de Sinjar avec les peshmergas, lorsque l'EI s'est abattu sur les territoires yézidis au nord-ouest de Mossoul et de la ville de Sinjar (3 août 2014) dans le cadre de leur seconde offensive sur le nord de l'Irak et qu'ils ont conquis les monts Sinjar, sont similaires à celles vécues par les chrétiens le 23 juin 2014 puis, à nouveau, le 6 août 2014.

Les yézidis ont eux aussi formé leurs propres milices au cours de ces dernières années. Mais pratiquement personne ne leur accorde le crédit de pouvoir assurer la sécurité des yézidis en Irak. C'est pourquoi ces derniers, comme les chrétiens, revendiquent des garanties internationales de sécurité.

6.3 Les milices chrétiennes

Il est parfaitement compréhensible que, dans ce contexte de méfiance envers les organes de sécurité irakiens et kurdes, certains milieux chrétiens en Irak pensent que la meilleure solution soit de confier la protection des chrétiens aux milices chrétiennes. Mais de nombreuses raisons font aussi douter de sa pertinence. L'intervention des milices est parfaitement envisageable tant que leur seul objectif est de contrôler l'accès aux localités chrétiennes et de monter la garde devant les églises et autres institutions ecclésiastiques, ainsi que l'ont fait par le passé les gardiens de village. Mais s'il s'agissait de défendre les garanties fondamentales de sécurité, c'est-à-dire contre des attaques militaires extérieures, les milices chrétiennes seraient très rapidement dépassées en raison de leur infériorité numérique, de leur manque de formation et de leur équipement insuffisant. La plupart du temps pourtant, les reportages sur les milices chrétiennes – souvent guidés par des intérêts précis et généralement basés sur les propos des chefs des milices en question ou d'acteurs politiques chrétiens qui ont créé ces milices – occultent ces faits. Il faut ainsi prendre avec beaucoup de prudence les récits rapportant que des milices chrétiennes ont massivement contribué à la reconquête des territoires chrétiens, à l'instar de Karakoch le 26 octobre 2016. Les évêques indiquent que la reprise ou la libération des villes chrétiennes de Karakoch, Bartella et Karamlech en octobre 2016 n'a donné lieu à aucun combat intensif, parce que l'EI s'était déjà largement replié à la vue de la progression de gros contingents militaires².



*Après la reconquête / Libération de Batnaya, octobre 2016.
© Stivan Shany, Chaldean Archdiocese of Erbil*

Les milices chrétiennes – peu à même d'assurer seules la protection des chrétiens

Très inquiétantes sont les informations selon lesquelles des affrontements pourraient opposer les diverses milices chrétiennes à l'issue de la campagne victorieuse de reconquête des territoires conquis par l'EI à l'été 2014 dans le nord de l'Irak. Le facteur décisif ici pourrait être les alliés des milices, à savoir le gouvernement central ou la Région autonome du Kurdistan. Pour l'heure, le gouvernement central et le GRK conjuguent leurs forces dans la campagne commune de reconquête des territoires conquis par l'EI à l'été 2014. Mais dès que cet objectif conjoncturel sera atteint, les anciens conflits entre Bagdad et Erbil reprendront le dessus. Or on ne peut pas exclure des conflits militaires en la matière, dans lesquels seraient entraînés des milices chrétiennes. Ce n'est certes pas dans l'intérêt des milices ou des miliciens chrétiens, mais ce scénario découle inexorablement de l'attitude ambivalente des acteurs politiques chrétiens, qui n'ont pas cessé au fil des années de changer de camp entre Bagdad et Erbil pour satisfaire leurs objectifs du moment et, avant tout, pour s'assurer des avantages personnels. C'est sur cette toile de fond que le patriarche chaldéen, Louis Sako, a clairement affirmé qu'il ne considérait pas que la formation de milices chrétiennes pouvait représenter une aide, même si les chrétiens devaient bien évidemment être en mesure de se défendre eux-mêmes. La formation de ces milices pourrait détruire le pays. Après l'invasion de 2003, les chrétiens avaient ainsi été victimes d'affrontements entre milices sunnites et chiites³.

Nous présentons brièvement ci-dessous les milices chrétiennes connues :

Zéravani Peshmerga – la plus ancienne des milices chrétiennes, fondée il y a une dizaine d'années. La milice, forte de 2100 chrétiens, se veut une unité de police, à l'instar des Zéravani Peshmerga kurdes – une sorte de gendarmerie placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur kurde et non du ministère des Peshmergas kurdes, et chargée du maintien de la sécurité intérieure au Kurdistan⁴. Jusqu'à l'été 2014, la zone d'intervention des Zéravani Peshmerga couvrait la plaine de Ninive, où, avant l'arrivée de l'EI, elles faisaient office de forces de maintien de la paix protégeant les institutions et localités chrétiennes.

Si jamais les chrétiens se réinstallaient dans la plaine de Ninive après la libération des territoires entamée en octobre 2016, il se pourrait que les Zéravani Peshmerga chrétiens ne soient pas autorisés par le gouvernement central irakien à se déployer dans la région, ce qui pourrait poser problème⁵. Pour sa part, le pouvoir en place au Kurdistan ne s'opposerait pas à une intervention des Zéravani Peshmerga chrétiens dans cette région. Mais seul le gouvernement central est habilité pour l'heure à délivrer une autorisation à cette milice chrétienne, car la plaine de Ninive se trouve hors de la Région autonome du Kurdistan et fait partie des 'territoires contestés' dont l'avenir devait être scellé par un référendum avant la fin 2007, qui n'a toujours pas été organisé à ce jour (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne).

Unités de protection de la plaine de Ninive (NPU)⁶ – fondée en 2014 dans le but de défendre les chrétiens contre l'EI. Les données sur son effectif sont contradictoires. Une source affirme que la milice aurait compté 3000 miliciens dès sa fondation. 500 seraient basés à Alqosh, 500 autres seraient en train de suivre une formation, et 3000 autres seraient déjà enregistrés, mais en attente de formation⁷. D'autres sources indiquent des chiffres allant jusqu'à 4000⁸ à 5000 combattants⁹. D'autres encore parlent d'un effectif dix fois moins important¹⁰. Le portail Rudaw, proche du Parti démocratique kurde, critique le fait que la milice soit formée et équipée par l'armée irakienne et les forces armées américaines¹¹, d'autres sources rapportent que les Unités de protection de la plaine de Ninive ne se seraient pas rangées unilatéralement du côté du gouvernement central ou de la Région autonome du Kurdistan¹². D'autres sources encore donnent à entendre que les Unités de protection de la plaine de Ninive seraient l'une des deux milices ethniques officiellement reconnues par Bagdad, et que les autorités de la Région autonome du Kurdistan bloqueraient pour cette raison ses miliciens dans les camps de réfugiés kurdes au lieu de les laisser rentrer dans les territoires repris à l'EI. Le GRK empêcherait aussi les miliciens de rejoindre leurs unités après une permission. De plus, il aurait rejeté l'exigence des NPU de recruter 1000 nouveaux miliciens¹³.

Dwekh Nawsha (en araméen : « celui qui se sacrifie » ou « futurs martyrs ») – est une petite milice fondée en juin 2014 par le Parti patriotique assyrien¹⁴ dirigé par Emanuel Khoshaba Youkhana après les offensives de l'EI dans le nord de l'Irak. Cette organisation opère à partir du village de Sharafiya, au sud d'Alqosh. Elle disposait en octobre 2014 de 50 à 100 hommes, 200 autres se déclarant alors désireux de rejoindre la milice¹⁵. Aujourd'hui (2016), la

milice serait forte de 310 combattants¹⁶. Depuis l'automne 2015, les miliciens de Dwekh Nawsha seraient formés par l'entreprise privée de sécurité américaine Sons of Liberty International¹⁷. Dwekh Nawsha est soutenue par des volontaires américains, australiens et français¹⁸. Aujourd'hui décrite comme la milice de Yonadan Kana, député chrétien au Parlement irakien, Dwekh Nawsha coopère actuellement avec l'armée irakienne et se targue d'avoir contribué à la reconquête de Karakoch le 22 octobre 2016¹⁹.

Forces de la plaine de Ninive²⁰ – la milice chrétienne a été fondée le 6 janvier 2015 dans la ville chrétienne de Telskof²¹ par les deux partis chrétiens assyriens Bet al-Nahrain Party (Huyodo Bethnahrin Athronoyo²²) et Bet-Nahrain Democratic Party (Gabo Democratoyo Bethnahrin)²³. Dès sa fondation, l'organisation aurait compté plus de 500 hommes²⁴. Sa mission est de se battre contre l'EI et d'assurer la protection des régions chrétiennes à l'avenir²⁵. Elle coopère étroitement avec les peshmergas kurdes²⁶. Sur les forums du site Internet Syriacsnews, le groupe est même décrit comme faisant partie des peshmergas et les miliciens sont traités de marionnettes des Kurdes à qui l'on ne peut pas faire confiance²⁷.

Brigades Babylon – milice fondée en 2015 et dirigée par Rayan Al-Kildani. Elle fait partie du Hachd al-Chaabi (mobilisation populaire), organisation paramilitaire majoritairement composée de chiites et forte de 100.000 miliciens au total. Il n'existe aucune donnée fiable sur le nombre d'hommes des Brigades Babylon, sur sa formation ou son équipement²⁸.

Le 6 février 2017, Salman Ezzo Habba, chef de l'une des unités chrétiennes de mobilisation populaire intégrées aux milices de mobilisation populaire à majorité chiite, a fait savoir que lui et ses combattants éradiqueraient les tribus arabes sunnites autour de Tel Keppe si elles n'avaient pas quitté la région avant le 10 février. Habba a souligné que l'Irak était désormais un État et que les maisons et les droits des chrétiens ne pouvaient plus être usurpés. On craint depuis longtemps déjà que la campagne de reconquête de Mossoul donne lieu à des exactions des unités de mobilisation populaire chiite à l'encontre de la population sunnite. Le danger est réel étant donné le rapport de force entre sunnites et chiites en Irak. Les menaces d'épuration ethnique formulées par les milices chrétiennes, en revanche, reviennent simplement à jouer avec le feu. Les communautés chrétiennes se sont immédiatement distancées des propos d'Habba²⁹ et ont affirmé avec la plus grande fermeté que les menaces de vengeance n'étaient pas conciliables avec la foi chrétienne et qu'elles attisaient les conflits au lieu de les régler³⁰. Louis Sako, le patriarche chaldéen, a par ailleurs mentionné que l'Église n'avait aucun lien avec les Brigades Babylon³¹ ou quelque milice que ce soit³².

Les milices yézidiennes –
peu à même d'assurer
seules la protection
des yézidis

6.4 Les milices yézidiennes

Comme pour les chrétiens, il est aisément compréhensible que les yézidis pensent que leur meilleure protection, étant donné la défiance envers les organes de sécurité irakiens et kurdes, serait assurée par des milices yézidiennes. Mais comme pour les milices chrétiennes encore, il existe de multiples raisons de douter de leurs capacités. L'intervention des milices est parfaitement envisageable tant que leur seule préoccupation est de contrôler l'accès aux localités yézidiennes et de monter la garde devant les institutions yézidiennes, comme l'ont fait par le passé des gardiens de village. Mais s'il s'agissait de défendre les garanties fondamentales de sécurité, c'est-à-dire contre des attaques militaires extérieures, les milices yézidiennes seraient très rapidement dépassées en raison de leur infériorité numérique, de leur manque de formation et de leur équipement insuffisant. Les reportages sur les milices yézidiennes, souvent guidés par divers intérêts et s'appuyant, en règle générale, sur les propos des chefs de milice ou des acteurs politiques yézidis qui ont fondé ces milices, omettent ce problème la plupart du temps.

Nous présentons brièvement ci-dessous les milices yézidiennes connues :

Forces de protection d'Êzîdxan³³ – avec 2500³⁴ à 5500³⁵ miliciens, il s'agit de la plus grosse milice yézidienne. Alliées à l'origine aux peshmergas kurdes, elles ont changé de camp pour s'allier avec le PKK depuis qu'elles ont uni leurs forces à celles des Unités de résistance de Sinjar³⁶ et aux Unités des femmes d'Êzîdxan³⁷ au sein de l'Alliance Sinjar³⁸.

Unités de résistance de Sinjar (YBŞ)³⁹ – sont la deuxième milice yézidienne en termes de taille avec 1500 combattants – 3000 même selon d'autres sources^{40, 41}. Elles ont été fondées en 2007 dans le contexte de la hausse des exactions contre les yézidis afin de protéger les yézidis d'Irak et de la Région autonome du Kurdistan contre les attaques de rebelles islamistes. Dans le sillage de l'offensive de l'EI à l'été 2014, des tensions sont apparues entre les *Unités de résistance de Sinjar* et le gouvernement du Kurdistan, dues au repli des peshmergas kurdes hors de la région alors que les troupes de l'EI s'y abattaient. Les *Unités de résistance de Sinjar* se sont alors alliées au PKK et ont été les premières à diligenter de l'aide aux yézidis réfugiés dans les monts Sinjar. Mais elles répètent régulièrement qu'elles ne sont pas alliées au PKK⁴². Depuis 2015 néanmoins, elles font partie de l'Alliance Sinjar qui forme de son côté une coalition avec le PKK.

Unités des femmes d'Êzîdxan⁴³ – sont une milice yézidienne fondée le 5 janvier 2015 qui recrute uniquement des femmes. Le but de cette milice, idéologiquement proche du PKK⁴⁴, est de protéger les yézidis de l'EI et de tout groupe considérant les yézidis comme des païens⁴⁵. Elle portait à l'origine le nom de *Forces de protection des femmes de Sinjar*⁴⁶ et était une scission des *Forces de protection du Sinjar*⁴⁷, avant de se rebaptiser pour son nom actuel le 26 octobre 2015⁴⁸. Il n'existe aucune donnée sur le nombre de combattantes de la milice.



Sinjar, base militaire des **Unités de résistance de Sinjar (YBS)** alliées au PKK, 27 octobre 2016.
© Otmar Oehring

Alliance Sinjar⁴⁹ – également connue sous le nom de *Commando commun de Sinjar* ou de *Commando Êzîdxan de libération de Sinjar*⁵⁰ – est une coalition née en 2015 de la réunion des *Forces de protection d'Êzîdxan*, des *Unités de résistance de Sinjar* et des *Unités des femmes d'Êzîdxan*. L'*Alliance Sinjar* est alliée au PKK et disposerait de 6000 miliciens⁵¹. Elle applique les préceptes de l'idéologie du *Confédéralisme démocratique*⁵² d'Abdullah Öcalan⁵³ et veut créer une région yézidie autonome au sein de la Région autonome du Kurdistan. Il existe des tensions entre le GRK et l'*Alliance Sinjar* depuis que le président Massoud Barzani a exigé que les milices apparentées au PKK se retirent de la région de Sinjar.

Forces d'autodéfense de Shengal (HPS)⁵⁴ / **Forces d'autodéfense d'Êzîdxan (HPE)**⁵⁵ – la milice comptait 2500⁵⁶ combattants en 2014 et 3000 début 2016⁵⁷. Fondée après l'offensive djihadiste à l'été 2014, elle a été armée et équipée par le gouvernement irakien après avoir essuyé un refus de la part du GRK. Jusqu'au début de l'année 2015, les HPS/HPE sont enregistrées comme une composante des « Hachd al-Chaabi⁵⁸ » (mobilisation populaire), organisation paramilitaire chiite, mais n'ont jamais été sous leur commandement⁵⁹. Selon les propos de Haydar Shesho, chef de cette milice, les HPS/HPE sont sous la tutelle du ministère des Peshmergas kurdes depuis le début de l'année 2015⁶⁰. Shesho revendique depuis longtemps que le ministère adoube son organisation et la soutienne. Les entretiens avec le chancelier de Sécurité de la Région autonome du Kurdistan, Masrour Barzani, n'ont débouché sur aucun accord dans un premier temps, parce que Shesho ne s'est pas montré disposé à accepter de subordonner les HPS/HPE au ministère des Peshmergas – il reste le commandant en chef des HPS/HPE. La collaboration avec le gouvernement irakien, qui finançait 1000 des 3200 combattants HPS/HPE et apportait un soutien militaire à l'organisation, a été interrompue après que les HPS/HPE ont décidé de coopérer avec le ministère des Peshmergas. Début 2015, 50% des miliciens HPS/HPE étaient déjà enregistrés auprès du ministère des Peshmergas, et il a été recommandé au reste des hommes d'en faire autant⁶¹. Le contexte de cet accord montre la com-

plexité de la situation dans la région et combien les développements y sont aussi fortement influencés par des intérêts politiques et personnels. Lorsque les yézidis se sont plaints d'avoir été abandonnés par les peshmergas à l'été 2014 et ont réclamé que les coupables soient punis, les forces de sécurité kurdes ont arrêté Heydar Shesho⁶², le commandant des Forces d'autodéfense de Senghal⁶³. Il a été libéré après une semaine de détention à la condition de dissoudre les HPS/HPE déclarées 'illégales', ce à quoi il s'est refusé⁶⁴. Le PDK au pouvoir a interdit toute activité politique et militaire au HPS et enjoint Shesho – citoyen allemand et conjointement membre du parti de l'opposition, l'UPK – de quitter le territoire⁶⁵. L'arrestation de Shesho est clairement un acte arbitraire. Mais il est tout aussi patent que sa libération rapide a rapport à l'accord mentionné, qui a conduit les HPS/HPE à abandonner les milices Hachd al-Chaabi, soutenues par le gouvernement central irakien, et à s'affilier aux peshmergas kurdes.

Unités spéciales yézidies (YSU)⁶⁶ – ont été fondées en janvier 2017 par le PKK, qui les finance pour protéger les yézidis de nouvelles attaques de l'EI ; il n'existe aucune information détaillée sur cette milice à ce jour. Mahma Khalil⁶⁷, membre du PDK et maire autoproclamé de Sinjar⁶⁸, ville yézidie, a critiqué la création de cette nouvelle milice, parce qu'elle accentuait les tensions existantes et creusait les plaies du peuple yézidi⁶⁹.

Deux batailles ont eu lieu en décembre 2014 et en décembre 2015 dans la région de Sinjar et des monts Sinjar, au cours desquelles les peshmergas kurdes, le PKK et les milices yézidies ont uni leurs forces pour chasser l'EI de la région. L'offensive de décembre 2014⁷⁰ n'a pas été un franc succès. L'EI est même parvenu à contrôler la route qui reliait les monts Sinjar à la Région autonome du Kurdistan. Les peshmergas kurdes ont réussi à reprendre une partie de la ville de Sinjar et une bonne part des monts Sinjar lors de l'offensive de novembre 2015⁷¹. Les *Unités de protection du peuple*⁷², bras armé du PYD – branche syrienne du PKK kurde – sont parvenues au même moment à chasser l'EI de l'ouest des monts Sinjar, puis à ouvrir un corridor entre les monts Sinjar et la Syrie. Les milices proches du PKK avaient déjà réussi à reprendre ce couloir aux djihadistes à l'été 2014 et à permettre aux yézidis de se réfugier en Syrie, puis de là dans la Région autonome du Kurdistan.

Les différentes expériences des yézidis avec les peshmergas kurdes, les organisations proches du PKK et le PKK lui-même au cours de la campagne de conquête de l'EI à l'été 2014 continuent à déterminer leurs relations avec les différentes milices kurdes. Les yézidis, les peshmergas et le PKK ont encore un ennemi commun, l'EI. C'est la seule raison de la longue absence de conflit armé entre les peshmergas et le PKK et les milices qui lui sont peu ou prou affiliées. Mais on redoute depuis longtemps déjà l'avènement d'un tel conflit dès que la reconquête de Mossoul et des autres territoires conquis par l'EI à l'été 2014 sera achevée. Un incident qui s'est déroulé le 3 mars 2017 à Kanassor montre à quel point cette inquiétude était et est justifiée. Un accrochage y a opposé des peshmergas kurdes et des combattants des *Unités de résistance de Sinjar* (YBS), alliées au PKK. Les deux camps ont subi des pertes. Selon le Conseil central des yézidis en Allemagne, cette affaire aurait été déclenchée par le Parti démocratique du Kurdistan, qui

aurait tenté de déployer 500 *peshmergas du Rojava*, une unité composée de réfugiés syriens, à Kanassor⁷³. Massoud Barzani, président de la Région autonome du Kurdistan, s'est dit préoccupé par l'incident. Mais le fait qu'il ait chargé le ministère des Peshmergas de ramener la situation sous contrôle et d'empêcher une extension du conflit, de même que sa remarque affirmant que seules les autorités du Kurdistan irakien étaient habilitées à gérer la région kurde et donc que « personne n'était autorisé à s'ingérer dans les affaires du Kurdistan ou à entraver les mouvements des peshmergas⁷⁴ » montre, une fois de plus, combien la situation de la région reste fragile. Kanassor se situe en effet dans le district de Sinjar et donc hors de la Région autonome du Kurdistan, précisément sur l'un des territoires contestés. Ni le PKK ni les peshmergas n'y possèdent un quelconque droit de décision. Le magazine *Der Spiegel* a publié un article sur cet incident, parce que des armes allemandes y auraient été utilisées⁷⁵.

Il faut bien garder à l'esprit ici que les yézidis ne sont pas seulement alliés aux milices Hachd al-Chaabi, financées par le gouvernement irakien, et au PKK, mais que près de 8000 yézidis se sont engagés aux côtés des peshmergas⁷⁶.

- 1| Entretien avec des évêques, Ankawa, 27/28.10.2016 et Berlin, 12.12.2016.
- 2| Entretien avec des évêques de la région, Berlin, 12.12.2016.
- 3| Judit Neurink, *Christian militia formed to fight off ISIS*, RUDAW, 27/2/2015 - <http://rudaw.net/english/kurdistan/270220152>.
- 4| Toutefois les milices Zéravani Peshmerga ont participé à l'été 2015 aux combats autour de Mossoul contre l'EI.
- 5| Entretien avec des évêques de la région, Berlin, 12.12.2016 ; cette information a été transmise par Mgr Yohanna Petros Mouche, archevêque syriaque catholique de Mossoul.
- 6| Nineveh Plain Protection Units (NPU).
- 7| *Iraqi Christians form militia to fight ISIS*, Catholic Herald, 4 February 2015 - <http://www.catholicherald.co.uk/news/2015/02/04/iraqi-christians-form-militia-to-fight-isis/>.
- 8| Jack Morre, *'4,000-Strong' Christian Militia Formed to Fight ISIS in Northern Iraq*, Newsweek, 2/4/15- <http://www.newsweek.com/4000-strong-christian-militia-formed-fight-isis-northern-iraq-304371>.
- 9| https://en.wikipedia.org/wiki/Nineveh_Plain_Protection_Units.
- 10| John Roosomando, *Advocates: Kurds Keeping Christians and Yazidis From Going Home*. IPT News [The Investigative Project on Terrorism], February 14, 2017 - <http://www.investigative-project.org/5788/advocates-kurds-keeping-christians-and-yazidis#>.
- 11| *Baghdad arms Christian volunteers in volatile Nineveh plains*, RUDAW, 10/2/2016 - <http://rudaw.net/english/middleeast/iraq/10022016>.
- 12| *Iraqi Christians form militia to fight ISIS*, Catholic Herald, 4 February 2015 - <http://www.catholicherald.co.uk/news/2015/02/04/iraqi-christians-form-militia-to-fight-isis/>.
- 13| Saad Saloum, *Iraqi minorities move forward with autonomy plan*, Al-Monitor, March 16, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/03/rafedin-minorities-iraq-nineveh-plainautonomy.html>.
- 14| Cf. : https://en.wikipedia.org/wiki/Assyrian_Patriotic_Party.
- 15| Peter Henderson, *Iraq's Christian paramilitaries split in IS fight*, Al Monitor, October 30, 2014 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2014/10/iraq-christian-paramilitary-forcesnineveh.html>.
- 16| Entretien avec un journaliste chrétien, Ankawa, 28.11.2016.
- 17| <https://sonsoflibertyinternational.com/faq/>.
- 18| Joanna Paraszczuk, *The American Vets Fighting Against IS (And They're Not Mercenaries)*, Radio Free Europe Radio Liberty. 19 February 2015 - <http://www.rferl.org/a/american-veteransfighting-against-islamic-state/26858199.html> ; Rebecca Collard, *Meet the Americans Who Have Joined an Iraqi Militia to Fight ISIS*, Time, 27 March 2015. - <http://time.com/3761211/isisamericans-iraqi-militias/> ; Dan Oakes, *Suzanne Dredge, Islamic State: Australian man joins 'self sacrificers' group Dwekh Nawsha fighting militants in Iraq, calls for international support*, ABC News [Australia], 16 February 2015.
- 19| Entretien avec un journaliste chrétien, Ankawa, 28.11.2016.
- 20| Nineveh Plain Forces (NPF).
- 21| Tel Eskof / Tel Skuf / Tall Usqaf / Tall Asqaf, en arabe : □□□□□□ (la colline de l'évêque), connue aussi sous le nom de Tesqopa - <https://en.wikipedia.org/wiki/Tesqopa>.
- 22| <http://www.bet-nahrain.org/>.
- 23| https://en.wikipedia.org/wiki/Bet-Nahrain_Democratic_Party.
- 24| Judit Neurink, *Christian militia formed to fight off ISIS*; RUDAW, 27/2/2015 - <http://rudaw.net/english/kurdistan/270220152>.
- 25| *THE ESTABLISHMENT OF NINEVEH PLAIN FORCES – NPF*, Syriacsnews, January 7, 2015 - <http://www.syriacsnews.com/establishment-nineveh-plain-forces-npf/>.
- 26| MATT CETTI-ROBERTS, *Inside the Christian Militias Defending the Nineveh Plains. Some work with the Peshmerga, some don't—and they only trust their own*, War is Boring, March 6, 2015 - <https://warisboring.com/inside-the-christian-militias-defending-the-nineveh-plainsfe4a10ba-beed#.7v31tqs04>.
- 27| *Ibid.*, commentaires sur le forum.
- 28| *The Babylon Brigade, Christian Militia Fights ISIS*, Soldier of Fortune, April 16, 2016 - <https://www.sofmag.com/the-babylon-brigade-christian-militia-fights-isis>.
- 29| *Iraq Christian militia threatens to ethnically cleanse Sunni Arabs*, MEMO Middle East Monitor, 20170802 - <https://www.middleeastmonitor.com/20170208-iraq-christian-militia-threatenstoethnically-cleanse-sunni-arabs/>.
- 30| Irak: „Rache ist keine christliche Haltung“, Radio Vatikan, 16.2.2017 - http://de.radiovaticana.va/news/2017/02/16/irak_%E2%80%99Erache_ist_keine_christliche_haltung%E2%80%9C/1293015.
- 31| *Il a été impossible de déterminer si la milice impliquée ici est la Brigade Babylon ou une autre unité chrétienne des milices Hachd al-Chaabi*.
- 32| *Iraq Christian militia threatens to ethnically cleanse Sunni Arabs*, MEMO Middle East Monitor, 20170802 - <https://www.middleeastmonitor.com/20170208-iraq-christian-militia-threatenstoethnically-cleanse-sunni-arabs/>.
- 33| *Protection Force of Êzîdxan (= Pays des yézîdîs)*, également connue sous le nom de *Ezîdkhan Defense Units* ; en kurde : Hêza Parastîna Êzîdxanê (HPÊ - https://en.wikipedia.org/wiki/%C3%8Az%C3%AEdxan_Protection_Force, en français : https://fr.wikipedia.org/wiki/Force_de_protection_d%27%C3%8Az%C3%AEdxan).

- 34| *IS-Terror in Shingal: Wer kämpft gegen wen? Ein Überblick*, Êzîdî-Press – êzidisches Nachrichtenportal, Oct. 12th, 2014- <http://ezidipress.com/blog/is-terror-in-shingal-wer-kaempft-gegenwen-ein-ueberblick/>.
- 35| Mohammed A. Salihi, *With the Islamic State gone from Sinjar, Kurdish groups battle for control*, Al Monitor, December 10, 2015 <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/12/iraqkurdistan-sinjar-liberated-isis-hegemony.html#>.
- 36| *Sinjar Resistance Units*, en kurde : Yekîneyên Berxwedana Şengalê (YBŞ) - https://en.wikipedia.org/wiki/Sinjar_Resistance_Units, en français : https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_de_r%C3%A9sistance_de_Sinjar.
- 37| *Êzîdxan Women's Units*, en kurde : Yekîneyên Jinên Êzîdxan (YJÊ) – https://en.wikipedia.org/wiki/%C3%8Az%C3%AEdxan_Women's_Units https://en.wikipedia.org/wiki/%C3%8Az%C3%AEdxan_Women%27s_Units, en français : https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_des_femmes_d%27%C3%8Az%C3%AEdxan.
- 38| *En kurde : Femandariya Hevbeş a Şengalê*, Nom complet : *Commando Êzîdxan de libération de Sinjar* (en kurde : *Femandariya Êzîdxana Ji Bo Rizgariya Şengalê*) - https://en.wikipedia.org/wiki/Sinjar_Alliance.
- 39| *Sinjar Resistance Units*, en kurde : Yekîneyên Berxwedana Şengalê (YBŞ) - https://en.wikipedia.org/wiki/Sinjar_Resistance_Units, en français : https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_de_r%C3%A9sistance_de_Sinjar.
- 40| Fehim Taştekin, *How are Iraq's Yazidis faring amid Kurds' confrontations?* Al Monitor, May 9, 2017 - <http://qoshe.com/al-monitor/fehimi-tastekin/how-are-iraq-s-yazidis-faring-amid-kurds-confront/1187211>.
- 41| Shamal Abdullah, *Yazidis Form Militia to Protect Sinjar Mountain*, AINA [Assyrian International News Agency], 2014-08-06 - <http://www.aina.org/news/20140806125221.htm>.
- 42| YBS tells US delegation they're independent force for Yazidis in Shingal, RUDAW, 16/12/2016 - <http://rudaw.net/english/kurdistan/161220162?keyword=yezidi>.
- 43| *Êzîdxan Women's Units*, en kurde : Yekîneyên Jinên Êzîdxan (YJÊ), cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_des_femmes_d%27%C3%8Az%C3%AEdxan.
- 44| YPJ-Sinjar founding meeting held, DIHA, 7 January 2015 - <http://www.diclehaber.com/en/news/content/view/438654>.
- 45| Sarah Moroz, *The women taking on Isis: on the ground with Iraq's female fighters*, The Guardian, 11 September 2015 - <https://www.theguardian.com/artanddesign/2015/sep/11/women-taking-on-isis-iraq-yazidi-female-fighters>.
- 46| *Sinjar Women's Protection Units*, en kurde : Yekîneyên Parastina Jin ê Şengalê (YPJ-Sinjar).
- 47| *Protection Force of Êzîdxan (= Pays des yézidis)*, également connu sous le nom de *Ezidkhan Defense Units* ; en kurde : *Hêza Parastina Êzîdxanê (HPÊ* - https://en.wikipedia.org/wiki/%C3%8Az%C3%AEdxan_Protection_Force, en français : https://fr.wikipedia.org/wiki/Force_de_protection_d%27%C3%8Az%C3%AEdxan).
- 48| YPJ Shengal changes its name to YJÊ, ANFNews, October 26, 2015 - <http://anfenglish.com/women/ypj-shengal-changes-its-name-to-yje>.
- 49| *En anglais : Sinjar Joint Command*, en kurde : *Femandariya Hevbeş a Şengalê*.
- 50| *En anglais : Ezidkhan Command for Liberating Sinjar*, en kurde : *Femandariya Êzîdxana Ji Bo Rizgariya Şengalê*.
- 51| *Independent Yazidi units join Shingal alliance*, Êzîdî Press, October 1st, 2015 - <http://ezidipress.com/en/independent-yezidi-units-join-shingal-alliance/>.
- 52| Abdullah Öcalan: *Confédéralisme démocratique* - <http://www.freedom-for-ocalan.com/francais/Abdullah-Ocalan-Confederalisme-democratique.pdf>.
- 53| https://fr.wikipedia.org/wiki/Abdullah_%C3%96calan.
- 54| *Hêza Parastina Şingal (HPS)*.
- 55| *HPS benennt sich in HPÊ um: Hêza Parastina Êzîdxan*, Êzîdî Press, 17. November 2015 - <http://ezidipress.com/blog/hps-benennt-sich-in-hpe-um-heza-parastina-ezidxan/>.
- 56| *IS-Terror in Shingal: Wer kämpft gegen wen? Ein Überblick*, Êzîdî Press, Okt 12th, 2014 - <http://ezidipress.com/blog/is-terror-in-shingal-wer-kaempft-gegenwen-ein-ueberblick/>.
- 57| Jonathan Brown, *Kurdish liberators become occupiers as Yazidi militias vie for power in ruins of Sinjar*, International Business Times, March 31, 2016 - <http://www.ibtimes.co.uk/iraq-kurdish-liberators-become-occupiers-yazidi-militias-vie-power-ruins-sinjar-1552394>.
- 58| Guido Steinberg, *Die »Volksmobilisierung« im Irak. Das schiitische Milizenbündnis al-Hashd ash-Sha'bi beschleunigt den Zerfall des Staates*, SWP-Aktuell 52, August 2016 - https://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/aktuell/2016A52_sbg.pdf.
- 59| *Kurdische Regierung: Heydar Shesho auf offizielle Anordnung verhaftet*, Êzîdî Press, 6. April 2015 - <http://ezidipress.com/blog/kurdische-regierung-heydar-shesho-auf-offizielle-anordnung-verhaftet/>.
- 60| Fehim Taştekin, *How are Iraq's Yazidis faring amid Kurds' confrontations?* Al Monitor, May 9, 2017 -<http://qoshe.com/al-monitor/fehimi-tastekin/how-are-iraq-s-yazidis-faring-amid-kurds-confront/1187211> ; on peut y lire : « 1000 autres yézidis ont rejoint l'HPS de Haydar Shesho, alliée au PDK. »
- 61| *Interview mit Heydar Shesho: „Unsere Einheit und unsere Flagge sind unverhandelbar“*, Êzîdî Press, 14. April 2015- <http://ezidipress.com/blog/interview-mit-heydar-shesho-unsere-einheit-und-unsere-flagge-sind-unverhandelbar/>.

- 62| https://en.wikipedia.org/wiki/Haydar_Shesho.
- 63| HPS-Oberkommandeur Heydar Shesho verhaftet, *Êzîdî Press*, April 6th, 2015 - <http://ezidipress.com/blog/eilmeldung-hps-oberkommandeur-heydar-shesho-verhaftet/> ; Kurdische Regierung: Heydar Shesho auf offizielle Anordnung verhaftet, *Êzîdî Press*, April 6th, 2015 - <http://ezidipress.com/blog/kurdische-regierung-heydar-shesho-auf-offizielle-anordnung-verhaftet/>.
- 64| Interview mit Heydar Shesho: „Unsere Einheit und unsere Flagge sind unverhandelbar“, *Êzîdî Press*, April 14th, 2015 - <http://ezidipress.com/blog/interview-mit-heydar-shesho-unsere-einheit-und-unsere-flagge-sind-unverhandelbar/>.
- 65| Interview mit Heydar Shesho: „Unsere Einheit und unsere Flagge sind unverhandelbar“, *Êzîdî Press*, 14. April 2015 - <http://ezidipress.com/blog/interview-mit-heydar-shesho-unsere-einheit-und-unsere-flagge-sind-unverhandelbar/>.
- 66| Yezidi Special Units.
- 67| https://en.wikipedia.org/wiki/Mahma_Xelil.
- 68| Sanktionen gegen Shingal-Region: „Wir sind nur Bauern in diesem Spiel“, *Êzîdî Press*, May 16th 2016 - <http://ezidipress.com/blog/sanktionen-gegen-shingal-region-wir-sind-nur-bauern-in-diesem-spiel/>.
- 69| PKK announces new Yezidi armed unit in Shingal, *RUDAW*, 25/1/2017 - <http://www.rudaw.net/english/kurdistan/250120171?keyword=PKK>.
- 70| December 2014 Sinjar Offensive - https://en.wikipedia.org/wiki/December_2014_Sinjar_offensive.
- 71| November 2015 Sinjar Offensive - https://en.wikipedia.org/wiki/November_2015_Sinjar_offensive.
- 72| En kurde : Yekîneyên Parastina Gel (YPG) - https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_de_protection_du_peuple.
- 73| Zentralrat der Êzîden in Deutschland: Pressemitteilung: Innerkurdische Auseinandersetzung in Khanasor (Shingal), 3.März 2017 - <http://ezidis.org/2017/03/03/zentralrat-der-eziden-in-deutschland-pressemitteilung-innerkurdische-auseinandersetzung-in-khanasor-shingal/> ; Loveday Morris, Yazidis who suffered genocide are fleeing again, but this time not from the Islamic State, *Washington Post*, March 21, 2017 - https://www.washingtonpost.com/world/middle_east/yazidis-who-suffered-genocide-are-fleeing-again-but-this-time-not-from-the-islamic-state/2017/03/21/6392fe26-0353-11e7-9d14-9724d48f5666_story.html?utm_term=.81fa89e33f69.
- 74| Barzani Directs Peshmerga Ministry to Stabilize Situation in Sinjar, *Basnews English*, 04/03/2017 - <http://www.basnews.com/index.php/en/news/kurdistan/334275>.
- 75| Matthias Gebauer, Christoph Sydow, Gerald Traufetter, Irak: Kurdenmiliz kämpft offenbar mit deutschen Waffen gegen Jesiden, *DER SPIEGEL*, 6.3.2017 - <http://www.spiegel.de/politik/deutschland/irak-kurden-miliz-kaempft-offenbar-mit-deutschen-waffen-gegen-jesiden-a-1137481.html>.
- 76| Jonathan Brown, Kurdish liberators become occupiers as Yazidi militias vie for power in ruins of Sinjar, *International Business Times*, March 31, 2016 - <http://www.ibtimes.co.uk/iraq-kurdishliberators-become-occupiers-yazidi-militias-vie-power-ruins-sinjar-1552394>.

7. Autres évolutions dans la plaine de Ninive et la région de Sinjar

Depuis la reconquête des localités chrétiennes dans la plaine de Ninive en octobre 2016, les chrétiens pourraient théoriquement rentrer chez eux. Mais, nous l'avons déjà mentionné, il faudrait auparavant reconstruire les immeubles et l'infrastructure qui ont été détruits. À court terme à tout le moins, les perspectives ne sont pas bonnes, car les anciens habitants de ces localités n'en ont pas les moyens financiers. En dépit de campagnes de dons en faveur de la reconstruction dans ces localités chrétiennes libérées, qui sont organisées en Irak et dans les communautés de la diaspora, en Europe et, principalement, aux États-Unis, on ne peut escompter que des tiers mettent réellement les moyens nécessaires à leur disposition. Enfin, il faudrait également clarifier la question des garanties en matière de sécurité. Nous avons expliqué plus haut pourquoi cela ne peut advenir dans les termes espérés par la population chrétienne et certains leaders religieux.

Le plus gros problème relatif au retour des chrétiens dans leurs anciennes localités de la plaine de Ninive reste toutefois le statut en suspens des 'territoires contestés' au sens de l'article 140 de la Constitution irakienne (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne). Il faut s'attendre à ce que le conflit entre Bagdad et Erbil à propos des 'territoires contestés' reprenne le dessus après la reconquête de Mossoul. Il n'est pas difficile de comprendre que le gouvernement irakien tout autant que la Région autonome du Kurdistan ait un intérêt bien fondé à contrôler les 'territoires contestés' et leurs riches gisements pétrolifères. Au vu du flou, décrit plus haut, qui entoure les conditions d'un référendum, toujours imaginable à ce jour, sur le statut des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne, il est pour l'heure impossible de savoir si cette question trouvera une résolution pacifique.

Dans ce contexte, le cours que prendra la discussion sur une éventuelle scission de la Région autonome du Kurdistan de la fédération irakienne ne sera pas sans importance. Jusqu'à l'été 2014, les dirigeants du Kurdistan ont régulièrement martelé que l'indépendance de la Région était l'un de leurs objectifs. L'invasion du nord et du centre de l'Irak par l'EI a classé, temporairement au moins, cette question. Les déclarations de Qubad Talabani, vice-Premier ministre du GRK, en décembre 2016 indiquent que

Le retour dans les régions d'origine n'est réaliste que si tous les obstacles politiques sont aplanis auparavant

le GRK s'est de nouveau emparé de ce dossier. Nechirvan Barzani, Premier ministre de la Région autonome du Kurdistan, a même complété les propos de son collègue en affirmant qu'un référendum serait organisé sur ce thème¹. Impossible de prédire s'il aura effectivement lieu. Car la situation générale s'est plutôt détériorée. Depuis deux ans, la Région autonome du Kurdistan est non seulement confrontée à une crise économique profonde, mais, bien plus inquiétant, à une crise politique, qui a notamment rapport avec le fait que Massoud Barzani s'accroche désespérément à la présidence². Son mandat s'est en principe achevé dès 2013, mais a été prorogé jusqu'au 19 août 2015 par le Parlement en raison de la crise.

7.1 La menace de conflit sur les localités chrétiennes de la plaine de Ninive

Un nouveau conflit – armé dans le pire des cas – pourrait surgir entre le gouvernement central irakien et la Région autonome du Kurdistan si aucune solution consensuelle n'est trouvée sur la question des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne). On peut en particulier le redouter si la Région autonome du Kurdistan maintient non seulement ses prétentions sur Kirkuk, mais souhaite, de plus, annexer les territoires chrétiens de la plaine de Ninive. Des observateurs parlent à ce propos déjà de la menace d'une nouvelle proxy war, d'une guerre par procuration ou États interposés. Les suppléants seraient ici Bagdad et Erbil, dont les intérêts directs fourniraient le scénario du conflit. Mais, en coulisses, les ficelles seraient tirées par l'Iran, puissance tutélaire du gouvernement central irakien, et par la Turquie, protectrice de la Région autonome du Kurdistan³. Ce conflit n'est toutefois pas le seul qui menace d'éclater dans les territoires chrétiens de la plaine de Ninive.

Menace de conflit
autour des 'territoires
contestés'

7.2 La menace de conflits sur les territoires yézidis dans les districts de Sinjar et de Shekhan

Un conflit armé pourrait également éclater dans les anciens territoires des yézidis, dans les districts de Sinjar et de Shekhan. Ici aussi, le problème sous-jacent est celui de l'appartenance des 'territoires contestés'. Et ici aussi, l'intérêt des différents camps ne réside pas uniquement dans une attribution administrative, mais dans l'accès aux ressources minières. Cependant, les débats publics sont actuellement dominés par une tout autre question.

Nous l'avons déjà évoqué, les peshmergas kurdes ont fui devant l'avancée des djihadistes dans le district de Sinjar, en livrant les yézidis à la merci de l'EI. Encerclés dans les monts Sinjar, ils ont été sauvés après plusieurs jours par les combattants des YPG et du PKK, accourus depuis la Syrie et d'autres régions du Kurdistan et soutenus par des frappes aériennes américaines. Par la suite, les peshmergas sont revenus dans la région de Sinjar.

Les districts de Sinjar et de Shekhan se situent dans le gouvernorat de Ninive. Ils se situent donc hors de la Région autonome du Kurdistan et sont légale-

ment placés sous le contrôle du gouvernement central irakien. Ces deux districts font partie des 'territoires contestés' dont le futur statut devrait être décidé par un référendum aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne).

À l'été 2014, l'EI s'est emparé du district de Sinjar. Dans une première contre-offensive lancée en décembre 2014⁴, les peshmergas et des milices proches du PKK et du PYD, appuyées par les armées de l'air américaine, britannique, canadienne et australienne, ont tenté, avec un succès mitigé, de reconquérir le district. Les peshmergas sont parvenus à reprendre une partie de la ville de Sinjar et une grande partie des monts Sinjar. Les Unités de protection du peuple (YPG) du PYD ont, au même moment, pu chasser l'EI de l'ouest des monts Sinjar, puis ouvrir un corridor menant des monts Sinjar à la Syrie. Il a fallu attendre une seconde offensive en novembre 2015⁵ pour libérer complètement la ville de Sinjar et les monts Sinjar de l'emprise de l'EI. Outre les peshmergas kurdes, plusieurs milices se sont engagées dans ce combat, dont les *Zêravani Peshmerga* – une unité de police du ministère de l'Intérieur de la Région autonome du Kurdistan –, l'*Alliance Sinjar*⁶ yézidie – composée des *Forces d'autodéfense de Shengal (HPŞ)*⁷, des *Unités de résistance de Sinjar (YBSŞ)*⁸, des *Unités des femmes d'Êzîdxan (YJÊ)*⁹ –, la *Force de défense du peuple (HPG)*¹⁰ et les *Unités de femmes libres (YJA-STAR)*¹¹ du PKK, des combattants du *Parti communiste-marxiste-léniniste turc (MLKP)* allié au PKK¹², les *Unités de protection du peuple (YPG)*¹³, les *Unités de protection de la femme (YPJ)*¹⁴ du PYD¹⁵. Ils ont été soutenus par les U.S. Special Forces¹⁶ et les armées de l'air américaine, britannique et canadienne.

Au vu de l'évolution de la situation depuis le début de l'été 2014, il ne surprendra guère, mais il n'est pas inutile de le souligner, que ni l'armée irakienne ni l'une des nombreuses milices qui lui sont alliées n'aient participé aux offensives de décembre 2014 ou novembre 2015 lancées contre l'EI dans la région. Pourtant, elle fait partie des 'territoires contestés' au sens de l'article 140 de la Constitution irakienne (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne), se trouvant hors de la Région autonome du Kurdistan et relevant par conséquent du contrôle du gouvernement central irakien.

La démarche, apparemment commune, de la coalition particulièrement hétéroclite présentée ci-dessus pourrait laisser croire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur la coexistence pacifique des peshmergas et du PKK, pas plus aujourd'hui qu'à l'avenir. Cependant, cette démarche prétendue commune – il serait plus juste de dire parallèle ou simultanée – n'est due qu'au partage d'un même objectif, récupérer ou libérer les territoires conquis par l'EI à l'été 2014.

En réalité, il faut compter ici non pas sur un conflit dans cette région – comme c'est le cas pour les territoires chrétiens de la plaine de Ninive –, mais sur deux conflits superposés.

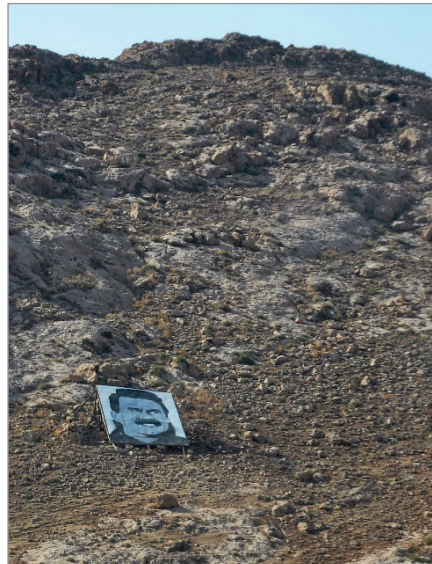
L'un concerne la question des territoires dits contestés – en l'occurrence les districts de Sinjar et de Shekhan. Si aucune solution consensuelle au sens de l'article 140 de la Constitution irakienne (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum

sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne) n'était trouvée, un nouveau conflit – armé dans le pire des scénarios – pourrait éclater entre le gouvernement central irakien et la Région autonome du Kurdistan. Cette menace se révélerait particulièrement imminente si la Région autonome du Kurdistan tentait d'annexer les districts de Sinjar et de Shekhan, où, avant leur conquête par l'EI à l'été 2014, résidaient les yézidis. Ici aussi s'applique ce que des observateurs ont prédit pour la plaine de Ninive : il faut y redouter une nouvelle guerre par procuration ou États interposés, une proxy war, dans laquelle l'Iran se tiendrait derrière le gouvernement central irakien et la Turquie derrière la Région autonome du Kurdistan¹⁷. La seule manière d'empêcher ce conflit serait d'organiser prochainement le référendum sur les 'territoires contestés', qui devait se tenir à l'origine avant la fin de l'année 2007, et que les parties au conflit en acceptent le résultat.

Si ce référendum n'a toujours pas été organisé, c'est aussi parce qu'on ignore toujours qui doit être convié à y participer.

La menace de conflit qui pèse sur les districts de Sinjar et de Shekhan – 'territoires contestés' au sens de l'article 140 de la Constitution irakienne – ne représente qu'un conflit parmi d'autres risquant de s'abattre sur cette région. Un second s'annonce entre les peshmergas et le PKK.

7.3 La menace de conflit entre les peshmergas et le PKK dans le district de Sinjar



*Panneau avec le portrait d'Abdullah Öcalan, dirigeant du PKK, sur la voie nord vers les monts Sinjar, 27 octobre 2016.
© Otmar Oehring*

Actuellement la région de Sinjar est contrôlée par deux coalitions armées : les peshmergas kurdes d'un côté, et le PKK, les Unités de protection du peuple (YPG) du PYD, version syrienne du PKK, et plusieurs milices yézidies coalisées avec lui de l'autre côté. Raison pour laquelle on passe de nombreux postes de contrôle des peshmergas et du PKK, mais un seul de l'armée irakienne, sur la route entre Dohouk et la Région autonome du Kurdistan, qui passe par Rabia¹⁸.

Ce dernier poste peut être interprété comme un signe que ce territoire se trouve de facto hors de la Région autonome du Kurdistan et dans les territoires contrôlés par le gouvernement central irakien. Toutefois, la région de Sinjar fait non seulement aussi partie

des 'territoires contestés' entre le gouvernement central irakien et la Région autonome du Kurdistan, mais encore de celles que se disputent les peshmergas et le PKK et ses alliés.

Deux conflits latents se superposent aussi depuis un certain temps ici, pour lesquels aucune solution pacifique ne se dessine actuellement. Nous l'avons déjà mentionné, le conflit entre le gouvernement central irakien et la Région autonome du Kurdistan doit se résoudre dans le cadre d'un référendum aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne).



Cimetière de martyrs du PKK sur le versant nord des monts Sinjar, 27 octobre 2016.
© Otmar Oehring

Il est tout aussi urgent de trouver une solution au conflit opposant les peshmergas et le PKK et leurs alliés (YPG, PYD, etc.). Elle est en effet la condition du retour, au moins sur le plan théorique, des yézidis dans la région de Sinjar. On peut cependant douter à bon droit qu'une solution impliquant toutes les parties au conflit citées soit trouvée dans un avenir proche – c'est-à-dire immédiatement à l'issue d'une victoire dans la campagne de reconquête de Mossoul.



Combattant peshmerga devant une barricade érigée par le PKK à Sinjar, 27 octobre 2016.
© Otmar Oehring

Aucune solution du conflit entre peshmergas et PKK en vue

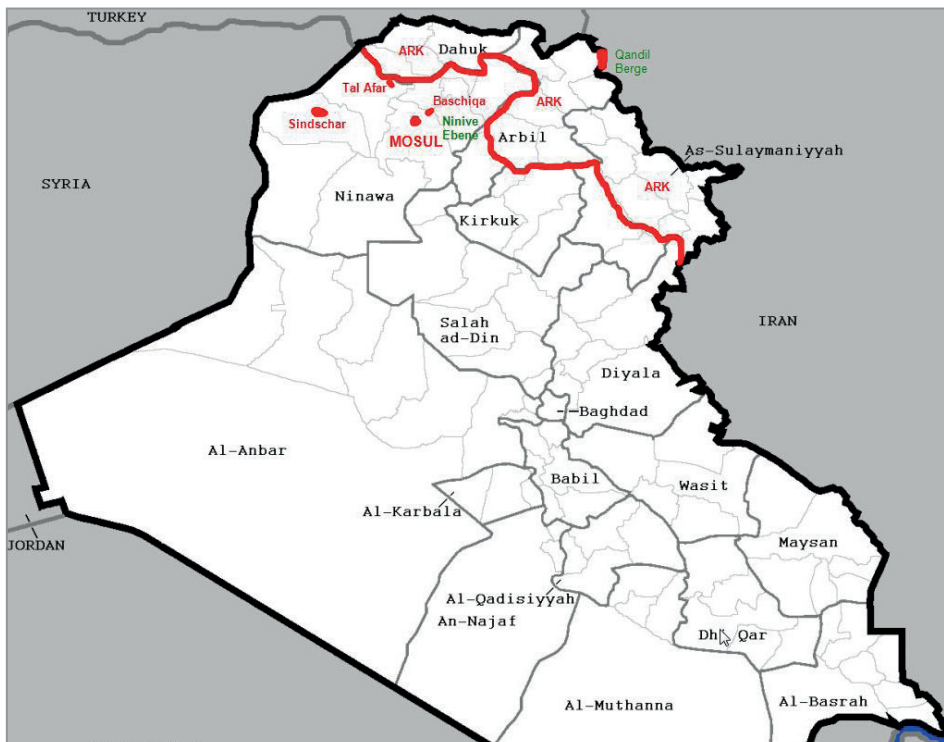
Du point de vue juridique, aucun des deux camps ne peut justifier sa présence dans la région. Les peshmergas parce qu'ils sont une unité militaire de la Région autonome du Kurdistan et que cette dernière n'a aucune attribution sur le territoire de Sinjar. Le PKK et ses milices alliées, parce qu'en leur qualité d'acteurs non étatiques turcs ou syriens, ils ne peuvent, à l'exception des milices yézidiennes, faire valoir aucune raison convaincante de leur présence dans la région.

C'est dans ce contexte qu'il faut réinscrire les propos récents du Premier ministre de la Région autonome du Kurdistan, Nechirvan Barzani. Le 15 décembre 2016, il remerciait encore le PKK pour son engagement, tout en l'enjoignant à quitter Sinjar, faute de quoi la population n'y reviendrait pas et leurs villages ne pourraient pas être reconstruits¹⁹. Peu de temps après, début 2017, il menaçait le PKK de mesures violentes s'il n'obéissait pas à l'injonction de quitter Sinjar²⁰. Il est probable que Nechirvan Barzani se soit appuyé dans son exhortation sur les propos du porte-parole du ministère des Affaires étrangères américain, l'amiral John Kirby, qui, dès le 12 décembre 2016, avait sommé le PKK et ses milices alliées de quitter Sinjar. Kirby avait rappelé que le PKK se trouvait sur la liste américaine des organisations terroristes, ne jouait aucun rôle à Sinjar et représentait un obstacle fondamental à la réconciliation dans la région, comme au retour des déplacés internes. Il est frappant de noter la distinction à laquelle Kirby procède entre le PKK, considéré comme une organisation terroriste, et ses milices alliées ou le PYD – présenté de façon unanime comme la branche syrienne du PKK – qui ont été soutenues en Syrie par le gouvernement Obama dans leur combat contre l'EI²¹. Le site d'informations Basnews, proche du PDK, relatait le 13 décembre que les États-Unis cherchaient un mécanisme pour garantir un retrait pacifique du PKK²².

On a appris peu après que le chef du PKK, Murat Karayılan²³, menait des négociations secrètes avec le gouvernement de la Région autonome du Kurdistan sur le retrait de la région et qu'il a donné son accord au retrait des Unités de protection du peuple (YPG) de Sinjar à l'issue des négociations. Ces informations sont toutefois impossibles à vérifier et ne paraissent, de surcroît, pas entièrement crédibles au vu des évolutions récentes²⁴.

On peut cependant supposer que la Région autonome du Kurdistan et, en premier lieu, la Turquie veuillent imposer le retrait du PKK et de ses alliés. La Région autonome du Kurdistan, parce qu'elle souhaite assumer seule le contrôle de la région avec ses peshmergas – bien qu'elle ne puisse faire valoir, nous l'avons dit, aucun droit quant à sa présence dans la région. La Turquie, parce qu'elle veut empêcher que le PKK puisse disposer d'une zone de retranchement pour ses alliés syriens du PYD dans cette région kurde de la Syrie, appelée Rojava par les Syriens. En outre, la Turquie ne souhaite pas – c'est en tous cas les informations qui circulent – que le PKK obtienne une nouvelle base opérationnelle dans le nord de l'Irak pour ses activités en Turquie, qui représenterait une alternative à celle qu'il possède dans les monts Kandil dans le triangle entre la Turquie, l'Iran et l'Irak. Les monts Kandil se situent sur le territoire de la Région autonome du Kurdistan, non loin de la frontière avec la Turquie, dans une région montagneuse certes difficilement accessible, mais tout aussi difficile à contrôler par la Région autonome du Kurdistan²⁵.

Il paraît néanmoins peu crédible que la région de Sinjar puisse représenter une alternative aux monts Kandil pour les bases militaires du PKK, d'où il pourrait diriger des opérations en Turquie. La frontière turque se trouve à 150-200 km de la région de Sinjar et il faut traverser la Région autonome du Kurdistan pour aller de l'une à l'autre (ce qui ne devrait représenter pour le moment aucun problème étant donné les relations très étroites entre Erbil et Ankara). Des initiés, dont l'essayiste Ibrahim Osman, rappellent par conséquent que la région de Sinjar ne présente aucune propriété politique, militaire ou logistique qui justifierait d'en faire un second Kandil. Sinjar n'a rien à voir avec Kandil, qui se trouve dans les montagnes irakiennes. Sinjar est comme une île au milieu de l'océan, sans terres adjacentes. Suivre un plan de cette nature relèverait du suicide militaire pour le PKK²⁶.



Carte élaborée par Otmar Oehring à partir de la carte suivante : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Iraq_Dist.png

Les monts Kandil se situent sur le territoire de la Région autonome du Kurdistan à portée de la frontière avec la Turquie, dans une région montagneuse certes difficilement accessible, mais tout aussi difficile à contrôler par la Région autonome du Kurdistan²⁷.

Massoud Barzani, président de la Région autonome du Kurdistan, s'est déclaré contre un conflit armé avec le PKK, une position des plus raisonnables au regard des défis politiques et économiques que doit actuellement relever le Kurdistan irakien. Reste toutefois en suspens la question de savoir si la Région autonome du Kurdistan et le PKK contrôlent vraiment la situation ou s'ils peuvent être poussés à agir dans une voie ou une autre par la Turquie et l'Iran.

En effet, l'Iran souhaite aussi peu le retrait du PKK dans les monts Kandil à la frontière iranienne que la Turquie ne veut accepter que le PKK se maintienne dans la région de Sinjar. Pour le moment, le conflit semble se dérouler par médias interposés. Une partie de ce qui est relaté n'a d'ailleurs manifestement aucun rapport avec la réalité. Mais il pourrait en aller rapidement autrement étant donné la volatilité des évolutions dans la région²⁸.

On peut en tout état de cause affirmer avec certitude que la présence du PKK dans la région ne constitue pas le véritable obstacle au retour des yézidis dans leur région d'origine, quoi qu'en disent le Premier ministre de la Région autonome du Kurdistan et l'ancien porte-parole du ministère des Affaires étrangères américain. Après tout, ce sont bien le PKK et ses alliés, notamment, qui ont accouru à l'été 2014 pour aider les yézidis juste après la conquête de l'EI, et qui leur ont permis de fuir. On peut donc s'attendre à ce que les yézidis restés dans la région éprouvent plus de sympathie pour le PKK et leurs alliés que pour les peshmergas.

La Turquie et l'Iran ont encore d'autres intérêts dans la région que ceux concernant les scénarios conflictuels décrits. Ils pourraient eux aussi conduire tout droit à des conflits susceptibles d'affecter l'avenir des chrétiens et yézidis restés dans la région.

- 1] *Talks begin with Bagdad over Kurdistan independence, The New Arab, 9 December 2016 - <https://www.alaraby.co.uk/english/news/2016/12/9/talks-begin-with-baghdad-over-independent-kurdistan>.*
- 2] *Tanya Goudsouzian, For Iraq's Kurds, it's not about independence any more. Apathy and cynicism pervasive in Iraq's Kurdish region as an unending series of crises and scandals unfolds. ALJAZEERA, 14 November 2016 - <http://www.aljazeera.com/blogs/middleeast/2016/11/iraq-kurds-independence-anymore-161114110224637.html>.*
- 3] *Entretiens avec des acteurs politiques, des analystes politiques, des leaders religieux ou représentants ecclésiastiques et des journalistes, Région autonome du Kurdistan, 24-30 octobre 2016.*
- 4] *December 2014 Sinjar offensive - https://en.wikipedia.org/wiki/December_2014_Sinjar_offensive.*
- 5] *November 2015 Sinjar offensive - https://en.wikipedia.org/wiki/November_2015_Sinjar_offensive.*
- 6] *En anglais : Sinjar Joint Command, en kurde : Femandariya Hevbeş a Şengalê - https://en.wikipedia.org/wiki/Sinjar_Alliance.*
- 7] *Hêza Parastina Şingal (HPS), en français : Force de protection d'Êzîdxan - https://fr.wikipedia.org/wiki/Force_de_protection_d%27%C3%8Az%C3%AEdxan.*
- 8] *Sinjar Resistance Units, en kurde : Yekîneyên Berxwedana Şengalê (YBŞ) - https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_de_r%C3%A9sistance_de_Sinjar.*
- 9] *Êzîdxan Women's Units, en kurde : Yekîneyên Jinên Êzîdxan (YJÊ) - https://en.wikipedia.org/wiki/%C3%8Az%C3%AEdxan_Women's_Units.*
- 10] *En kurde : Hêzên Parastina Gel (HPG), branche armée du Parti des travailleurs du Kurdistan (en kurde : Partiya Karkerên Kurdistanê (PKK) - https://fr.wikipedia.org/wiki/Force_de_d%C3%A9fense_du_peuple - https://en.wikipedia.org/wiki/%C3%8Az%C3%AEdxan_Women's_Units.*
- 11] *En kurde : Yekîneyên Jinên Azad ên Star (YJA STAR), branche armée et féminine du Parti des travailleurs du Kurdistan (en kurde : Partiya Karkerên Kurdistanê (PKK) - https://en.wikipedia.org/wiki/Free_Women%27s_Units.*
- 12] *En turc : Marksist Leninist Komünist Parti (MLKP) - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_communiste_marxiste-l%C3%A9niste_\(Turquie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_communiste_marxiste-l%C3%A9niste_(Turquie)) ; voir aussi : MLKP fighters also in Sinjar, Kurdish Info, 23 August 2014 - <http://www.kurdishinfo.com/mlkp-fighters-also-sinjar> et Botan Gulan, MLKP fighter: We will be at the front until Sinjar is liberated, FiratNews.com, 29.12.2014 - <http://archive.li/a6Tyu>, sauvegarde de <https://web.archive.org/web/20150128055019/http://en.firatnews.com/news/news/mlkp-fighter-we-will-be-at-the-front-until-sinjar-is-liberated.htm>.*
- 13] *Ou Unités de protection du peuple (en kurde : Yekîneyên Parastina Gel (YPG), branche armée du Parti de l'union démocratique (en kurde : Partiya Yekitîya Demokrat (PYD), considéré comme la bouture syrienne du PKK) - https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_de_protection_du_peuple ; https://en.wikipedia.org/wiki/People%27s_Protection_Units.*
- 14] *Ou Unités de protection de la femme (en kurde : Yekîneyên Parastina Jin (YPJ), branche armée et féminine du Parti de l'union démocratique (en kurde : Partiya Yekitîya Demokrat (PYD) - https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_de_protection_de_la_femme ; https://en.wikipedia.org/wiki/Women%27s_Protection_Units.*
- 15] *Parti de l'union démocratique (en kurde : Partiya Yekitîya Demokrat (PYD), considéré comme la branche syrienne du PKK - https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_de_l%27union_d%C3%A9mocratique.*
- 16] *Sinjar 'liberated' from Islamic State group control, Kurdish leaders say, France24. 2015-11-14 - <http://www.france24.com/en/20151113-iraq-kurdish-forces-enter-islamic-state-group-held-sinjar>.*
- 17] *Entretiens avec des acteurs politiques, des analystes politiques, des représentants des yézidis et des journalistes, Région autonome du Kurdistan, 24-30 octobre 2016.*
- 18] *Visite de la région de Sinjar, 27.10.2016.*
- 19] *US government: the Kurdistan Workers' Party should play no role in Sinjar - ARA News, December 16, 2016 - <http://ARA News.net/2016/12/us-government-pkk-should-play-no-role-in-sinjar/>.*
- 20] *Mahmut Bozarslan, Who's fighting whom in Iraq's Sinjar? Al-Monitor, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/turkey-iraq-kurdistan-who-is-fighting-for-shengal.html>.*
- 21] *US government: the Kurdistan Workers' Party should play no role in Sinjar - ARA News, December 16, 2016 - <http://ARA News.net/2016/12/us-government-pkk-should-play-no-role-in-sinjar/>.*
- 22] *US government: the Kurdistan Workers' Party should play no role in Sinjar - ARA News, December 16, 2016 - <http://ARA News.net/2016/12/us-government-pkk-should-play-no-role-in-sinjar/>.*
- 23] *Mustafa Karayılan - https://tr.wikipedia.org/wiki/Murat_Karay%C4%B1lan et https://fr.wikipedia.org/wiki/Murat_Karay%C4%B1lan.*
- 24] *Mahmut Bozarslan, Who's fighting whom in Iraq's Sinjar? Al-Monitor, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/turkey-iraq-kurdistan-who-is-fighting-for-shengal.html>.*

- 25| *Mahmut Bozarslan, Who's fighting whom in Iraq's Sinjar? Al-Monitor, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/turkey-iraq-kurdistan-who-is-fighting-for-shengal.html>.*
- 26| *Fehim Taştekin, How are Iraq's Yazidis faring amid Kurds' confrontations? Al Monitor, May 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/05/turkey-iraq-sinjar-what-is-happening-in-yazidi-land.html>.*
- 27| *Mahmut Bozarslan, Who's fighting whom in Iraq's Sinjar? Al-Monitor, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/05/turkey-iraq-sinjar-what-is-happening-in-yazidi-land.html>.*
- 28| *Mahmut Bozarslan, Who's fighting whom in Iraq's Sinjar? Al-Monitor, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/05/turkey-iraq-sinjar-what-is-happening-in-yazidi-land.html>.*

8. Les intérêts des acteurs régionaux : l'Iran et la Turquie

8.1 Les intérêts de l'Iran

Les milices chiites Hachd al-Chaabi, financées par le gouvernement central irakien, mais simultanément conseillées et formées par des forces spéciales iraniennes, font partie de la coalition réunissant l'armée irakienne et les peshmergas kurdes dans le but de reconquérir Mossoul. Fin octobre 2016, 3000 combattants de la milice se sont dirigés depuis la périphérie de Sinjar vers Tall Afar. Le quotidien turc progouvernemental *Yeni Şafak*¹ a évoqué à ce propos un raid dangereux de groupes terroristes sur la ville peuplée par 60.000 Turkmènes. La qualification de terroristes ne se rapporte sans doute pas uniquement aux milices chiites, mais aussi au PKK, à qui *Yeni Şafak* attribue, à tort, le contrôle sur Sinjar. L'offensive aurait été planifiée juste auparavant lors d'une visite du commandant des Gardiens de la révolution islamique d'Iran, Qasem Soleimani², à Souleimaniye dans la Région autonome du Kurdistan.

Il faut effectivement supposer que les intérêts iraniens ont joué un rôle direct dans cette offensive. L'Iran est un acteur important dans la concrétisation des intérêts chiites en Irak. Son partenaire principal n'est en l'occurrence pas le Premier ministre actuel, Haïdar Al-Abadi, un chiite qui défend un équilibre entre les groupes ethno-religieux pour assurer la pérennité d'un État unitaire en Irak, mais son prédécesseur, également chiite, Nouri Al-Maliki.

Dans le cas cité, l'enjeu principal ne réside pas dans les intérêts des chiites en Irak ou dans une inquiétude – non dénuée de fondement étant donné les expériences passées – concernant des exactions violentes, voire le massacre de sunnites perpétré par des miliciens chiites. Les Turkmènes de Tall Afar ne sont en effet pas homogènes du point de vue religieux, une partie d'entre eux est sunnite, l'autre chiite. La Turquie se veut le protecteur des Turkmènes sunnites, tandis que l'Iran se voit comme la puissance tutélaire des Turkmènes chiites. Or, les Turkmènes chiites de Tall Afar ont été victimes de nombreuses exactions de la part des djihadistes sunnites au cours de la campagne de conquête de l'EI à l'été 2014. Par conséquent, on ne peut exclure des actes de vengeance des miliciens chiites sur la population sunnite, qu'elle soit Turkmène ou d'une autre origine ethnique³.

Pont terrestre entre l'Iran et le nord de la Syrie dans l'intérêt de l'Iran

Outre cela, l'attaque de Tall Afar par les milices chiites Hachd al-Chaabi répond aux intérêts stratégiques de l'Iran qui veut créer un pont terrestre entre l'Iran et le nord de la Syrie. Autant la partie occidentale de la Région autonome du Kurdistan, avec les provinces d'Erbil et de Dohouk, est une zone d'influence turque, autant sa partie orientale, avec la province de Souleimaniye, est une sphère d'influence iranienne. Mais l'Iran manque encore d'une tête de pont dans le nord-ouest de l'Irak qui permettrait de créer un pont terrestre entre l'Iran et sa sphère d'influence en Syrie. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'enjeu que constitue Tall Afar⁴.

On peut craindre néanmoins que l'engagement iranien autour de Tall Afar ne provoque un conflit durable dans la région. Au final, il importera peu qu'il se soit agi d'établir une tête de pont iranienne dans le nord de l'Irak ou de conflits interconfessionnels entre chiites et sunnites. Dans un cas comme dans l'autre, l'Iran et son allié le gouvernement central irakien se tiendront d'un côté, la Turquie et son allié la Région autonome du Kurdistan de l'autre⁵. Ces conflits n'affecteront donc pas seulement, pas même en premier lieu, les chrétiens et les yézidis vivant dans le nord de l'Irak, mais tout nouveau conflit dans cette région affaiblit aussi leurs perspectives d'avenir dans cette partie du pays.

8.2 es intérêts de la Turquie

Les relations entre la Turquie et l'Irak sont complexes, parce que la Turquie cultive de facto des relations à deux niveaux – avec la Région autonome du Kurdistan d'une part, avec le gouvernement central irakien de l'autre.

Les intérêts économiques d'Ankara et d'Erbil

La Turquie et les dirigeants de la Région autonome du Kurdistan, le président Massoud Barzani et le Premier ministre Nechirvan Barzani, entretiennent de bons contacts qui reposent essentiellement sur les intérêts économiques des deux camps. La Turquie est le principal partenaire économique de la Région autonome du Kurdistan. Une grande partie des produits de première nécessité est importée de Turquie et de nombreux services sont assurés par des entreprises turques, notamment dans le secteur de la construction et du tourisme. À l'inverse, la Région autonome du Kurdistan vend le pétrole extrait de son territoire, mais aussi de la région de Kirkuk – l'un des 'territoires contestés' (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne) – via le port turc de Ceyhan. Elle exporte non seulement le volume qu'elle est habilitée à commercialiser pour son propre compte en vertu d'un accord avec le gouvernement central, mais aussi des quantités excédentaires, qui dépasseraient entre-temps largement le volume octroyé à la Région autonome du Kurdistan. L'intérêt de la Turquie ne réside pas uniquement dans les taxes qu'elle perçoit pour l'acheminement du pétrole brut vers Ceyhan. La Région autonome du Kurdistan a aussi signé une convention secrète avec la Turquie sur la livraison de pétrole brut, qui porterait sur 50 ans et lui assure une livraison à un tarif préférentiel⁶.

L'engagement turc dans le nord de l'Irak remonte à l'époque de Saddam Hussein. Dès les années 1990, l'armée turque entretenait avec l'accord du régime de petites bases militaires dans l'actuelle Région autonome du Kurdistan pour

diriger ses actions contre le PKK, par exemple à Darsinki et Kani Masi⁷, près de la frontière turque. Dans cette dernière localité est stationné un bataillon de défense contre les actions transfrontalières du PKK⁸. Une autre base militaire plus importante se trouve sur l'aéroport militaire de Bamarni⁹, près de la localité éponyme¹⁰, érigée dans les années 1990 par l'armée américaine dans le cadre de l'opération Provide Comfort¹¹ et utilisée avant même 2003 par l'armée turque¹². Cette dernière y a déployé un bataillon blindé – avec des avant-postes à Amedi et Suri¹³. De plus, la Turquie a stationné 130 unités spéciales d'intervention à Erbil, Zakho, Dohouk, Batufa¹⁴, Souleimaniye¹⁵ et Amadiya¹⁶. Au total, elle entretient aujourd'hui 3000 soldats en Irak, soit le 3e contingent étranger après l'Iran et les États-Unis en termes d'effectif¹⁷. L'engagement de longue durée de l'armée turque en Irak est mentionné dans la presse avant tout en lien avec son combat contre le PKK. Fin 2015, l'intervention irakienne dans le nord de l'Irak a connu un nouveau tournant avec le déploiement d'un bataillon (400 hommes) de la 3e brigade de commandos de Siirt à Bachîqa près de Mossoul¹⁸. Le camp turc de Bachîqa a manifestement été ainsi reconverti en base militaire pérenne¹⁹. Jusqu'à cette date, la base militaire de Bachîqa avait été décrite comme un centre de formation temporaire de peshmergas et de soldats irakiens²⁰. Selon d'autres sources, on y entraînait des miliciens sunnites proches d'Athil Al-Noujaïfi, ancien gouverneur de Mossoul²¹. Ankara, Erbil et Bagdad ont manifestement des opinions différentes sur la présence turque et son dessein réel, comme sur l'extension de sa présence, ce qui a momentanément contribué à détériorer un peu plus encore les relations entre Bagdad et Ankara.

Les intérêts d'Ankara dans la lutte contre le PKK

La Turquie a conclu une augmentation de sa présence militaire dès novembre 2015, à l'occasion d'une visite du ministre des Affaires étrangères de l'époque, Feridun Sinirliođlu, à Erbil²². Cet accord constituait *ipso facto* une violation flagrante de la souveraineté de l'Irak, puisque Bachîqa ne se situe pas dans la Région autonome du Kurdistan, mais sur le territoire contrôlé par le gouvernement central irakien. Une résolution du Parlement turc en date du 1er octobre 2016 portant sur l'augmentation des effectifs militaires à Bachîqa a provoqué une crise diplomatique entre Bagdad et Ankara et suscité une vive réaction du Parlement irakien, qui a qualifié l'affaire d'invasion de troupes étrangères et a exigé une intervention du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que de la Ligue arabe. La Turquie a argumenté que, dès 2014, le Premier ministre irakien, Haïder al-Abadi, avait demandé lui-même à la Turquie de déployer ses soldats²³. Alors qu'on dispose de preuves sur la conclusion de l'accord avec le gouvernement d'Erbil, il reste difficile de déterminer à quel point des arrangements préliminaires concrets ont bien existé avec le gouvernement central. L'absence de ceux-ci ne relèverait en tout état de cause aucunement d'une inadvertance, ainsi qu'en témoignent les déclarations du vice-Premier ministre turc, Numan Kurtulmuş. Après avoir affirmé dans un premier temps qu'Erbil et Bagdad avaient été informées de cette procédure, il a ajouté que la fragmentation de l'Irak ne donnait le droit à quiconque de rejeter la présence turque à Bachîqa. La Turquie était prête à coopérer sur cette question avec Bagdad tant que le gouvernement irakien se concentrait sur l'intégrité territoriale de son pays et la lutte contre les groupes terroristes, dont l'EI²⁴.

On pourrait affirmer que, avec cette déclaration, Kurtulmuş se référait à la menace que faisait peser l'EI sur l'intégrité territoriale irakienne. Mais il faut plutôt en réalité relier cette remarque au PKK, dont la présence dans le nord

de l'Irak est ressentie comme un péril pour l'intégrité territoriale de ce pays et considérée comme un problème, tout autant par la Turquie que par ses alliés, la Région autonome du Kurdistan et ses peshmergas²⁵.

Le conflit entre Bagdad et Ankara s'est envenimé lors d'un colloque réunissant des dirigeants musulmans à Istanbul le 11 octobre 2016, au cours duquel le président Erdoğan a gravement injurié et offensé Al-Abadi. Il s'est achevé par ses mots d'Erdoğan : « nous continuerons à faire ce qui est nécessaire ainsi que nous l'avons toujours fait à ce jour²⁶ ». Rien n'a d'ailleurs changé quant à la présence turque à Bachiqā ou dans le nord de l'Irak. Ce qui serait au fond surprenant, car la Turquie poursuit des objectifs précis avec sa présence en Irak :

La Turquie a tiré de son expérience du conflit syrien la conclusion que, si jamais elle voulait être impliquée dans les décisions sur l'avenir de Mossoul, il lui fallait faire montre de présence sur place et, le cas échéant, être également un acteur majeur. De plus, elle veut faire contrepoids à l'alliance anti-EI des chiites irakiens et de l'Iran. Elle déploie par conséquent de nombreux efforts pour former une alliance avec la Région autonome du Kurdistan et les Arabes sunnites dirigés par la tribu de Noujaïfi, originaire de Mossoul. Une coalition qui vise également à s'assurer la clientèle régionale de la Turquie dans les localités turkmènes et kurdes. Enfin, la Turquie souhaite contrôler le Sinjar et le pont terrestre actuel entre les bases du PKK dans la région de Sinjar et les PYD au nord-est de la Syrie. Il semble qu'elle s'écarte ce faisant de sa position usuelle favorisant l'intégrité territoriale de l'Irak, parce qu'elle a acquis la conviction qu'il n'y avait plus de pouvoir central en Irak. Une situation qui, selon Ankara, conforterait également la position du PKK et des chiites. Un contre-projet acceptable à ses yeux serait de créer une 'administration autonome du Sunnistan' placée sous l'égide de la Turquie et intégrant la Région autonome du Kurdistan ainsi que les institutions sunnites en Irak et en Syrie²⁷. Ces scénarios concorderaient avec les conceptions irrédentistes de Recep Tayyip Erdoğan à propos de Mossoul, qu'il tire du Pacte national turc, et qui mettraient en pratique le confessionnalisme sunnite, l'un des éléments centraux de sa politique en matière de politique étrangère. On peut se faire une idée de la forme que prendraient concrètement ces projets en considérant la situation des Turkmènes dans et autour de Mossoul, qui sont pour Ankara à la fois un motif d'inquiétude et une promesse de bénéfices. Des forces spéciales turques coopèrent depuis 2003 dans le nord de l'Irak avec l'*Iraqi Turkmen Front*²⁸ en vue de renforcer l'influence de la Turquie et de lutter contre le PKK²⁹. Mais la population turkmène permet de comprendre, une fois de plus, la complexité de la situation irakienne. La Turquie s'est toujours présentée comme la protectrice des Turkmènes. En Irak, ces derniers comptent seulement 60% de sunnites, et 40% de chiites qui vivent sur les mêmes territoires. Les acteurs politiques et militants turkmènes relèvent régulièrement que la Turquie ne s'intéresse qu'aux Turkmènes sunnites³⁰.

Les déclarations d'Erdoğan, interdisant aux milices chiites de participer à la reconquête de Mossoul³¹ et affirmant que seuls les Arabes sunnites, les Turkmènes et les Kurdes sunnites pourraient y demeurer après la reconquête, ont immédiatement poussé les chiites d'Hachd al-Chaabi (mobilisation populaire) à qualifier les propos d'Erdoğan de « proposition raciste dans le but de trans-

former la démographie de Mossoul³² ». Si la Turquie devait réellement exiger le départ des chiites après la reconquête de Mossoul, un conflit, avec l'Iran notamment, serait inévitable (cf. 8.1 Les intérêts de l'Iran).

La visite effectuée à Bagdad et Erbil par le Premier ministre turc, Binali Yıldırım, les 7 et 8 janvier 2017, vise certainement à détendre les relations entre la Turquie et le gouvernement central irakien. Mais elle était aussi motivée par un troc : la Turquie pourrait retirer ses troupes de Bachiqā si Bagdad et Erbil chassent le PKK de Sinjar. La Turquie identifie trois scénarios en cette affaire : « premièrement, 'vous, c'est-à-dire Bagdad et Erbil, combattez le PKK' ; deuxièmement – 'nous agissons ensemble' ; troisièmement – 'si aucune des deux premières solutions n'est envisageable, nous prenons les choses en main avec notre armée³³. »

Le soutien américain aux Kurdes syriens – et donc, aux yeux d'Ankara, au PKK – avait déjà altéré les relations de la Turquie et du gouvernement Obama. Ankara a condamné à maintes reprises le soutien des YPG kurdes en Syrie, qui équivaut à ses yeux à soutenir le terrorisme. Pendant la campagne électorale, la Turquie a pris parti pour Trump et rejeté fermement Hillary Clinton à cause de son soutien inébranlable au PYD, que la Turquie considère comme une menace pour ses intérêts. « L'optimisme à l'égard de Trump était une réaction au positionnement du gouvernement Obama pendant les derniers mois de son mandat », déclare Özgür Ünlühisarcıklı, qui dirige le bureau du German Marshall Fund of the United States à Ankara. « Ils ont cru qu'un gouvernement Clinton s'inscrirait directement dans les pas du gouvernement Obama et que les relations s'amélioreraient avec Trump³⁴. »

Ankara a fait un mauvais calcul – les États-Unis continuent à miser sur le PYD et les YPG

Raison pour laquelle la Turquie a attendu avec impatience la visite à Ankara du nouveau directeur de la CIA, Mike Pompeo, le 9 février 2017, alors même qu'il avait qualifié la Turquie de 'dictature islamiste' à l'automne 2016. La Turquie a escompté l'aide des États-Unis, au moins pour limiter les activités du PKK en Irak et en Turquie, sans se faire pour autant d'illusion sur un changement du rôle du PYD [ou des YPG] en Syrie³⁵.

La publication de photos de combattantes des YPG quelques jours plus tard, le 28 février 2017, sur le compte Twitter de CENTCOM, commandement régional des forces armées américaines au Proche-Orient notamment, montre aussi que les États-Unis continuent à compter les YPG parmi leurs alliés dans la lutte contre l'EI³⁶. « US CENTCOM supports YPG terrorists, promotes child soldiers [Le CENTCOM soutient les terroristes des YPG et encourage les enfants soldats.]³⁷ ».

La situation ne semble pas plus favorable à la Turquie en ce qui concerne la présence future du PKK dans le district de Sinjar. Manifestement, les États-Unis et le gouvernement central irakien veulent maintenir les milices yézidiées créées par le PKK ou Haydar Shesho, parce que les yézidis leur font confiance. Lors de discussions en janvier 2017, avant même l'entrée en fonction du gouvernement Trump, des diplomates américains auraient exhorté les dirigeants du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) à ne pas faire usage de violence à l'encontre des milices yézidiées. Un conflit serait interprété comme un conflit avec les yézidis et non avec le PKK³⁸.

Depuis début 2017, les médias turcs, comme ceux du PDK – à l’instar de RUDAW – ne relaient effectivement plus de sommations enjoignant le PKK de quitter la région de Sinjar, ni n’évoquent sa prétendue volonté de se retirer de lui-même³⁹. On peut toutefois douter que cette réserve soit uniquement à mettre sur le compte de l’intervention des diplomates américains. Le PDK a certainement des intérêts propres quant à l’avenir du PKK dans la région et défend simultanément aussi ceux de la Turquie. Pour leur part, l’Union patriotique du Kurdistan (UPK) et le Goran soutiennent ou tolèrent le PKK.

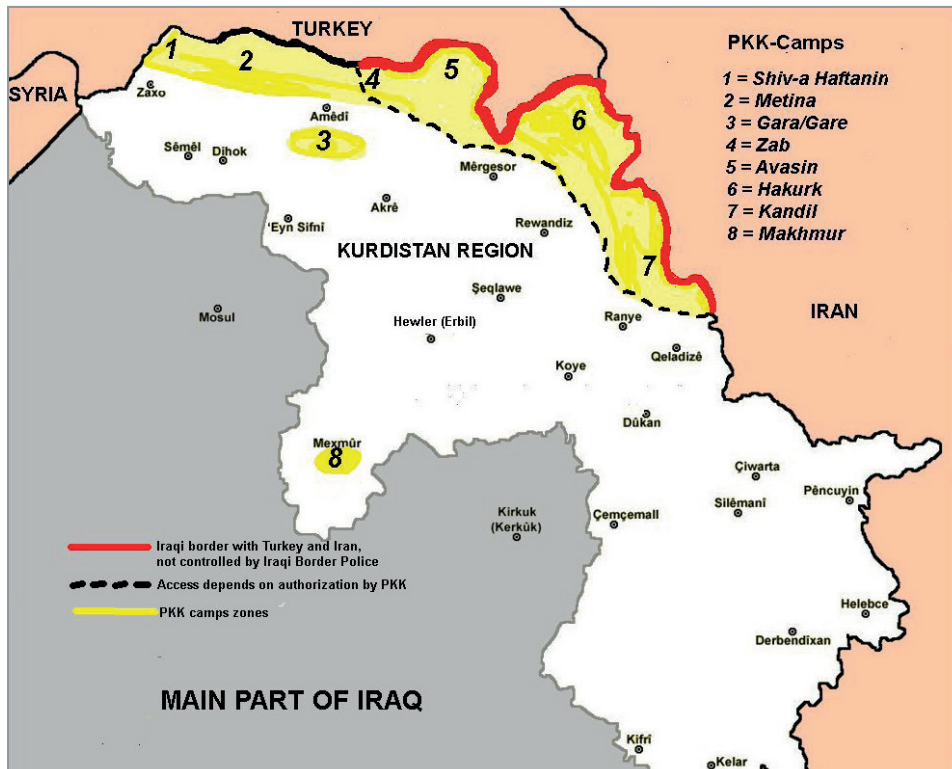
La situation politique et économique de la Région autonome du Kurdistan est toutefois tellement précaire que l’on ne peut miser sur son indépendance après une victoire sur l’EI à Mossoul. La perspective la plus réaliste à ce jour est celle d’une « autonomie affaiblie, [d’]une entropie politique et même de conflits armés⁴⁰ » (cf. sur ce point : 5.1.1 Un référendum sur le statut futur des ‘territoires contestés’ et sur l’indépendance de la Région autonome du Kurdistan en septembre 2017 ?).

8.2.1 Frappes aériennes turques dans la région de Sinjar le 25.4.2017

Ces dernières années la Turquie, avec l’accord tacite du président de la Région autonome du Kurdistan, Massoud Barzani, a mené des frappes aériennes régulières sur les positions du PKK dans le nord de l’Irak, que ce soit dans les monts Kandil ou dans les régions de [shiv-a] Haftanine, Metina, Zab, Avasine, Basyan et Hakkurk côté irakien de la frontière turco-irakienne ainsi qu’à Makhmur – et bombarde actuellement ces cibles presque tous les jours⁴¹.

Il ne fait aucun doute que la Turquie songe depuis longtemps à attaquer des positions des FDS⁴²/YPG⁴³ dans le nord de la Syrie et celles du PKK dans la région de Sinjar au nord de l’Irak. Mais les États-Unis traitent les FDS/YPG comme des alliés, empêchant la Turquie d’agir comme bon lui semble. Cela vaut dans une certaine mesure aussi pour le PKK dans la région de Sinjar au nord de l’Irak, bien que la position des États-Unis à l’égard du PKK ne soit pas totalement univoque. Certains observateurs ont noté que le président Trump est passé outre le conseil du ministère des Affaires étrangères de son pays et a félicité Erdoğan le 17 avril 2017 pour sa victoire au référendum sur la Constitution. Ce qu’Erdoğan a interprété comme un ‘blanc-seing’ pour agir à son gré contre les FDS/YPG dans le nord de la Syrie et le PKK au Sinjar dans le nord de l’Irak. Au cours de leur entretien téléphonique, Erdoğan aurait également fait part à Trump des préoccupations de la Turquie à propos du partenariat des États-Unis avec les YPG. Lors d’une entrevue huit jours plus tôt, James Mattis, ministre de la Défense américain, aurait montré de la compréhension à son homologue turc, Fikri Işık, pour les inquiétudes turques concernant la coopération américaine avec les YPG, y compris celles relatives à la livraison d’artillerie lourde⁴⁴. Il est au demeurant impossible de déterminer si Trump et Mattis ont effectivement montré de l’empathie ou s’il s’agit uniquement d’une interprétation d’Işık et d’Erdoğan qui va dans le sens de leurs intérêts.

Quoi qu’il en soit, 26⁴⁵ avions de combat F-16 – d’autres sources évoquent 30 appareils⁴⁶ – de l’armée de l’air turque ont bombardé des positions des FDS/



Camps PKK dans le nord de l'Irak – Cibles de frappes aériennes de l'armée turque. Carte réalisée par Otmarr Oehring sur la base de la carte https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Kurdistan_2012.png

YPG dans le nord de la Syrie et du PKK au Sinjar dans le nord-ouest irakien aux premières heures du 25 avril 2017. L'état-major général turc a indiqué que les forces aériennes turques avaient attaqué à l'aube des cibles dans le nord-est de la Syrie (monts Qereçox/Karacok)⁴⁷ et dans le nord-ouest de l'Irak (monts Sinjar), dans le respect du droit international⁴⁸. Les instances civiles et militaires des deux États visés avaient été prévenues au préalable de l'imminence des frappes, afin « d'éviter les dommages parmi la population civile et le personnel d'États tiers⁴⁹ ». La Turquie semble s'être réellement efforcée d'obtenir le feu vert pour ces attaques aériennes de la part du Combined Air Operations Center (CAOC) au Qatar, qui coordonne notamment les campagnes aériennes en Syrie et en Irak avec l'armée de l'air américaine. Le CAOC a refusé. La Turquie a tout de même mené son opération⁵⁰. Les États-Unis et la Russie ont apparemment été informés moins d'une heure avant le déclenchement des frappes.

Les bombardements aériens turcs visaient des bastions du PKK dans le nord-ouest irakien et de son allié, les YBS, dans la région de Kerse, à Qeha et Amud dans les monts Sinjar⁵¹. Cependant, les Turcs ont obtenu de fausses coordonnées pour ces cibles, apparemment fournies par un peshmerga⁵². Ce ne sont pas les positions citées du PKK et des YBS qui ont été frappées, mais un camp de peshmergas qui se trouvait à proximité⁵³. Cinq d'entre eux y ont laissé la vie, neuf autres ont été blessés. Un combattant des YBS aurait également été blessé, bien que les combattants du PKK et des YBS aient profité d'une information dont on ignore la source et pu quitter à temps leurs camps des monts Dari Gali Karse.

Mark Toner, porte-parole du ministère des Affaires étrangères américain, a fait part de l'inquiétude profonde des États-Unis, car ces frappes avaient été menées sans coordination suffisante. La Turquie était certes un partenaire important dans la lutte contre l'EI, mais il était crucial de garantir une coordination étroite dans l'intérêt du maintien de la pression contre les djihadistes⁵⁴. Les États-Unis reconnaissaient les préoccupations de la Turquie vis-à-vis du PKK. Toutefois, ce genre d'actions portait préjudice aux efforts de la coalition anti-EI dans la lutte contre les djihadistes ainsi qu'aux partenaires sur le terrain qui menaient les combats⁵⁵. Le commandement central américain a également exprimé sa préoccupation à propos des frappes aériennes⁵⁶. La Russie n'a réagi que deux jours plus tard, les qualifiant d'inquiétantes et de totalement inacceptables⁵⁷. Il n'est pas à exclure qu'elle ait souhaité attendre la réaction des États-Unis. Mais l'idée a aussi été émise qu'elle supposait que les procédés turcs brouilleraient un peu plus encore les relations entre Ankara et Washington, et que par contrecoup rapprocheraient Ankara et Moscou. Dans le même temps, la Russie a pour la première fois exprimé clairement qu'elle considérait aussi les YPG comme une force importante dans la lutte contre le terrorisme⁵⁸.

On peut s'interroger sur l'objectif réel des frappes turques. Dans un article pour *Al Monitor*, Metin Gürcan avance qu'elles devaient servir à sonder ce que la Turquie devait attendre de la rencontre du 16 mai entre Donald Trump et Recep Tayyip Erdoğan⁵⁹. La Turquie a attendu avec tout autant d'impatience la rencontre entre les présidents Erdoğan et Poutine prévue à Moscou pour le 3 mai. Elle n'a pas apporté les résultats espérés par les Turcs. Ils désiraient une levée des sanctions économiques russes à leur encontre, et avant tout que la Russie appuie leur vœu d'ériger une zone de sécurité en Syrie dans les régions frontalières turco-syriennes dominées par les Kurdes et contrôlées en grande partie par les FDS/YPG. Cela aurait, aux yeux des Turcs, facilité le contrôle des activités des acteurs kurdes dans la zone, c'est-à-dire des FDS/YPG. Mais ces espoirs n'ont pas été comblés. Au lieu de cela, les présidents Poutine et Erdoğan ont présenté pendant leur conférence de presse commune du 3 mai un document élaboré par la Russie, la Turquie et l'Iran pendant les discussions sur la Syrie à Astana et soutenu par la Syrie et les États-Unis. Ce document prévoit l'établissement de quatre zones de désescalade en Syrie⁶⁰ et a été signé à Astana le 4 mai⁶¹.

Le vice-ministre de la Défense russe et général de corps d'armée, Alexander Fomin, a souligné l'attitude constructive de la Turquie et de l'Iran ainsi que le soutien des États-Unis dans ce dossier. Il a été convenu d'instituer les quatre zones de sécurité suivantes :

- Zone 1 : comprend le gouvernorat d'Idlib au nord de la Syrie, le nord-est du gouvernorat de Lattaquié, l'ouest du gouvernorat d'Alep et le nord de celui de Hama
- Zone 2 : comprend le nord du gouvernorat de Homs
- Zone 3 : comprend la Ghouta orientale
- Zone 4 : comprend la région de Deraa à la frontière jordanienne dans le sud de la Syrie.

Les limites exactes des zones restent encore à définir⁶².

Le PYD a critiqué cet accord, bien qu'il puisse avoir un effet apaisant pour les acteurs kurdes des FDS/YPG dans ces régions longeant la frontière turco-syrienne et dominées par les Kurdes. Cette réaction s'explique notamment par ses craintes de voir les États signataires étendre les zones de sécurité, notamment aux 'territoires autonomes' kurdes (= Rojava)⁶³, ce qui répondrait effectivement aux souhaits du président Erdoğan. Mais le soutien des États-Unis aux YPG et la position bienveillante de la Russie à son égard font penser que les YPG n'ont aucune raison de s'inquiéter à ce sujet à court terme. De plus, les États-Unis ont déployé trois unités militaires côté syrien de la frontière turco-syrienne, entre Al-Darbasiyah et Ra's al-'Ayn, Ra's al-'Ayn et Tal Abyad, et Tal Abyad et Kobané, ainsi que d'autres unités dans la région de Qamichli. Par ailleurs, la Russie a déployé une autre unité militaire dans la région d'Afrin. Ces déploiements réduisent les risques de frappes turques sur le territoire syrien où opèrent des acteurs des FDS/YPG, dans la mesure où la Turquie souhaite éviter d'entrer en conflit avec les États-Unis et la Russie⁶⁴.

En amont de la rencontre des présidents Erdoğan et Trump à Washington le 16 mai, la Turquie a nourri l'espoir que les Américains clarifient leur relation future avec les YPG et le PKK lors de cette rencontre. Mais la visite d'Erdoğan à Washington, que le célèbre journaliste turc Cengiz Candar a décrit comme l'une des moins fructueuses d'un responsable politique turc à Washington, n'a abouti à aucun résultat, pas même sur cette question. En amont de la visite, Candar avait déjà constaté que la politique étrangère de la Turquie l'avait isolée comme jamais à force de se faire des 'Frenemies' [amiennemis] sur tous les fronts⁶⁵.

Erdoğan a certes souligné que « les organisations terroristes n'ont pas leur place dans l'avenir de notre région. Nous ne l'accepterons jamais et cela serait également contraire à un accord international obtenu grâce à la Turquie. » Il ne fait aucun doute que les organisations terroristes auxquelles Erdoğan faisait allusion sont les YPG et le PKK. L'incertitude demeure en revanche sur l'accord auquel il se réfère. Le communiqué de la Maison Blanche sur l'entretien entre Trump et Erdoğan mentionne uniquement que les deux présidents se sont rencontrés et ont discuté de la manière de consolider encore les relations profondes et variées entre les deux États. Le président Trump a souligné à cet égard les obligations des États-Unis concernant la sécurité de l'allié de l'OTAN qu'était la Turquie et la nécessité de coopérer contre le terrorisme⁶⁶. Le communiqué déclare précisément : « Nous [les États-Unis] soutenons la Turquie dans sa lutte contre le terrorisme et contre les organisations terroristes telles que l'EIL et le PKK et veillons à ce que ces groupes terroristes ne puissent trouver aucun refuge [...] Nous soutenons également tous les efforts qui peuvent conduire à endiguer la violence en Syrie et à y créer les conditions d'une solution pacifique⁶⁷. »

La seule certitude que l'on peut tirer de ce communiqué est que les États-Unis poursuivent le combat contre l'EI/l'EIL. Ses relations futures avec le PKK et les YPG laissent en revanche place aux spéculations. On peut supposer qu'aux yeux des États-Unis les YPG font partie des acteurs qui contribuent à endiguer la violence en Syrie et à créer les conditions d'une solu-

tion pacifique. Sinon, ils ne coopéreraient pas avec les YPG, encore moins ne les soutiendraient avec de l'artillerie lourde. Jonathan R. Cohen⁶⁸, sous-secrétaire adjoint au ministère du *State Department* américain a déclaré lors d'une manifestation organisée le 17 mai 2017 par le Middle East Institute que les relations des Américains avec les YPG étaient « temporary, transactional, tactical⁶⁹ », ce que l'on peut entendre comme une restriction aux circonstances et au cadre temporel actuels de cette coopération, mais pas forcément. Ross Wilson⁷⁰, ambassadeur américain en Turquie entre 2005 et 2008, a exprimé dans une interview donnée en amont de la visite d'Erdoğan à Washington que le vœu turc de voir le gouvernement américain entreprendre les démarches décisives concernant ses relations avec les YPG avant la visite du président turc, notamment parce que l'approche de l'été offrait de bonnes conditions à la reconquête de Raqqa, ne changerait rien aux décisions américaines, mais qu'il existait de nombreuses opportunités de discuter de la mise en œuvre de ses décisions⁷¹.

La position des Américains vis-à-vis du PKK reste néanmoins vague, bien que le PKK ait été nommé comme organisation terroriste dans le communiqué susmentionné et malgré le rappel que les États-Unis ne toléreraient aucun refuge pour ces organisations. Mais on ignore si les Américains se réfèrent ici aux activités du PKK en Turquie ou à la présence de cette organisation dans de nombreuses localités du nord de l'Irak. Les propos tenus par Jonathan R. Cohen lors de la manifestation mentionnée ci-dessus font toutefois penser que le gouvernement américain considère que les problèmes de la Turquie avec le PKK représentent en dernière instance un enjeu de politique intérieure, qui pourrait se résoudre par une reprise du dialogue entre le gouvernement turc et le PKK. On comprend, sur la base de cette appréciation, pourquoi les États-Unis ne voient pas comme une contradiction le fait de coopérer avec les YPG en Syrie, que l'on dit pourtant proches du PKK.

Une incertitude pèse également sur la possibilité de nouvelles frappes de l'armée de l'air turque dans la région de Sinjar. Si cela se produisait, on ne pourrait exclure un conflit entre la Turquie et le gouvernement central irakien, qui – à l'instar du gouvernement iranien – a déjà condamné les bombardements ciblés du 25 avril, qualifiés de violation de sa souveraineté. Il est néanmoins difficile d'envisager la forme que ce conflit pourrait prendre. Il est par ailleurs imaginable que le GRK, le gouvernement central irakien et les États-Unis incitent le PKK à se retirer volontairement de la région de Sinjar à l'issue de la reconquête de Mossoul, voire agissent collectivement contre cette organisation si elle ne cédait pas aux instances⁷². Il faudrait pour cela auparavant que les États-Unis reviennent à une politique proactive en Irak, après avoir régulièrement rappelé pendant la législature Obama que la résolution des problèmes de politique intérieure incombait uniquement au gouvernement souverain de l'Irak et que les États-Unis ne pouvaient intervenir que si le gouvernement irakien lui en faisait explicitement la demande.

Alors même qu'il est encore impossible de prédire comment régler pacifiquement les conflits latents ou menaçants dans la région de Sinjar, un nouveau conflit s'annonce déjà. D'après des informations très récentes, les milices chiites Hachd al-Chaabî (mobilisation populaire) se dirigent vers le Sinjar. Ces milices se sont déployées depuis quelque temps plus à l'est, vers Tall Afar, ville peuplée en majorité de Turkmènes. Leur objectif aurait été de libérer la

ville de l'EI et d'y établir la tête de pont d'un corridor entre l'Iran et ses zones d'influence en Syrie (cf. sur ce point 8.1 Les intérêts de l'Iran). Leur progression a jusqu'à présent été stoppée par souci qu'elles puissent s'en prendre à la population majoritairement sunnite.

Mais on rapporte que les milices chiites Hachd al-Chaabi se préparent désormais à libérer des villages yézidis au sud des monts Sinjar⁷³ et qu'elles se trouveraient à proximité de l'aéroport militaire de la ville de Sinjar⁷⁴, voire contrôlèrent déjà cet aéroport⁷⁵.

Il est probable que la région de Sinjar n'intéresse pas en soi les milices Hachd al-Chaabi. Leur démarche doit plutôt s'interpréter, nous l'avons évoqué, comme une tentative d'établir un pont terrestre entre l'Iran et ses zones d'influence en Syrie. Si elles poursuivaient vraiment des objectifs ciblés dans cette région, les milices Hachd al-Chaabi compliqueraient encore une situation déjà difficile et potentiellement explosive en raison de la présence des peshmergas et du PKK. Il n'étonne guère dans ces conditions que le site d'informations Basnews, proche du PDK, parti au pouvoir au Kurdistan irakien, rapporte que les yézidis de Sinjar auraient demandé aux peshmergas d'empêcher l'avancée des milices Hachd al-Chaabi dans la région⁷⁶. Les yézidis se sont-ils effectivement exprimés en ce sens ou Basnews ne relaie-t-il que la position, compréhensible, du PDK en l'attribuant aux yézidis ? La question reste ouverte.

Les différentes évolutions décrites ici mettent en évidence qu'il va falloir attendre encore un certain temps avant que la situation dans la région de Sinjar ne s'apaise, condition essentielle à une perspective sérieuse de retour des yézidis dans la région. D'autant que les développements présentés dans ce chapitre montrent que nous n'avons pas affaire à un unique acteur susceptible de peser négativement sur l'avenir de la région et de remettre en cause l'éventualité d'un retour des yézidis.

- 1] *Dangerous advance of terrorist groups toward Tal Afar, Iraq, Yeni Şafak. October 30, 2016 - <http://www.yenisafak.com/en/world/dangerous-advance-of-terrorist-groups-toward-tal-afar-raq-2555942>.*
- 2] https://en.wikipedia.org/wiki/Qasem_Soleimani et https://fr.wikipedia.org/wiki/Qasem_Soleimani.
- 3] *Christian Maier, Bricht in Tal Afar ein Konfessionskrieg los? FAZ, 18.11.2016 - <http://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/naher-osten/kampf-um-mossul-bricht-in-tal-afar-ein-konfessionskrieg-los-14532700.html> ; Issio Ehrlich, Umstrittene Rolle in Syrien und Irak. Das doppelte Spiel des Iran. n-tv, Montag, 31. Oktober 2016 - <http://www.n-tv.de/politik/Das-doppelte-Spiel-des-Iran-article18967656.html>.*
- 4] *Alfred Hackensberger, Kampf um den Korridor zum Mittelmeer. Der Iran heizt einen Konflikt zwischen Kurden im Irak und in Syrien an. Das Ziel: Eine Marinebasis an der Küste. Das wäre eine Bedrohung für Israel und Europa. DIE WELT, 27.03.2017, N° 73, p. 8.*
- 5] *Cf. sur ce point : Adnan Abu Zeed, What's holding up the liberation of Iraq's Tal Afar? Al Monitor, May 5, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/05/tal-afar-iraq-turkey-popular-mobilization-units.html>.*
- 6] *Otmar Oehring, Länderbericht: Streit um Ölverkauf - VEREINBARUNG ZWISCHEN BAGDAD UND ERBIL NUR EIN ETAPPENSIEG FÜR DEN FORTBESTAND DES EINHEITSSTAATS IRAK, Konrad-Adenauer-Stiftung e.V., Länderprogramm Jordanien, 8. Dezember 2014 - http://www.kas.de/wf/doc/kas_39906-1522-1-30.pdf?141211102231.*

- 7| *Kānī Māsī / Kani Mase / Kani Masi / Kany Masy / Kanî Masî / Kāni Mase*, également appelée *Ain Nuni* (37°13'36" N 43°26'19" E) - http://www.getamap.net/maps/iraq/dahuk/_kanimasi/.
- 8| *Metin Gürcan*, *Turkey sticks its neck out again, this time in Iraq*, *Al-Monitor*, 7 December 2015 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2015/12/turkey-iraq-becomes-third-largest-army.html#ixzz4W7XB7nTR>.
- 9| [https://www.google.de/maps/place/Bamerne+Airport+\(BMN\)/@37.0983569,43.2714128,17z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x4008c8efbfe5cecf:0x9f4213501b347296!8m2!3d37.0983526!4d43.2736015](https://www.google.de/maps/place/Bamerne+Airport+(BMN)/@37.0983569,43.2714128,17z/data=!3m1!4b1!4m5!3m4!1s0x4008c8efbfe5cecf:0x9f4213501b347296!8m2!3d37.0983526!4d43.2736015).
- 10| <https://www.google.de/maps/place/Bamerne,+Irak/@37.1166879,43.2601047,15z/data=!4m5!3m4!1s0x4008c92547eb4d53:0x436626b714d00415!8m2!3d37.1151384!4d43.2679728>.
- 11| https://en.wikipedia.org/wiki/Operation_Provide_Comfort et https://fr.wikipedia.org/wiki/Op%C3%A9ration_Provide_Comfort.
- 12| <http://realgenocide.blogcu.com/usak-kuzey-irak-sinirotesi-operasyonu-raporu-2/2155190>.
- 13| *Mahmut Bozarslan*, *Who's fighting whom in Iraq's Sinjar?* *Al-Monitor*, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/turkey-iraq-kurdistan-who-is-fighting-for-shengal.html>.
- 14| <https://tr.wikipedia.org/wiki/Batufa>; <http://www.maplandia.com/iraq/dihok/batufa/>.
- 15| <https://fr.wikipedia.org/wiki/Souleimaniye>.
- 16| <https://fr.wikipedia.org/wiki/Amedi>.
- 17| *Mahmut Bozarslan*, *Who's fighting whom in Iraq's Sinjar?* *Al-Monitor*, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/turkey-iraq-kurdistan-who-is-fighting-for-shengal.html>. ou *Bashiqa*. Pic.twitter.com/By4MCCj7c6 localise la base militaire turque entre *Bashiqa* (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Bashiqa>) et *Zeylkan* (36.544399, 43.390114).
- 18| *Mahmut Bozarslan*, *Who's fighting whom in Iraq's Sinjar?* *Al-Monitor*, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/turkey-iraq-kurdistan-who-is-fighting-for-shengal.html>.
- 19| *Ibid.*
- 20| *Amberin Zaman*, *Erdogan tells Abadi to 'know his place'*. *Al-Monitor*, October 11, 2016 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/10/turkey-erdogan-iraq-prime-minister-place-battle-mosul.html>.
- 21| *Mahmut Bozarslan*, *Who's fighting whom in Iraq's Sinjar?* *Al-Monitor*, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/turkey-iraq-kurdistan-who-is-fighting-for-shengal.html>.
- 22| *Adnan Abu Zeed*, *What's holding up the liberation of Iraq's Tal Afar?* *Al Monitor*, May 5, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/05/tal-afar-iraq-turkey-popular-mobilization-units.html>.
- 23| *Hamza Mustafa*, *Iraqi Parliament Considers Presence of Turkish Forces in Baschiqa an 'Invasion'*, *ASHARQ ALAWSAT*, October 6, 2016 - <https://english.aawsat.com/hamzamustafa/news-middle-east/iraqi-parliament-considers-presence-turkish-forces-bashiqa-invasion>.
- 24| *Turkey extends mandate to use troops in Iraq, Syria by one year*, 1 October 2016 - <http://www.middleeasteye.net/news/turkey-extends-mandate-use-troops-iraq-syria-year-1675899151>.
- 25| *„Benimm dich“, sagt Erdoğan*, „du hast nicht meinen Rang“, *Die Welt*, 11.10.2016 - <https://www.welt.de/politik/ausland/article158696252/Benimm-dich-sagt-Erdogan-du-hast-nicht-meinen-Rang.html>.
- 26| *Mahmut Bozarslan*, *Who's fighting whom in Iraq's Sinjar?* *Al-Monitor*, January 9, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/turkey-iraq-kurdistan-who-is-fighting-for-shengal.html>.
- 27| https://en.wikipedia.org/wiki/Iraqi_Turkmen_Front.
- 28| *Nick Danforth*, *Turkey's New Maps Are Reclaiming the Ottoman Empire. Erdogan's aggressive nationalism is now spilling over Turkey's borders, grabbing land in Greece and Iraq*. *Foreign Policy*, October 23, 2016 - <http://foreignpolicy.com/2016/10/23/turkeys-religious-nationalists-want-ottoman-borders-iraq-erdogan/>.
- 29| *Entretiens avec des représentants turkmènes*, Berlin, 21.10.2016. Voir aussi : *Fehim Taştekin*, *Iraq's Sunni, Shiite Turkmens fall out over IS*, *Al-Monitor*, August 29, 2014 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2014/08/turkey-iraq-syria-amerli-isis-turkmen.html>.
- 30| *Erdogan: "Only Sunni Muslims Can Live in Mosul"*, *ALALAM*, October 7, 2016 - <http://en.alalam.ir/news/1869723>.
- 31| *Birce Bora*, *Analysis: What is Turkey trying to achieve in Iraq? Any attempt to change Mosul's demographic composition would be a direct threat to Turkey's security, analysts say*. *ALJAZEERA* - <http://www.aljazeera.com/news/2016/10/analysis-turkey-achieve-iraq-161013032856045.html>.
- 32| *Nilüfer Koc*, *Der türkische Kurdenkrieg – Eine aktuelle Situationsanalyse*, *Civaka Azad*, 12.01.2017 - <http://civaka-azad.org/der-tuerkische-kurdenkrieg-eine-aktuelle-situationsanalyse/>.
- 33| *Zia Weise*, *Trump's Turkey honeymoon sours in days*, *POLITICO*, 1/30/17, updated 2/2/17 - <http://www.politico.eu/article/trump-turkey-honeymoon-sours-erdogan-muslim-ban/>.
- 34| *Rayk Hähnlein*, *Ohne die kurdische PYD keine Lösung für Syrien. Die USA und Russland setzen auf die PYD – Washington militärisch, Moskau auch politisch*. *SWP-Aktuell* 17, März 2017 - <https://www.swp-berlin.org/publikation/ohne-die-kurdische-pyd-keine-loesung-fuer-syrien/>.

- 36| <https://twitter.com/CENTCOM/status/836574056468082688> (28.2.2017).
- 37| 28 February 2017 - <https://www.dailysabah.com/war-on-terror/2017/03/01/us-centcom-supports-ygg-terrorists-promotes-child-soldiers>.
- 38| Sarkawt Shamulddin, PKK Vs. KDP in Sinjar; What Is Washington's Role? Kurdish Policy Foundation, January 29, 2017 - <https://kurdishpolicy.org/2017/01/29/pkk-vs-kdp-in-sinjar-what-is-washingtons-role/>.
- 39| Meral Çiçek, Die Rhetorik um Şengal und wie die Gesellschaft den »Bruderkrieg« abwandte, Kurdistan Report 190, März/April 2017 - <http://civaka-azad.org/die-rhetorik-um-sengal-und-wie-die-gesellschaft-den-bruderkrieg-abwandte/>.
- 40| Denise Natali, Is Iraqi Kurdistan heading toward civil war? Al-Monitor, January 3, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/01/kurdistan-civil-war-iraq-krq-sulaimaniya-pkk-mol-kurds.html>.
- 41| Irak'ın kuzeyinde PKK kampları vuruldu: 6 terörist öldürüldü, Akşam, 18 Mayıs 2017 - <http://www.aksam.com.tr/guncel/irakin-kuzeyinde-pkk-kaplari-vuruldu-6-terorist-olduruldu/haber-624702> ; Turkey hits PKK targets in northern Iraq, Hürriyet Daily News, May/04/2017 - <http://www.hurriyetdailynews.com/turkey-hits-pkk-targets-in-northern-iraq.aspx?pageID=238&nID=112742&NewsCatID=352> ; ZAB Turkish jets hit PKK targets in northern Iraq's Zap region, Hürriyet Daily News, April/26/2017 - <http://www.hurriyetdailynews.com/turkish-jets-hit-pkktargets-in-northern-iraqs-zap-region.aspx?pageID=238&nID=112444&NewsCatID=352> ; Son dakika: Metina'daki PKK kampları vuruldu, CNN-Türk, 24.04.2017 - <http://www.cnnurk.com/turkiye/son-dakika-metinadaki-pkk-kamplari-vuruldu> ; Turkish jets destroy PKK positions in northern Iraq, Anadolu Ajans, 11.08.2016, <http://aa.com.tr/en/todays-headlines/turkish-jetsdestroy-pkk-positions-in-northern-iraq/626521> ; Turkey strikes PKK targets in northern Iraq, SE Turkey, Anadolu Ajans, 21.06.2016 <http://aa.com.tr/en/todays-headlines/turkey-strikes-pkktargets-in-northern-iraq-se-turkey/595003>.
- 42| = Forces démocratiques syriennes - https://fr.wikipedia.org/wiki/Forces_d%C3%A9mocratiques_syriennes ; https://en.wikipedia.org/wiki/Syrian_Democratic_Forces.
- 43| = Yekîneyên Parastina Gel, branche armée du PYD (Partiya Yekitiya Demokrat (Parti de l'union démocratique), considéré comme la composante syrienne du PKK - https://fr.wikipedia.org/wiki/Unit%C3%A9s_de_protection_du_peuple.
- 44| Amberin Zaman, Erdogan charts victory lap in Washington, Al Monitor, April 19, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/04/erdogan-gains-world-legitimacy.html>.
- 45| TÜRK SAVAŞ UÇAKLARI ŞENGAL VE ROJAVA'YI BOMBALADI. Türk savaş uçakları Rojava'daki Karaçok dağları ile Şengal'i bombaladı. Son bilgileri buradan takip edebilirsiniz. ANFNEWS, Nisan 25, 2017 - <https://firatnews.com/kurdistan/tuerk-savas-ucaklarindan-Sengal-ve-karacoka-saldiri-89569>.
- 46| Metin Gürcan, Does Turkey plan to continue airstrikes in Iraq and Syria? Al Monitor, April 28, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/04/turkey-attacks-on-targets-in-syria-iraq-increase-tension.html>.
- 47| Difficile de déterminer si la Turquie s'appuie pour ces frappes aériennes sur l'article 51 de la Charte des Nations Unies, qui autorise la légitime défense individuelle ou collective. De surcroît, l'article 51 de la Charte n'est applicable qu'en cas « d'une agression armée ». Faute de quoi, le droit international ne donne aucun droit à l'autodéfense.
- 48| Qereçox mountains - <http://wikimapia.org/29134293/Qere%C3%A7ox-mountains-770-m>.
- 49| Haberler.com, 3 Mayıs 2017 - <https://www.haberler.com/arsiv-goruntu-tsk-hava-harekati-uluslararasi-9571780-haber/> ; Le communiqué de presse de l'état-major turc mentionné dans l'article, www.tsk.tr/BasinFaaliyetleri/BA_19, a été supprimé du site pour des raisons inconnues.
- 50| Amberin Zaman, Kurds call on US to set up no-fly zone after Turkish attacks, Al Monitor, April 25, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/04/turkey-strike-kurds-sinjar-syria.html>.
- 51| TÜRK SAVAŞ UÇAKLARI ŞENGAL VE ROJAVA'YI BOMBALADI. Türk savaş uçakları Rojava'daki Karaçok dağları ile Şengal'i bombaladı. Son bilgileri buradan takip edebilirsiniz. ANFNEWS, Nisan 25, 2017 - <https://firatnews.com/kurdistan/tuerk-savas-ucaklarindan-Sengal-ve-karacoka-saldiri-89569>.
- 52| Türk uçaklarına koordinatı KDP verdi! ANFNEWS, 25 Nisan 2017 - <https://anfturkce.net/kurdistan/tuerk-ucaklarina-koordinati-kdp-verdi-89620>.
- 53| LIVE UPDATES: Five Peshmerga killed in Turkish air strike on Mount Shingal, RUDAW, 25/04/2017 - <http://www.rudaw.net/english/kurdistan/250420171>.
- 54| Son dakika! ABD'den TSK operasyonu açıklaması: Saldırıları koalisyon tarafından onaylanmadı, Hürriyet, 25 Nisan 2017 (Son Güncelleme : 26 Nisan 2017) - <http://www.hurriyet.com.tr/abd-den-tsk-operasyonu-aciklamasi-saldirilar-koalisyon-tarafindan-onaylanmadi-40438362>.
- 55| Dorian Jones, Zana Omar, Turkish Warplanes Hit Kurdish Targets on Iraqi-Syrian Frontier, Voice of America, April 25, 2017 <https://www.voanews.com/a/turkish-military-strikes-pkk-iraq-syria/3824426.html>.
- 56| <https://twitter.com/CENTCOM/status/857274031690657793>.
- 57| Cengiz Candar, Turkey continues its foreign policy blunders, Al Monitor, May 2, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/05/turkey-has-never-been-so-isolated.html>.
- 58| Metin Gürcan, Does Turkey plan to continue airstrikes in Iraq and Syria? Al Monitor, April 28, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/04/turkey-attacks-on-targets-in-syria-iraq-increase-tension.html>.

- 59| Metin Gürcan, *Does Turkey plan to continue airstrikes in Iraq and Syria?* *Al Monitor*, April 28, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/04/turkey-attacks-on-targets-in-syria-iraq-increase-tension.html>.
- 60| *A MEMORANDUM ON SECURITY ZONES IN SYRIA IS AGREED*, *Geopolitika*, 4 May, 2017 - <https://www.geopolitika.ru/en/news/memorandum-security-zones-syria-agreed>.
- 61| Anne Barnard, Rick Gladstone, *Russia Reaches Deal for Syria Safe Zones, but Some Rebels Scoff*, *New York Times*, MAY 4, 2017 - https://www.nytimes.com/2017/05/04/world/middleeast/russia-iran-turkey-syria-de-escalation-zones.html?smp_r=1.
- 62| Maxim A. Sukhov, *Syria to get civilian safe zones*, *Al Monitor*, May 5, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/ru/contents/articles/originals/2017/05/syria-russia-plan-safe-zones-turkey-iran-assad-military.html>.
- 63| *Syrian Kurdish PYD denounces Syria deal for 'de-escalation zones'*, *REUTERS*, May 5, 2017 - <http://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-syria-pyd-idUSKBN1811PZ>.
- 64| Cengiz Candar, *Turkey continues its foreign policy blunders*, *Al Monitor*, May 2, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/05/turkey-has-never-been-so-isolated.html>.
- 65| Cengiz Candar, *Turkey continues its foreign policy blunders*, *Al Monitor*, May 2, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/05/turkey-has-never-been-so-isolated.html>.
- 66| Cengiz Candar, *Erdogan-Trump: The most unsuccessful Washington visit ever*, *Al Monitor*, May 17, 2017 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2017/05/turkey-united-states-the-most-unsuccessful-visit-ever.html>.
- 67| *Remarks by President Trump and President Erdogan of Turkey in Joint Statement*, *The White House, Office of the Press Secretary*, May 16, 2017 - <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2017/05/16/remarks-president-trump-and-president-erdogan-turkey-joint-statement>.
- 68| *Deputy Assistant Secretary, BUREAU OF EUROPEAN AND EURASIAN AFFAIRS, Term of Appointment: 08/2016 to present* - <https://www.state.gov/r/pa/ei/biog/bureau/261102.htm>.
- 69| <https://twitter.com/ingarogg/status/864952257858678786>: <https://www.youtube.com/watch?v=-m3bXjE82TE&feature=youtu.be>.
- 70| [https://en.wikipedia.org/wiki/Ross_Wilson_\(ambassador\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Ross_Wilson_(ambassador)).
- 71| Dilge Timoçin, Üzeyir Yana, *Wilson: "Trump'in Kararından Geri Adım Atması Olası Değil"*, *Amerikanin Sesi [Voice of America]*, 16 Mayıs 2017 - <http://www.amerikaninsesi.com/a/wilsontrumpin-kararindan-geri-adim-atmasi-olasi-degil/3852428.html> ; <https://www.amerikaninsesi.com/a/wilson-turmpin-kararindan-geri-adim-atmasi-olasi-degil/3852431.html> (vidéo) ; *repris par de nombreux quotidiens turcs, cf. par exemple : Wilson: "Trump YPG konusunda geri adım atmayacak"*, *Yeni Çağ*, 16.05.2017 - <http://www.yenicaggazetesi.com.tr/wilson-trump-ypg-konusunda-geri-adim-atmayacak-163663h.htm>.
- 72| *Amberin Zaman: Turkey DAS J Cohen: #PKK does not control #Sinjar KDP Baghdad US will push to get PKK out post Mosul voluntarily otherwise @MiddleEastInst* - <https://twitter.com/amberinzaman/status/864878784926896129>.
- 73| *@iraqinsider, #PMU successfully isolated & surrounded #Yazidi southern villages of #Sinjar north of #Qairwan in preparation 2 raid & liberate from #ISIS, 18 May, 2017* - <https://twitter.com/iraqinside/status/865215426246082560>.
- 74| *@A-Ozkok, Pro-#Iranian #shia militia Hashd Shaabi near the airport of #Sinjar, NW #Iraq.#PMU, 20 May, 2017* - https://twitter.com/A_Ozkok/status/865904040277942273.
- 75| *@K24English [=Kurdistan24English], #BREAKING: PMF take control of #Sinjar military airport, west of #Mosul #TwitterKurds* <http://bit.ly/2rhSSon>, 18 May, 2017 - <https://twitter.com/K24English/status/865137950937559041>.
- 76| *@EnglishBasNews [= Bas News English], #Yezidis Call on #Peshmerga to Prevent #PMF from Entering #Sinjar - #BasNews, 18 May, 2017* - <https://twitter.com/EnglishBasNews/status/865166832726138880>.

9. Coexister avec d'autres groupes ethno-religieux

En Irak, les chrétiens et yézidis ont toujours vécu avec des Arabes sunnites ou chiites, des Kurdes sunnites et des membres d'autres groupes ethno-religieux dans leurs localités et régions, y compris dans la plaine de Ninive et les districts de Sinjar et de Shekhan. Pourtant, on parle souvent de ces régions comme s'il n'y avait jamais vécu que des chrétiens ou des yézidis, alors que même la plaine de Ninive n'est pas habitée que par des chrétiens, mais aussi par des musulmans et membres d'autres groupes ethno-religieux, tels que les Shabaks. Avant la conquête des localités chrétiennes par l'EI à l'été 2014, seuls 22% à 23% – d'autres sources avancent le chiffre de 40% – de la population de la plaine de Ninive étaient des chrétiens. Dans les scénarios les plus optimistes, on estime que les chrétiens représenteront à l'avenir 10% de la population au maximum¹. Il y a une dizaine d'années en outre, le gouvernement central irakien a réquisitionné des terres de cette région au profit de 6000 serviteurs de l'État, promouvant ainsi l'installation d'un grand nombre de musulmans dans la région. Les familles comptent en moyenne cinq membres – en réalité souvent bien plus –, de sorte que cette mesure a entraîné l'arrivée d'au moins 30.000 personnes.

Groupes ethniques en Irak		Groupes religieux en Irak		Groupes ethno-religieux en Irak	
Arabes	75 à 80%	chiites	60 à 65%	Arabes chiites	58 à 63%
Kurdes	15 à 20%	sunnites	32 à 37%	Arabes sunnites	17%
Autres	< 5%	autres	< 3%	Kurdes sunnites	15 à 20%
TOTAL	100%	TOTAL	100%	Autres	<5%
				TOTAL	100%

Si jamais le retour des chrétiens ayant fui la plaine de Ninive à l'été 2014 et celui des yézidis ayant dû fuir le district de Sinjar était possible, l'un des plus grands défis résiderait dans la coexistence avec les musulmans. En effet, même lorsque l'EI en tant que milice terroriste organisée ne sera plus physiquement présente, sa mentalité et son idéologie – et en cela tous les interlocuteurs yézidis et chrétiens sont unanimes – resteront présentes dans la tête des gens. Les chrétiens et yézidis accusent globalement les musulmans qui vivaient dans les localités chrétiennes ou yézidies au moment de la conquête de l'EI d'avoir collaboré avec les djihadistes. Peu importe que ce soit la vérité

ou pas, les musulmans ont, en tant que groupe, perdu la confiance des minorités non musulmanes.

Lorsqu'on discute avec des yézidis sur les conditions de leur retour dans leurs anciens lieux de résidence dans le district de Sinjar, ils soulignent tous que la première d'entre elles est qu'il n'y ait plus 'd'Arabes' – synonyme de musulmans – dans la région². Mais il suffit de jeter un œil sur la carte du district de Sinjar pour comprendre qu'il existe, à côté des localités yézidies, un grand nombre de villages qui ont toujours été habités par des musulmans. Eux aussi voudront rentrer chez eux.

En ce qui concerne le retour des chrétiens dans leurs villages de la plaine de Ninive, c'est la présence du groupe ethno-religieux des Shabaks qui est cité comme problématique³.

À la fin des années 1990, il aurait compté 100.000 personnes⁴, répartis dans plus de 60 villages de la plaine de Ninive. Plusieurs milliers de Shabaks auraient également habité Mossoul à cette époque. Si l'on part de l'hypothèse d'une croissance démographique des Shabaks similaire à celle de la population globale, leur nombre aurait dû dépasser les 154.000 personnes en 2013. Les Shabaks, qui parlent un dialecte kurde, sont décrits comme une communauté religieuse hétérodoxe et syncrétiste, dont la religion se nourrit d'éléments du christianisme et de l'Islam chiite. Les reportages sur les Shabaks semblent indiquer qu'ils se comportent avec les groupes ou acteurs dominants de la région de manière à asseoir, voire à consolider leur position. Cela s'explique notamment par leurs expériences de discriminations sous le régime de Saddam Hussein, qui avait interdit leurs rites religieux. Les leaders religieux responsables des localités chrétiennes dans la plaine de Ninive leur reprochent de se présenter comme des chiites aux représentants du gouvernement central irakien à majorité chiite. Face à des représentants de la Région autonome du Kurdistan en revanche, ils se diraient Kurdes⁵. Ces griefs sont-ils fondés ou non ? La question doit rester ouverte. Au moins semble-t-il que les Shabaks soient réellement partagés sur les avantages d'un rattachement futur à Bagdad ou à Erbil⁶.

Les incidents qui se sont déroulés à Bartella, une petite agglomération chrétienne, sont souvent cités en exemple du comportement des Shabaks. Ils y auraient interdit les décorations de Noël et, en renvoyant à la fête de l'Achoura (fête chiite)⁷, également interdit de célébrer Noël. Ils auraient voulu, de plus, ériger une *husseiniya*, un lieu de culte shabak, au centre-ville. Il avait fallu de nombreuses discussions des habitants chrétiens avec des représentants du gouvernement central irakien comme du GRK pour empêcher la réalisation de ce projet. Par ailleurs, les chrétiens redoutent que les Shabaks continuent à exploiter leur entente cordiale aussi bien avec le gouvernement central irakien qu'avec le GRK pour conforter et étendre leur position dans la région. Dans ce contexte, on interprète la construction d'un lieu de culte dans cette ville chrétienne qu'est Bartella comme la volonté de la contrôler et de s'assurer à moyen terme que les chrétiens la quitteraient⁸.

- 1] *Entretien avec William Warda, Berlin, 14.12.2016.*
- 2] *Entretien avec des représentants yézidis de Sinjar, Erbil, 29.10.2016.*
- 3] *Entretien avec l'archevêque syriaque catholique de Mossoul, Boutros Youhanna Mouche, Ankawa, 25.10.2010 ; entretien avec l'archevêque syriaque orthodoxe de Mossoul, Nicodemus Daoud Sharaf, Ankawa, 25.10.2016.*
- 4] *Martin van Bruinessen, A Kizilbash Community in Iraqi Kurdistan: The Schabak, page 1, Note 5 (Renvoi à Leezenberg, M., "Between assimilation and deportation : the Schabak and the Kakais in northern Iraq", in: K. Kehl-Bodrogi, B. Kellner-Heinkele & A. Otter-Beaujean (eds.), Syncretistic religious communities in the Near East, . Leiden 1997, p. 155-174. Ici : p. 159 - http://www.let.uu.nl/~martin.vanbruinessen/personal/publications/Bruinessen_Schabak.pdf.*
- 5] *"Both Kurds and Turcomans have considered the Schabak as a minority within their own ethnic group. Since the 1970s, the Schabak (as well as the other religious minorities of the region) have been subjected to concerted efforts on the part of the Iraqi government to arabicise them. Following the 1987 census, in which people had been asked to state to which "nationality" — Arab or Kurd — they belonged, these efforts culminated in the destruction of around 20 Schabak villages and the deportation of their inhabitants in the course of the genocidal Anfal campaign of 1988. Since the establishment of a "safe haven" in northern Iraq in 1991, Turkey has made some efforts to have the Schabak and other heterodox minorities in the zone define themselves as Turcomans, distributing relief aid through the Turcoman parties to all who declared themselves Turcoman".* Propos de : *Martin van Bruinessen, A Kizilbash Community in Iraqi Kurdistan: The Schabak, p. 9 - http://www.let.uu.nl/~martin.vanbruinessen/personal/publications/Bruinessen_Schabak.pdf.*
- 6] *Saad Saloum, Division among Iraq's Schabak minority reveals Kurdish-Arab land rivalry, Al-Monitor, August 16, 2016 - <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2016/08/Schabak-minorityiraq-kurdistan-baghdad-erbil.html>.*
- 7] *<https://fr.wikipedia.org/wiki/Achoura>.*
- 8] *Entretien avec l'archevêque syriaque orthodoxe de Mossoul, Nicodemus Daoud Sharaf, Ankawa, 25.10.2016.*

10. Les perspectives de retour des chrétiens et des yézidis dans leurs localités d'origine

10.1 Les mouvements migratoires au sein du pays

Un fort mouvement migratoire de déplacés internes s'est produit après 2003 en Irak, en particulier à la suite des agressions violentes perpétrées par Al-Qaïda et d'autres groupes islamiques radicaux contre des membres de minorités non musulmanes. Tous les groupes sont concernés dans les mêmes proportions. Tandis que certaines régions et localités ont connu un exode massif en raison des combats qui y sévissaient, d'autres régions et localités ont vécu pour les mêmes raisons une forte immigration.

10.2 Les possibilités de retour des chrétiens et des yézidis

Nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises qu'un certain nombre de conditions prédéterminaient le retour des chrétiens et des yézidis dans leurs localités d'origine de la plaine de Ninive et du district de Sinjar.

10.2.1.1. La reconquête/libération des localités chrétiennes

Une condition fondamentale au retour des chrétiens dans la plaine de Ninive est aujourd'hui satisfaite, grâce à la reconquête de Bartella (20.10.2016), Karakoch (22.10.2016) et Karamlech (24.10.2016).

10.2.1.2. La reconquête/libération des localités yézidies

Une grande partie des monts Sinjar a pu être reconquise/libérée au cours de la première offensive de Sinjar menée entre le 18 et le 21 décembre 2014¹ pour reconquérir les territoires yézidis conquis par l'EI à l'été 2014 (monts Sinjar, ville de Sinjar, villages yézidis de la région). D'autres territoires ont pu être reconquis/libérés au cours de la seconde offensive de Sinjar lancée entre le 12 et le 15 novembre 2015². L'EI contrôle toutefois encore quelques localités yézidies au sud des monts Sinjar. La ligne de front passe au sud des monts.

10.2.2.1 La reconstruction des localités chrétiennes

Après la reconquête ou la libération des localités chrétiennes dans la plaine de Ninive, on pourrait, théoriquement, commencer à reconstruire les bâtiments détruits et à restaurer l'infrastructure. On peut toutefois se demander si ces deux processus sont déjà possibles et judicieux à l'heure actuelle. Si un certain nombre de déplacés internes aimeraient rentrer le plus tôt possible dans la plaine de Ninive, d'autres pensent que ce retour est irréaliste dans les circonstances actuelles, et sans doute à moyen, voire à long terme.



Karmlech après la reconquête/libération, octobre 2016. © Stivan Shany, Chaldean Archdiocese of Erbil

La diaspora de réfugiés aux États-Unis et en Europe organise des collectes pour soutenir la reconstruction dans la plaine de Ninive, activités qui vont de pair avec une campagne de propagande. Mais les débats qui y sont menés occultent souvent aussi l'ampleur des destructions : jusqu'à 85% des bâtiments et de l'infrastructure sont en ruines.

Ainsi peut-on lire dans certains reportages sur les actions de collecte aux États-Unis que les dons visent à reconstruire plusieurs centaines de bâtiments. En réalité, les bâtiments détruits ont abrité jusqu'à

100.000 personnes avant l'été 2014. De même, il n'est pas fait mention de questions aussi centrales qu'existentielles, telles que la garantie de sécurité à long terme pour les éventuels rémigrants et la menace des conflits latents ou menaçants dans la région.



Batnaya après la reconquête/libération, octobre 2016. © Stivan Shany, Chaldean Archdiocese of Erbil

10.2.2.2 La reconstruction des localités yézidiées

Il aurait été imaginable de reconstruire les bâtiments détruits et de restaurer l'infrastructure après la reconquête ou la libération d'une grande partie des localités yézidiées passées sous contrôle de l'EI à l'été 2014. Mais ici aussi se pose la question de savoir si les conditions requises sont réellement réunies dans toutes les localités reconquises ou libérées. Des déplacés internes yézidiés se sont installés dans de nombreux lieux dans les monts Sinjar, la plupart vivent toujours dans des tentes provisoires et des bâtiments sommairement réaménagés. On ne peut assurément pas parler de reconstruction véritable à l'heure actuelle. De nombreux déplacés internes yézidiés souhaitent toutefois rentrer le plus vite possible dans leurs anciens lieux d'habitation dans le district de Sinjar quand une partie d'entre eux considère que c'est irréaliste dans les circonstances actuelles.

Le gouvernement et les autorités de la Région autonome du Kurdistan ont affirmé à plusieurs reprises que les yézidiés ne pouvaient pas retourner dans la région du Sinjar et démarrer les travaux de reconstruction, car le PKK y était encore actif et empêchait le retour des yézidiés (cf. sur ce point 7.3 La menace de conflit entre les peshmergas et le PKK dans le district de Sinjar). On a rapporté dernièrement à plusieurs reprises que ce n'était pas le PKK qui entravait le départ des yézidiés des camps de réfugiés pour la région de Sinjar, mais les autorités de la Région autonome du Kurdistan. Une chose paraît certaine, en tout état de cause, les yézidiés n'ont pas le loisir de décider eux-mêmes de leur retour dans le Sinjar.

10.2.3.1 Les garanties en matière de sécurité pour les localités chrétiennes dans la plaine de Ninive

Aussi compréhensible que soit l'envie de retour des déplacés internes, il paraît totalement naïf, pour employer un euphémisme, de s'engager sur la possibilité d'un retour dans les localités de la plaine de Ninive avant que la question des garanties en matière de sécurité ne soit totalement élucidée. Car l'équation « protection ou émigration », souvent citée par les interlocuteurs sur le terrain, pourrait être au final le critère décisif d'une décision sur cette question pour beaucoup de volontaires au retour. Or aucune résolution pérenne de la question des garanties en matière de sécurité ne se dessine pour les habitants de la plaine de Ninive, pas même à long terme. Tant que les conflits latents ou menaçants dans la région – tout particulièrement en ce qui concerne les 'territoires contestés' (cf. sur ce point 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne) ne sont pas réglés, il est impossible de savoir à quel acteur étatique incombera la tâche de garantir la sécurité. Du reste, le rêve de garanties internationales en matière de sécurité n'a aucune chance de se concrétiser pour le moment, car l'Irak reste un État souverain, même si l'on ne peut s'empêcher d'avoir l'impression qu'il est en train de se désagréger. La solution a minima, c'est-à-dire des garanties assurées par les milices chrétiennes, paraît tout aussi peu réaliste, tant l'effectif, le niveau de formation et l'équipement de ces milices font penser qu'elles ne seront pas en mesure de garantir sérieusement la sécurité des chrétiens dans la région. De plus, on ignore si le gouvernement central irakien ou la Région autonome du Kurdistan autoriserait l'intervention de milices chrétiennes sur le terrain (cf. sur ce point : 6.3 Les milices chrétiennes).

10.3 Les conflits latents

10.3.1 Les conflits latents susceptibles d'avoir des répercussions sur les chrétiens

Le principal conflit latent est celui sur les 'territoires contestés' (cf. sur ce point 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne). Étant donné les récriminations des chrétiens de la plaine de Ninive à l'égard des peshmergas kurdes qui les auraient trahis par deux fois lors de la campagne de conquête de l'EI à l'été 2014 en ne les protégeant pas (cf. sur ce point 4.3 La conquête des localités chrétiennes dans la plaine de Ninive par l'EI en août 2014), on pourrait s'attendre à ce que les chrétiens de la région plaident pour que la plaine de Ninive reste dans le giron du gouvernement central irakien. Or ils soutiennent pleinement l'intégration de la plaine de Ninive dans la Région autonome du Kurdistan, au principe qu'ils ont fait dans l'ensemble de meilleures expériences avec les Kurdes qu'avec les Arabes. Ce point de vue découle principalement de la pression croissante qu'exercent les Arabes sunnites de la région pour les en refouler. Les chrétiens y étaient déjà exposés avant même l'été 2014 et l'interprètent comme un épiphénomène de mesures gouvernementales en ce sens.

Au demeurant, le vote des chrétiens ne devrait pas beaucoup peser dans la décision du gouvernement central irakien ou du GRK. De plus, les chrétiens ne sont pas le seul groupe démographique de la plaine de Ninive, malgré l'impression qui en est parfois donnée. Ils ne constituent plus que 22% à 23% de ses habitants – d'autres sources avancent le chiffre de 40% –, aux côtés de yézidis, Kurdes, Shabaks et Turkmènes.

La perspective de continuer à coexister dans la plaine de Ninive avec la minorité ethno-religieuse shabak, tout particulièrement, est ressentie par les chrétiens comme un défi, si ce n'est un problème (cf. sur ce point 9. Coexister avec d'autres groupes ethno-religieux). Il persistera tant que les deux groupes vivront dans la plaine de Ninive et que les autorités compétentes ne prendront aucune mesure pour résoudre le conflit. Le conflit latent sur les 'territoires contestés' (cf. sur ce point 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne) aggrave encore la situation. La désescalade des tensions entre chrétiens et Shabak requiert d'avoir réglé au préalable la question des 'territoires contestés'.

10.3.2 Les conflits latents susceptibles d'avoir des répercussions sur les yézidis

Le conflit latent sur les 'territoires contestés' joue également un rôle décisif en ce qui concerne les yézidis. Dans leur cas aussi, on aurait pu s'attendre à ce qu'ils plaident en faveur d'un maintien du district de Sinjar sous l'autorité du gouvernement central irakien, puisqu'ils se sont sentis également trahis par les peshmergas kurdes (cf. 6.2. Les peshmergas trahissent les yézidis le 3 août 2014). Mais les yézidis de la région aussi soutiennent pleinement l'in-

tégration de la plaine de Ninive dans la Région autonome du Kurdistan, au principe qu'ils ont fait dans l'ensemble de meilleures expériences avec les Kurdes (à l'exception de celles vécues avec les peshmergas) qu'avec les Arabes. Ce point de vue s'explique notamment ici par le fait que l'armée irakienne brillait déjà par son absence bien avant la campagne de conquête de l'EI.

Toutefois, ici non plus, le vote des yézidis ne devrait pas beaucoup peser dans la décision du gouvernement central irakien ou du GRK. De plus, les yézidis, à rebours de l'impression qui nous en est parfois donnée – ne sont pas le seul groupe ethno-religieux du district de Sinjar. Ils sont certes majoritaires dans les monts Sinjar et les villages perchés sur ses versants, mais ils sont entourés de localités arabes sunnites.

Il existe un autre conflit latent dans la région de Sinjar, à savoir celui qui pourrait opposer les peshmergas et le PKK (cf. 7.3 La menace de conflit entre les peshmergas et le PKK dans le district de Sinjar). L'accrochage du 6 mars 2017 à Khanassor (district de Sinjar) pourrait nous donner un avant-goût de ce à quoi l'on peut s'attendre. Des peshmergas Rojava et des combattants des Unités de résistance de Sinjar (YBS), dans la mouvance du PKK, ont échangé des tirs qui ont fait des victimes dans les deux camps (cf. également 6.4. Les milices yézidies).

10.4 Les conflits menaçants

D'autres conflits découlent des activités et intérêts divergents de l'Iran (cf. sur ce point 8.1 Les intérêts de l'Iran) et de la Turquie dans le nord de l'Irak (cf. sur ce point 8.2 Les intérêts de la Turquie). Ils affecteraient également les chrétiens et les yézidis vivant dans la région. Plus généralement, tout autre conflit que l'on peut craindre de voir éclater dans le nord de l'Irak amenuise les perspectives d'avenir des chrétiens et yézidis dans la région.

10.5 Les perspectives – résumé

10.5.1 Les perspectives des chrétiens

- La campagne de reconquête de Mossoul lancée en octobre 2016 a éveillé les espoirs des chrétiens qui avaient dû fuir la plaine de Ninive devant l'arrivée de l'EI à l'été 2014 de pouvoir bientôt rentrer chez eux.
- Après la reconquête ou la libération des localités chrétiennes, l'espoir a toutefois laissé place à la désillusion, si ce n'est au désespoir, car l'ampleur des destructions de ces lieux est bien plus importante que ce que l'on pensait, ruinant les attentes de reconstruction et de retour rapides des chrétiens. C'est le résultat d'une brève visite de représentants religieux, qui ont indiqué que plus de 85% des bâtiments et de l'infrastructure sont détruits. Le flou règne sur les modalités effectives de reconstruction dans ce contexte, tout particulièrement parce que les chrétiens ayant fui leurs lieux d'habitation et désirant revenir après plus de deux années d'exil, pendant lesquelles ils n'ont eu aucune possibilité de travailler et de générer des revenus, ont épuisé leurs économies. Ils ne disposent donc plus des moyens financiers nécessaires à la reconstruction.



Louis Raphaël Ier Sako, patriarche de Babylone des chaldéens, primat de l'Église catholique chaldéenne, visite Karmlech après sa libération, octobre 2016. © Stivan Shany, Chaldean Archdiocese of Erbil

- Les actions lancées par les Églises et les chrétiens de la diaspora aux États-Unis et en Europe afin de récolter des fonds pour la reconstruction remportent un certain succès, mais les promesses de dons ont un caractère essentiellement symbolique.
- Le motif principal n'est pas que l'un des défis majeurs relatifs au retour des chrétiens dans leurs anciennes localités dans la plaine de Ninive, c'est-à-dire la question des garanties en matière de sécurité, reste sans réponse à ce jour. Mais de vastes cercles acceptent-ils au moins aujourd'hui de reconnaître le lien entre la nécessité fondamentale de clarifier la question des garanties en matière de sécurité (cf. sur ce point : 6. Qui garantit la protection des chrétiens, des yézidis et des Turkmènes ? et 10.2.3.1 Les garanties en matière de sécurité pour les localités chrétiennes dans la plaine de Ninive) et une perspective sérieuse de retour. La formule lapidaire, déjà citée, « protection ou émigration » conserve donc toute sa validité et reflète l'état d'esprit général à l'heure actuelle.

- Si la question des garanties en matière de sécurité paraît déjà difficilement résoluble en soi, elle relève de l'impossible au vu des conflits latents ou menaçants dans la région. Aucune solution pacifique aux divers scénarios de conflit ne s'esquisse cependant pour l'instant !
- Si aucun changement fondamental ne se produisait en ce domaine, il faudra s'attendre à l'émigration prochaine des chrétiens de la plaine de Ninive et du reste de l'Irak.

10.5.2 Les perspectives des yézidis

- Depuis le lancement de la campagne de reconquête de Mossoul en octobre 2016, les yézidis du district de Sinjar ayant fui les djihadistes espèrent eux aussi pouvoir bientôt rentrer chez eux.
- Cependant, les troupes qui ont participé à la reconquête ou à la libération de Mossoul ont rejoint la ville depuis l'est et le sud-est. Le district de Sinjar se trouve à l'ouest et au nord-ouest de cette région. À l'exception des territoires repris ou libérés lors de la première offensive de Sinjar en décembre 2014 et de la seconde offensive en novembre 2015, cette région reste encore à reconquérir ou libérer.



Camp de déplacés interne Kaberto Two, 5.11.2015. © Otmar Oehring

- De façon générale, la stabilité actuelle de la situation dans le district de Sinjar est jugée avec tant de circonspection qu'on ne peut attendre ni parler d'un retour prochain, ou déjà à l'œuvre, des déplacés internes yézidis dans la région. Une des raisons à cette appréciation pessimiste de la stabilité dans cette région réside dans le conflit latent entre les peshmergas et le PKK, qui – ainsi que l'ont montré des événements récents – peut se transformer en conflit ouvert à tout moment.
- En outre, même si le conflit entre les peshmergas et le PKK se réglait rapidement – et on peut en douter à bon droit –, l'ampleur des destructions dans les anciennes localités yézidies constitue un obstacle fondamental à



*Cours dans le camp de déplacés internes de Khanke, Kurdistan irakien, 5.11.2015.
© Otmar Oehring*

leur retour dans ces lieux. La majeure partie des bâtiments et de l'infrastructure est détruite³. Le plus grand flou règne par ailleurs sur les modalités effectives de reconstruction dans ce contexte. Comme les chrétiens, les yézidis ayant fui leurs lieux d'habitation et désirant revenir après plus de deux années d'exil n'ont eu aucune possibilité de travailler et de générer des revenus, ont épuisé leurs économies et ne disposent donc plus des moyens financiers nécessaires à la reconstruction.

- La question des garanties en matière de sécurité des yézidis déplacés internes et désireux de revenir dans le Sinjar n'est, elle non plus, pas résolue. Comme pour les chrétiens, de vastes cercles de yézidis acceptent aujourd'hui de reconnaître le lien entre la nécessité fondamentale de clarifier la question des garanties en matière de sécurité (cf. sur ce point 6. Qui garantit la protection des chrétiens, des yézidis et des Turkmènes ? et 10.2.3.1 Les garanties en matière de sécurité pour les localités chrétiennes dans la plaine de Ninive) et une perspective sérieuse de retour, subsumé par la formule, déjà citée, « protection ou émigration ».
- Sur ces deux derniers points également, les perspectives des yézidis ne se distinguent pas de celles des chrétiens.

1| https://en.wikipedia.org/wiki/November_2014_Sinjar_offensive.

2| https://en.wikipedia.org/wiki/November_2015_Sinjar_offensive.

3| Visite à Sinjar, 27 octobre 2016.

11. Annexe – La démographie de l'Irak

Les derniers recensements irakiens remontent à 1977 et 1987. Entre ces deux dates, la population est passée de 12.029.000 habitants à 16.278.000 habitants, ce qui correspond à une augmentation de 35,3%¹. Les données sur la représentation des divers groupes ethno-religieux n'ont pas été publiées².

Il n'existe aucun chiffre fiable sur la population irakienne pour les dernières années. Les chiffres annuellement actualisés de la Banque mondiale s'appuient sur les résultats des deux recensements mentionnés et sur des évaluations réalisées par des organisations internationales.

Année	Habitants	Année	Habitants	Année	Habitants	Année	Habitants	Année	Habitants
1965	8.375.791	1975	11.684.585	1985	15.576.396	1995	20.217.759	2005	27.017.712
1966	8.651.167	1976	12.068.195	1986	15.937.864	1996	20.855.408	2006	27.716.983
1967	8.947.399	1977	12.460.997	1987	16.293.719	1997	21.519.356	2007	28.423.538
1968	9.260.685	1978	12.859.226	1988	16.657.708	1998	22.200.835	2008	29.163.327
1969	9.585.576	1979	13.257.910	1989	17.048.167	1990	22.888.600	2009	29.970.634
1970	9.917.982	1980	13.653.358	1990	17.478.455	2000	23.574.751	2010	30.868.156
1971	10.255.904	1981	14.046.273	1991	17.952.909	2001	24.258.794	2011	31.867.758
1972	10.599.846	1982	14.437.661	1992	18.468.521	2002	24.943.793	2012	32.957.622
1973	10.951.169	1983	14.824.876	1993	19.021.967	2003	25.630.426	2013	34.107.366
1974	11.312.304	1984	15.204.746	1994	19.606.895	2004	26.320.530	2014	35.273.293
								2015	36.423.395
								2016	37.547.686

Worldbank, Data, Iraq, Population - /country [http://data.worldbank.org /Iraq](http://data.worldbank.org/Iraq).

11.1 Démographie : les chrétiens en Irak

Il en va pour les chrétiens comme pour la population générale – excepté les résultats des recensements, nous ne disposons d’aucune donnée fiable, ainsi que l’indiquent les écarts parfois importants des chiffres absolus et des pourcentages.

Une source dénombre ainsi 1,4 million de chrétiens (= 10,25% de la population totale) pour l’année 1980³. Pour une autre, les chrétiens composent 7%⁴ de la population. Sur une population supposée de 13.653.358⁵ d’habitants en 1980, 955.735 chrétiens auraient donc vécu à cette date en Irak – un tiers de moins que la première source citée. Selon les résultats du recensement de 1987, l’Irak aurait compté 1,4 million de chrétiens⁶ (8,5% de la population totale⁷) – 1,2 million (7,4%)⁸ selon d’autres sources. Le déclin entre ces deux années est compréhensible si l’on tient compte du grand nombre de chrétiens ayant quitté le pays durant la guerre entre l’Irak et l’Iran (1980-1988)⁹. Selon les données de Sarkis Aghajan Mamendo, le nombre de chrétiens serait tombé à 800.000 (3,1% de la population totale) d’ici à l’invasion du pays en 2003¹⁰. L’anarchie généralisée en Irak et un conflit de plus en plus sectaire (confessionnel) accompagné d’agressions massives contre les chrétiens ont contribué à la chute constante du nombre de chrétiens dans ce pays les années suivantes. Il serait donc surprenant dans ces circonstances qu’on ait encore compté 800.000¹¹ (2,96%) ou 700.000¹² (2,59%) chrétiens en 2006. Peut-être en restait-il vraiment 500.000¹³ (1,85%), dont la moitié vivait à Bagdad¹⁴. La baisse massive du pourcentage de chrétiens dans le pays s’est poursuivie les années suivantes, en raison d’un conflit s’apparentant à une guerre civile et du fait que les chrétiens, à l’instar des autres minorités religieuses, ont été une cible majeure des agressions violentes d’Al-Qaïda et d’autres groupes islamiques radicaux. Les données indiquant pour les années suivantes un pourcentage de chrétiens identique, voire plus élevé que la valeur la plus haute de 2006, ne sont pas crédibles. Il faut au contraire malheureusement escompter qu’il ait continué à baisser en deçà de l’estimation la plus basse de 2006.

Cela n’empêche pas un rapport de 2011 d’annoncer que la proportion de chrétiens se monte encore à 3%¹⁵ de la population (956.032 personnes sur 31.867.758¹⁶). Dans son rapport sur la liberté religieuse de 2012, l’USCIRF s’appuie sur des leaders chrétiens du pays pour estimer le nombre de chrétiens entre 400.000 et 850.000¹⁷ personnes (1,21% / 2,57%). Pour sa part, Ablaham Afraim, président du *Parti de l’union démocratique chaldéenne*, estime qu’ils sont moins de 400.000¹⁸ (1,17%) en 2013. Dans son rapport sur la liberté religieuse de 2016, l’USCIRF s’appuie sur certains leaders chrétiens irakiens pour indiquer que le nombre de chrétiens ne se situerait plus qu’entre 250.000 et 300.000 (0,55% / 0,79%)¹⁹. De leur côté, les évêques irakiens ne voulaient pas exclure dès la fin 2015 qu’il ne restait plus que 200.000 chrétiens en Irak, si ce n’est moins²⁰. Ces chiffres ont été confirmés un an plus tard par des évêques irakiens, qui ont souligné qu’il fallait s’attendre à une poursuite de l’exode, voire à une accélération, dans la mesure où les conditions d’un retour des chrétiens dans leurs localités d’origine ne seraient pas réunies²¹.

11.1.1 Les Églises en Irak

Jusqu'à 80% des chrétiens irakiens²² seraient des fidèles de l'Église chaldéenne – d'autres sources parlent de deux tiers, peut-être même de 50%²³ seulement, un cinquième de l'Église apostolique assyrienne de l'Orient, mais peut-être 10% seulement des deux Églises assyriennes^{24,25}



De gauche à droite :

Louis Raphaël Ier Sako, patriarche de Babylone, primat de l'Église chaldéenne ;

Mar Gewargis III, catholicos patriarche de l'Église assyrienne de l'Orient ;

Nicodemus Daoud Sharaf, archevêque syriaque orthodoxe de Mossoul ;

25.10.2016, Ankawa © Otmar Oehring (photos 1, 2, 3)

Bashar Matti Warda, archevêque de l'Église chaldéenne ; Archéparchie d'Erbil ;

Yohanna Petros Mouche, archevêque syriaque catholique de Mossoul ;

© Kirche in Not (photos 4 et 5)

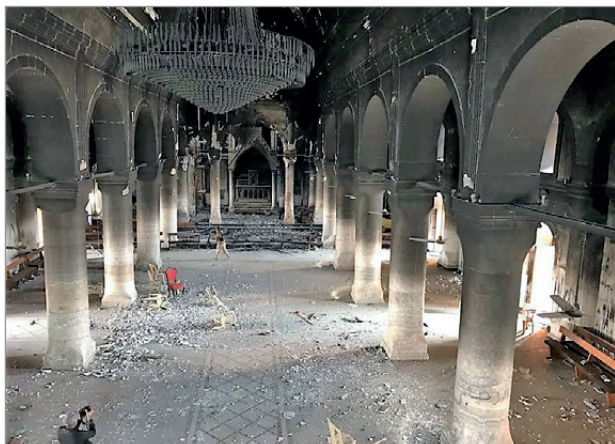
L'Irak compte d'autres Églises : l'Église syriaque catholique, l'Église syriaque orthodoxe, l'Église apostolique arménienne et l'Église catholique arménienne, l'Église grecque orthodoxe et l'Église grecque melkite catholique²⁶. Si l'on part du principe que l'Église chaldéenne ne représente que 50% de tous les chrétiens d'Irak et les Églises assyriennes 10%, les 40% restants seraient des fidèles des Églises syriaque catholique et syriaque orthodoxe²⁷. Les Églises protestantes et évangéliques (libres) compteraient 5000 membres²⁸.

Si l'on part du principe qu'il reste 250.000 chrétiens en Irak, le nombre de fidèles chaldéens oscillerait entre 125.000 (= 50%), 166.650 (= 2/3) et 200.000 (= 80%), les syriaques catholiques et syriaques orthodoxes compteraient 100.000 fidèles et les chrétiens assyriens 25.000 (= 10%). Si l'on part d'une base de 200.000 chrétiens encore en Irak, alors le nombre de chaldéens s'élèverait à 100.000 (= 50%), 133.333 (= 2/3) ou 160.000 (= 80%), celui des syriaques catholiques et syriaques orthodoxes à 80.000 et des chrétiens assyriens à 20.000 (= 10%).

Églises catholiques

*Diocèse chaldéen d'Alqosh*²⁹

Année	1970	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2009	2012
Fidèles	13.000	13.000	13.500	16.190	16.500	17.000	15.000	17.947	17.487	20.820	32.070	22.300
AP ³⁰	1971	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2010	2013



Une Église en cendres dans la plaine de Ninive.
© Stivan Shany, Chaldean Archdiocese of Erbil

Sur une population totale de 65.000 habitants en 1970, le diocèse chaldéen d'Alqosh comptait 13.000 chrétiens chaldéens (= 20,0% de la population). Leur nombre a constamment augmenté jusqu'en 2003/2004, mais plus lentement que celui de la population totale, ce qui s'explique sans doute par l'exode des chrétiens chaldéens dans les grandes agglomérations de Bassorah, Bagdad, Kirkuk et Mossoul, lui-même dû au développement de l'industrie pétrolière en Irak. On relève une hausse significative du nombre de chrétiens chaldéens entre 2004 et 2006 (+ 19%) et entre 2006 et 2009 (+ 54%). Comme pour les autres diocèses du nord de l'Irak, cette hausse a rapport à la fuite des chrétiens chaldéens des agglomérations de Bassorah, Bagdad, Kirkuk et

Mossoul, consécutivement aux agressions violentes d'Al-Qaïda et d'autres groupes dans sa mouvance. La chute massive du nombre de chaldéens entre 2009 et 2012 (près de 30,5%) s'explique par le départ d'Irak des chrétiens, suite à leur persécution dans les agglomérations de Bassorah, Bagdad, Kirkuk et Mossoul et à leur absence totale de perspective dans le pays.

Diocèse chaldéen d'Amedi³¹

Année	1959	1970	1980	1990	1998	2001	2002	2003	2006	2009
Fidèles	6.783	8.580	2.500	1.500	2.452	2.452	2.000	2.000	4.000	3.800
AP	1960	1971	1981	1991	2001	2002	2003	2007	2005	2010

Diocèse chaldéen de Zakho (Zaku)³²

Année	1949	1970	1980	1998	2001	2002	2003	2004	2009	2010
Fidèles	11.300	11.165	7.400	6.548	6.048	12.000	12.500	12.700	26.000	12.555
AP	1951	1971	1981	2001	2002	2003	2004	2005	2010	2011

Sur une population totale de 70.000 habitants, 11.300 chrétiens chaldéens vivaient dans le diocèse chaldéen de Zakho en 1949 (= 16,1% de la population). La population diminue peu en chiffres réels jusqu'en 1970, puisqu'elle passe à 11.165, ce qui correspond toutefois à une perte de 3% au regard de la population totale, qui se monte à 85.000 habitants à cette date. Le fort déclin du nombre de chrétiens chaldéens entre 1970 et 1990 s'explique par le mouvement migratoire du nord de l'Irak vers les grandes agglomérations de Bassorah, Bagdad, Kirkuk et Mossoul, lui-même dû au développement de l'industrie pétrolière en Irak. La forte croissance en chiffres réels des chaldéens dans le diocèse entre 2003 et 2009 a rapport à la fuite des chrétiens chaldéens des agglomérations de Bassorah, Bagdad, Kirkuk et Mossoul, consécutivement aux agressions violentes d'Al-Qaïda et d'autres groupes dans sa mouvance. La chute considérable du nombre de chaldéens de 2009 à 2010 (près de 50%) s'explique par le départ d'Irak des chrétiens suite à leur per-

sécution dans les agglomérations de Bassorah, Bagdad, Kirkuk et Mossoul et à leur absence totale de perspective dans le pays³³.

*Diocèse chaldéen d'Amedi et Zakho*³⁴

Année	2013	2015
Fidèles	3.800	18.800
AP	2014	2016

*Diocèse chaldéen d'Aqra (Akrê)*³⁵

Année	1958	1970	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2009	2012	2015
Fidèles	1.636	550	150	245	176	192	263	271	300	310	508	1.051	1.190	1.372
AP	1960	1971	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2010	2013	2016

Sur une population totale de 32.723 habitants, le diocèse chaldéen d'Aqra recensait 1636 chrétiens chaldéens (= 5,0% de la population) en 1958.

La population s'accroît jusqu'en 1970 pour atteindre 85.000 habitants, tandis que le pourcentage de chrétiens chaldéens chute à 550 fidèles, soit 0,6% de la population. En se basant sur l'évolution démographique globale entre 1958 et 1970, le nombre de chrétiens chaldéens aurait dû augmenter pour atteindre 4250 fidèles. Le fort déclin de cette population durant cette période s'explique par le mouvement migratoire du nord de l'Irak vers les grandes agglomérations de Bassorah, Bagdad, Kirkuk et Mossoul, lui-même dû au développement de l'industrie pétrolière en Irak³⁶.

chidiocèse chaldéen de Bagdad

Année	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2007	2012
Fidèles	250.000	481.000	151.000	151.000	155.000	145.000	140.000	130.000	145.000	135.000	150.000
AP	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2010	2013

Les leaders religieux d'Irak doutent complètement des chiffres cités ici pour les années postérieures à 2003, en renvoyant aux agressions massives dont ont été victimes les chrétiens de Bagdad après 2003 et à l'exode consécutif de nombreux chrétiens. Les estimations optimistes avancent un chiffre de 25.000 chrétiens au maximum à l'heure actuelle³⁷.

*Archéparchie chaldéenne de Bassorah*³⁸

Année	1959	1969	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2007	2012	2015
Fidèles	82.000	9.285	6.700	4.500	2.500	2.500	2.400	2.500	2.500	2.500	2.600	1.000	850	800
AP	1960	1971	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2010	2013	2016

Archéparchie chaldéenne d'Erbil³⁹

Année	1969	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2009	2012
Fidèles	7.600	9.650	12.530	12.000	11.492	11.330	11.750	12.000	12.200	20.000	30.000
AP	1971	1981	1991	2000	2001	2003	2003	2004	2007	2010	2013

Archidiocèse chaldéen de Kirkuk⁴⁰

Année	1949	1970	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2007	2013
Fidèles	9.000	6.150	4.256	5.470	5.050	5.115	5.050	5.095	5.040	5.700	5.600	7.000	7.831
AP	1951	1971	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2010	2014

Archéparchie chaldéenne de Mossoul⁴¹

Année	1969	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2009	2013
Fidèles	17.000	18.500	19.850	20.000	20.000	20.500	21.105	50.000	20.600	16.815	14.100
AP	1971	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2010	2014

Archéparchie syriaque catholique de Bagdad⁴²

Année	1949	1970	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2009	2012
Fidèles	6.000	14.800	20.800	23.350	24.000	24.000	24.500	25.000	25.000	25.000	22.000	18.000	8.000
AP	1951	1971	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2010	2013

Archéparchie syriaque catholique de Mossoul⁴³

Année	1949	1970	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2009	2013
Fidèles	20.000	14.300	17.500	23.500	29.500	30.000	30.000	35.000	35.000	35.000	35.000	44.000
AP	1951	1971	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2010	2014

La forte hausse des chrétiens syriaques catholiques entre 2009 (35.000) et 2013 (44.000) dans l'archéparchie de Mossoul s'explique par leur fuite de Basorah et Bagdad (et, dans une moindre mesure, de Mossoul) à la suite des agressions violentes d'Al-Qaïda et d'autres groupes dans sa mouvance dont ils ont fait l'objet. Le nombre de chrétiens syriaques catholiques dans l'éparchie syriaque catholique de Mossoul aurait dû être bien plus élevé en 2013 que les 44.000 personnes citées ici, puisque Karakoch compte à elle seule 50.000 habitants, à 95% syriaques catholiques. De même, un tiers des habitants de Bartella, dans la plaine de Ninive, serait des chrétiens syriaques catholiques, soit 10.000 personnes, et à Mossoul, où 35.000 chrétiens auraient vécu en 1999 lors de l'entrée en fonction de l'ancien archevêque syrien-catholique de Mossoul, Basile Georges Casmoussa⁴⁴, leur nombre s'était réduit à 5000 âmes dès 2011⁴⁵.



Église de Karakoch en cendre,
plaine de Ninive. © Stivan Shany,
Chaldean Archdiocese of Erbil

Archéparchie arménienne de Bagdad⁴⁶

Année	1970	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2007	2012
Fidèles	2.000	2.000	2.200	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000	1.600	1.650
AP	1971	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2010	2013

Archidiocèse latin (catholique romain) de Bagdad⁴⁷

Année	1949	1970	1980	1990	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2006	2016
Fidèles	1.015	2.000	3.500	3.500	3.000	2.500	2.500	2.500	2.000	2.000	2.500	1.000
AP	1951	1971	1981	1991	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2007	2013

Exarchat patriarcal grec melkite catholique⁴⁸

Année	2011	2012
Fidèles	400	200
AP	2012	2015

Les Assyriens

Les scénarios optimistes estiment le nombre de chrétiens assyriens en Irak à 30.000 au maximum. 90% d'entre eux sont membres de l'Église apostolique assyrienne de l'Orient, 7% de l'Ancienne Église de l'Orient, les 3% restant sont protestants et membres d'autres Églises⁴⁹.

Église syriaque orthodoxe

En 1991, 15.000 à 20.000 chrétiens syriaques orthodoxes auraient vécu en Irak⁵⁰, représentant par conséquent 0,08 à 0,11% de la population totale. Si l'on se base sur la hausse démographique de l'Irak, 20.500 à 28.200 chrétiens syriaques orthodoxes auraient dû se trouver en Irak en 2003.

Les Arméniens

Les Arméniens d'Irak sont membres à 90% env. de l'Église apostolique arménienne et de l'Église arménienne catholique (10% env.) – quelques rares d'entre eux étaient/sont membres d'Églises protestantes. Dans les

années 1950, 35.000 à 40.000 Arméniens vivaient en Irak⁵¹. En 2004, ce pays comptait encore plus de 20.000 Arméniens, dont 10.000 à 12.000 à Bagdad. Les autres grands centres des Arméniens étaient Bassorah, Mossoul et Zakho⁵². Dès 2009, leur nombre avait chuté à 12.000, 7000 à 8000 vivaient encore à Bagdad⁵³. L'exode des Arméniens de Bagdad s'explique, comme pour les autres groupes chrétiens, par la violence très largement répandue et ciblée dont les chrétiens ont fait l'objet. La grande majorité des déplacés internes s'est d'abord réfugiée dans le nord de l'Irak, notamment à Kirkuk et Mossoul, ou dans la Région autonome du Kurdistan. En 2011, 450 familles arméniennes (= 3600 à 3800 personnes) auraient ainsi vécu à Dohouk (60 familles ; 115 en 2013⁵⁴) à Erbil (2009 : 500 P⁵⁵) et 170 à Zahko (200 en 2013⁵⁶) ainsi que dans des villages d'Avzrog[-Miri] (80 F (350 P⁵⁷) près de Dohouk et d'Havresk (100 F) près de Zahko dans la Région autonome du Kurdistan⁵⁸. 500 autres Arméniens ont vécu à Kirkuk⁵⁹. Selon Yerwant Amanian (PDK), député arménien, il reste en Irak encore 4000 Arméniens, dont 2000 vivent à Bagdad. Les 2000 autres résideraient dans le gouvernorat de Dohouk (à Dohouk et Zakho ainsi que dans les villages d'Avzrog[-Miri], d'Havresk et d'Ishkender). Tous les Arméniens possèdent une bonne situation⁶⁰. Le village d'Aghajanian, situé entre Bartella et Karamlech dans la plaine de Ninive, a été créé très récemment.

Anglicans et autres protestants

Les Églises évangéliques libres comptent environ 5000 fidèles⁶¹.

11.2 Démographie : les yézidis en Irak

Les derniers recensements se sont déroulés en 1965, 1977 et 1987. La littérature ne permet pas de savoir si les deux derniers recensements ont inclus des questions sur l'appartenance ethnique et religieuse. Élément qu'il faut garder à l'esprit lorsqu'on cite des chiffres sur les yézidis d'Irak. En conséquence, le célèbre Pew Research Center indique dans une publication de 2014 que les données publiées sur les yézidis fluctuent fortement – pour 2004 de 200.000 à 300.000⁶² dans le monde, jusqu'à 700.000 pour le seul nord de l'Irak – et conclut qu'il n'existe aucune donnée fiable en la matière⁶³.

Le recensement de 1965 est le dernier à fournir des données sur le pourcentage de yézidis dans la population irakienne. 70.000 yézidis vivaient à cette date dans le pays, pour une population globale de 8.000.000 d'habitants (<1%). Si ce ratio était resté stable les années suivantes, l'Irak aurait compté 300.000 yézidis en 2014⁶⁴. Mais il faut craindre que leur persécution et l'exode qui en a résulté aient conduit à une diminution de ce pourcentage. Dans un rapport publié en 2011⁶⁵, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) évalue que les yézidis composeraient deux tiers de la population totale (350.000 habitants) du district de Sinjar, soit 230.000 personnes, où vivait la plus grande partie de cette minorité⁶⁶. Dans son *International Freedom of Religion Report* de 2012, le ministère des Affaires étrangères américain s'appuie sur des données fournies par les leaders yézidis pour évaluer le nombre de yézidis en Irak entre 500.000 et 700.000. 85% vivaient dans le gouvernorat de Ninive, 15% dans celui de Dohouk⁶⁷. Le Pew Research Center indique pour sa part que si ces chiffres étaient exacts alors la croissance démographique des yézidis depuis 1965 aurait été bien plus forte que celle de la popu-

lation totale. Une hypothèse parfaitement plausible, car la croissance démographique est plus forte dans les groupes ayant un niveau d'éducation peu élevé⁶⁸ – or, en 2011, 69% des yézidis étaient analphabètes selon l'OIM⁶⁹.

En réalité, le nombre de yézidis en Irak a nettement décliné ces dernières années. Dans son rapport sur la liberté religieuse, le ministère des Affaires étrangères américain indiquait encore en 2012, sur la base de données fournies par les leaders yézidis, que la plupart des 500.000 à 700.000 yézidis du pays vivaient dans le nord, 15% dans la province de Dohouk, le reste dans celle de Ninive⁷⁰. L'*United States Commission on International Religious Freedom* (USCIRF) rapportait en 2016 – en s'appuyant sur des sources yézidies – que le nombre de yézidis a diminué entre 2005 et 2013 de 200.000 personnes pour atteindre 500.000 personnes au total⁷¹. Si l'on ne peut établir combien d'entre eux ont quitté l'Irak après la conquête par l'EI de Sinjar et des monts Sinjar à l'été 2014, on peut penser que le nombre de yézidis restés en Irak s'est encore massivement réduit.

11.3 Les localités chrétiennes

Les principales régions des chrétiens en Irak jusque dans les années 1960 étaient les régions montagneuses du nord du pays et la plaine de Ninive. À partir de cette période, ils n'ont cessé de quitter les grandes villes pour le sud – Kirkuk, Mossoul, Bagdad et Bassorah. Beaucoup de villages chrétiens ont été évacués de force et détruits sous le régime de Saddam Hussein⁷². Une nouvelle vague d'exode a eu lieu après 2003, cette fois des grandes villes, Bassorah et Bagdad, vers le nord du pays et ses villages chrétiens. Elle a été suivie d'une seconde vague après la conquête territoriale de l'EI à l'été 2014, les chrétiens quittant Mossoul et leurs localités de la plaine de Ninive pour se réfugier dans la Région autonome du Kurdistan. Une bonne partie de ces villages a toutefois été colonisée avant 2003 par des Kurdes, qui n'ont aucune intention de les quitter. Les discussions des leaders politiques et religieux chrétiens avec le GRK et son président, Massoud Barzani, ont certes débouché sur des promesses de vider et de restituer ces villages aux chrétiens, mais elles sont restées lettre morte dans un grand nombre de cas.

District d'Amedi, District de Dohouk : Araden, Enishke, Sarsing, Badarash, (ville) Amedi, Ashawa, Baz, Bebadi, Bebalok, Belejane, Belmand, Beqolke, Benatha, Botara, Chelek, Dehe, Dere, Derishke, Doreeh, Eyat, Halwa, Hamziya, Hayes, Hezany, Jelek, Kani Balari, Khalilane, Khwara, Komani, Magrebiya, Malkhta, Mangesh, Maye

Gouvernorat d'Erbil, district de Shaqlawa : Shaqlawa

Gouvernorat de Ninive, district d'Al-Hamdaniya : Bakhdida (= Karakoch), Balawat, Bartella, Karamlech

Gouvernorat de Ninive, district de Shekhan : Ain Sifni, Armash, Azakh, Beboze, Dashqotan, Dize, Mala Barwan, Merki, Tilan

Gouvernorat de Ninive, district de Tel Keppe : Alqosh, Bandwaya, Baqofah, Batnaya, Jambour, Sharafiya, Tel Keppe, Tel Esqof

Villes :

Les villes accueillant aujourd'hui le plus de chrétiens en Irak sont Ankawa (province d'Erbil, district d'Erbil, environ 100.000 P), Bagdad (+/- 25.000 P), Dohouk et Zakho (gouvernorat de Dohouk, district de Dohouk).

11.4 Localités yézidiées⁷³

Les yézidis habitent principalement des villages et petites villes des districts de Sinjar et de Shekhan dans la province de Ninive, qui fait partie des 'territoires contestés' (cf. sur ce point : 5.1 Le référendum sur le statut futur des 'territoires contestés' aux termes de l'article 140 de la Constitution irakienne). Le gouvernement central irakien, qui exerce l'autorité dans ces deux districts, en est totalement absent. Le district de Sinjar est contrôlé par les peshmergas kurdes de la Région autonome du Kurdistan et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), le district de Shekhan par les peshmergas kurdes.

Les yézidis ont quitté les villages et petites villes qu'ils habitaient dans le district de Sinjar au moment de la conquête de la région par l'EI à l'été 2014. On ne relève aucun retour notable depuis.

Gouvernorat de Ninive, district de Sinjar :

Adika (Adikah)⁷⁴, Alidina (Aldina, Aldinah), Bakhalf (Bakhulayf), Bara, Barana, Beled Sinjar [ville de Sinjar], Chilmera, Gabara (Qabara), Girezarka (Kuri Zarqah), Gunde, Halayqi (Halayqiya, Halayqiyya), Jaddala (Jidala), Jafri (Chafari, Jafariya, Jafriyan, Jafriyya), Kahtaniya (village communautaire ; en 1970, les habitants des villages d'Al Khataniyah, Kar Izir (giruzer), Qahtaniya (Qahtaniyah) et Til Ezer ont été déplacés de force dans le village communautaire de Kahtaniya), Karsi (Karse), Khanassor (Kana Sor, Khana Sur, Khane-sor), Kulakan (Kulkan), Mamise (Mamisi), Markan (Mahirkan, Merkan, Mihirkan, Mirkhan), Maynuniyya (Majnuniya, Majnuniyya, Majnuniyah), Milik (Malik), Nakhse Awaj (Nahisat Awj), Quwesa (Quwasi), Rubaidiya, Sakiniyya (Sakiniya, Sukainiya, Sukayniyah), Samuqa (Zamukhah), Shamika, Siba Sheikh Khidir (village communautaire ; en 1970, les habitants des villages d'Al Adnaniyah Jazeera et Jazirah ont été déplacés de force dans le village communautaire de Siba Sheikh Khidir), Jazeera, Jazirah Sinuni (Sinone, Sinune), Taraf (Tarf Jundik, Teraf), Wardi (Wardiya, Wardiyya), Yusafan (Yusufan), Zerwan (Zarwan, Zeravan, Zirawan), Zorafa (Zarafah, village communautaire ; en 1970, les habitants des villages environnants ont été déplacés de force dans le village de Zorafa).

Gouvernorat de Ninive, district de Shekhan :

Atrush (Atrus), Baadra (Ba'adra, Baadhre, Baadre, Badra, Badre, Baedra, Bathra), Baadra – quartier Sinjari (quartier du village de Baadra, peuplé en 1970 avec des déplacés de force), Babira (Babirah), Bashiqa (Bashika, Bachiqah, Bachiqa), Beban (Biban), Behzani (Bahzan, Behzan, Behzane), Daka (Dakan, Dekan), Doghati (Doghan), Esiyan (Esian), Eyn Sifni (Ain Sifni, Ayn Sifni), Gabara (Kabara), Girepan (Gerepane, Gir Pahn, Girebun, Grepan), Jarahi (Jarahiya, Jarhiyah), Kebertu (Kibrtu), Kendali (Kandala, Qandal), Kersaf (Kar Saf), village collectif Khanke (Khanek, Khanik, Xanke), Kharshani (Kharshnya, Khirschnia, Khurshinah, Xershenya), Khetara (Hatara), Khorzan (Khursan), Klebadir (Galebader, Kelebadre, Qalat Bardi), Lalish (Lalesh), Mem

Shivan (Mam Shuwan, Mamshivan, Mamshuwan), Mom Reshan (Mamme Rashan, Mamrashan), Rubaidiya (Rubaydiyah), Shariya (Scharia, Sharia), Shariya (Shaira, Shaire, Sharya ; village communautaire ; en 1970, les habitants expropriés des villages de Dakan, Girepan (Gerepane), Khirschnia (Xershenya), Klebadir (Galebader), Scharia (Shariya), Schekh Khadir (Shexedra) et Sina (Sena), qui ont donné leur nom à certains quartiers de Shariya, ont été déplacés de force à Shariya). Sheikh Xadr (Schekh Khadir, Shayk Adarah, Shekh Khdir, Shexedra), SHEIKHAN, simel (Semel, Semil, Simele, Sumail, Sumel), Sina (Sena, Sini), Sireski (Sireskhan), Taftyan (Taftian, Tiftijan), Tel Keppe (Tall Kayf, Telkef, Tilkaif)

Dans le triangle frontalier Syrie/Irak/Turquie (= gouvernorat de Dohouk)

Dans le gouvernorat de Dohouk, situé dans la Région autonome du Kurdistan, les yézidis vivent notamment dans les villages suivants : Derebun (Derabin, Derabon, Derabun ; à environ cinq kilomètres à l'est de la frontière irako-syrienne et à cinq kilomètres au sud de la frontière turco-irakienne) et Pesh Khabur (Bischakhabur, Fish Habur, Fishkhabour ; sur les berges de la rivière Habur qui jouxte la frontière irako-syrienne).

Villes

Les yézidis vivent également dans les villes de Dohouk (Dahok, Dahuk, Dehok, Dihok, Duhok) et de Zakho (Zaxo) dans le gouvernorat de Dohouk, situé dans la Région autonome du Kurdistan.

11.5 Déplacés internes / Réfugiés

Déplacés internes

À la suite de la guerre s'apparentant à une guerre civile qui a éclaté en Irak après l'invasion de 2003 et des agressions massives à l'encontre des minorités non musulmanes qui l'ont accompagnée, les chrétiens, principalement, ont déserté Bassorah, Bagdad, Kirkuk et Mossoul pour se réfugier dans les villages où vivaient leurs ancêtres dans la Région autonome du Kurdistan, mais aussi à Ankawa, Dohouk et Zakho, dans cette même région. Une grande partie de ces déplacés internes a quitté l'Irak depuis.

Début 2017, on recensait 3.030.006 déplacés internes (= 505.001 familles) en Irak. Le gouvernorat comptant le plus de déplacés internes est celui de Ninive (15% = 461.766 personnes) avec sa capitale Mossoul. À 95%, ces déplacés viennent de ce même gouvernorat. 34% des déplacés internes ont été chassés de chez eux en août 2014 (offensive de l'EI), 35% après octobre 2016 (campagne de reconquête des territoires/villes pris par l'EI en 2014). Le gouvernorat de Dohouk prend la deuxième place en accueillant 13% = 395.934 déplacés internes. L'immense majorité d'entre eux ont été chassés en août, au plus tard en septembre 2014. 345.798 déplacés internes (= 57.633 familles) vivent dans le gouvernorat d'Erbil⁷⁵.

Gouvernorat de Dohouk : les yézidis du district de Sinjar (gouvernorat de Ninive) composent la majorité des déplacés internes séjournant dans cette province. Une petite partie de déplacés sont des chrétiens du nord-ouest de la plaine de Ninive dans la province éponyme.

Gouvernorat d'Erbil : les déplacés internes vivant dans cette province sont en partie des chrétiens du nord-ouest de la plaine de Ninive dans la province éponyme et, pour part, des yézidis du district de Sinjar dans le gouvernorat de Ninive. Leurs deux zones d'origine sont tombées aux mains de l'EI en 2014 et ont été reconquises en octobre 2016.

Selon des données fournies par l'archevêque chaldéen d'Erbil, Bashar Matti Warda, la Région autonome du Kurdistan offre actuellement l'hospitalité à 10.000 familles chrétiennes⁷⁶, qui ont fui Mossoul et leurs localités de la plaine de Ninive lors de la campagne de conquête de l'EI à l'été 2014⁷⁷.

Réfugiés

Selon des données fournies par l'archevêque chaldéen d'Erbil, Bashar Matti Warda, 100.000 chrétiens vivent actuellement en Jordanie, au Liban et en Turquie⁷⁸.

JORDANIE : à la mi-2016, 18.500 réfugiés chrétiens d'Irak vivaient dans ce pays, 8200 d'entre eux ayant fui avant même la prise de Mossoul par l'EI. 10.300 réfugiés chrétiens de Mossoul et des localités chrétiennes de la plaine de Ninive sont arrivés en Jordanie à l'été 2014⁷⁹.

LIBAN : on estime que 4200 familles chrétiennes d'Irak vivent dans le pays. En général les familles comptent cinq membres, dix au maximum. On peut donc supposer que le Liban accueille entre 21.000 et 42.000 réfugiés chrétiens d'Irak.

Début février 2017, 2700 familles chaldéennes d'Irak étaient enregistrées dans l'archidiocèse chaldéen de Beyrouth. Elles vivent à Bauchrieh (800 familles), Bourj Hammoud (850 familles), Dekouané (850 familles) et Zalqa (200 familles) dans la périphérie de Beyrouth. 500 autres familles chaldéennes irakiennes n'étaient pas encore enregistrées à cette date. Le patriarcat syriaque catholique déclare que 1300 familles syriaques catholiques d'Irak vivaient au Liban en 2016. Entre-temps, des réfugiés syriaques catholiques d'Irak ont été accueillis en Australie, au Canada et en Europe dans le cadre des programmes de réinstallation du HCR, leur nombre au Liban a donc diminué. Un recensement est en cours pour déterminer le nombre de familles syriaques catholiques d'Irak séjournant au Liban – on estime qu'elles sont encore un millier⁸⁰.

Selon ses propres déclarations, la Syriac League s'occupe de 1500 familles chrétiennes d'Irak, en majorité originaire de Bagdad et de la plaine de Ninive. Elles vivent principalement dans des appartements loués dans la région de Metn, quelques-unes à Zahlé. Certaines familles sont hébergées par des parents⁸¹.

TURQUIE : fin 2015, le HCR et le KADER⁸² avaient enregistré 48.000 chrétiens réfugiés d'Irak (>90%) et de Syrie (<10%)⁸³, et, fin novembre 2016, 50.000 chrétiens réfugiés d'Irak (>90%) et de Syrie (<10%)⁸⁴. On peut supposer qu'en 2015 comme en 2016, un nombre aussi important, sans doute bien plus élevé, de réfugiés chrétiens sont passés en Turquie sans s'enregistrer. Le HCR et le KADER continuent à enregistrer une arrivée régulière de réfugiés chrétiens, d'Irak tout particulièrement – 170 pour la seule semaine

du 20 au 24 février 2017. Ces dernières années, le séjour des réfugiés chrétiens d'Irak en Turquie est généralement de longue durée et s'étend parfois sur plusieurs années. Mais on observe simultanément une fluctuation aussi forte que constante, qui s'explique, d'une part, par le fait que les réfugiés poursuivent leur voyage de leur propre initiative, c'est-à-dire illégalement, d'autre part en raison des programmes de réinstallation du HCR et de l'OIM en Australie, au Canada et aux États-Unis, et dernièrement aussi en Nouvelle-Zélande⁸⁵.

- 1| <http://countrystudies.us/iraq/30.htm>.
- 2| Peter Henne, Conrad Hackett, *Iraqi Yazidis: Hazy population numbers and a history of persecution* PewResearchCenter, August 12, 2014 - <http://www.pewresearch.org/facttank/2014/08/12/iraqi-yazidis-hazy-population-numbers-and-a-history-of-persecution/>.
- 3| Jonathan Steele, 'We're staying and we will resist', *theguardian*, 30 November 2006 - <https://www.theguardian.com/world/2006/nov/30/iraq.catholicism>.
- 4| *Christians in Iraq* - Islamopedia Online, 18 Sep. 2011 - <http://www.islamopediaonline.org/country-profile/iraq/major-religious-communities/christians-iraq>.
- 5| <http://data.worldbank.org/country/iraq>.
- 6| *Christians live in fear of death squads*, IRIN, 19 October 2006, <http://www.irinnews.org/report/61897/iraq-christians-live-fear-death-squads>.
- 7| *La hausse du pourcentage de chrétiens dans la population totale par rapport à 1980 s'explique vraisemblablement par le fait que les données de 1980 ne sont pas totalement exactes !*
- 8| Farida Abu-Haidar (1991). *Christian Arabic of Baghdad*, Wiesbaden 1991, p. 1, Note 1 : Recensement de 1987, 1,2 million de chrétiens, *The Times*, 26 December 1990, *Le Monde*, 25.1.1991 https://books.google.de/books?id=0kOclNALY3wC&pg=PA2&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false.
- 9| <http://www.bpb.de/politik/hintergrund-aktuell/212301/erster-golfkrieg>.
- 10| Sarkawt Shamulddin, *PKK Vs. KDP in Sinjar; What Is Washington's Role?* Kurdish Policy Foundation, January 29, 2017 - <https://kurdishpolicy.org/2017/01/29/pkk-vs-kdp-in-sinjar-what-is-washingtons-role/>.
- 11| *Ibid.*
- 12| *Christians live in fear of death squads*, IRIN, 19 October 2006, <http://www.irinnews.org/report/61897/iraq-christians-live-fear-death-squads>.
- 13| *Cf. note 10.*
- 14| *Cf. note 10.*
- 15| *Christians in Iraq* - Islamopedia Online, 18 Sep. 2011 - <http://www.islamopediaonline.org/country-profile/iraq/major-religious-communities/christians-iraq>.
- 16| <http://data.worldbank.org/country/iraq>.
- 17| US State Department, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *International Religious Freedom Report 2012, Iraq* - <https://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2012religiousfreedom/index.htm?year=2012&dclid=208390#>.
- 18| Bassem Francis Hanna, *Decade of Violence Threatens to Uproot Iraq's Christians*, *Al Monitor*, August 21., 2013 - <http://www.al-monitor.com/pulse/culture/2013/08/iraq-christians-face-challenges-migration.html>.
- 19| *United States Commission on International Religious Freedom, 2016 Annual Report – Iraq Chapter* - http://www.uscirf.gov/sites/default/files/USCIRF_AR_2016_Tier1_2_Iraq.pdf ; Archimandrite Emanuel Youkhana (Dohouk, Irak), e-mail, 13 mars 2017 : "the optimistic figure is 250.000".
- 20| *Entretien avec l'archevêque chaldéen d'Erbil, Bashar Matti Warda, l'archevêque syriaque catholique de Mossoul, Youhanna Boutros Mouche et l'archevêque syriaque catholique de Bagdad, Ephrem Yousif Abba Mansoor, Ankawa, 6 novembre 2015.*
- 21| *Entretiens avec l'archevêque chaldéen d'Erbil, Bashar Matti Warda, l'archevêque syriaque catholique de Mossoul, Youhanna Boutros Mouche et l'archevêque syriaque orthodoxe de Mossoul, Nicodemus Daoud Sharaf, Berlin, 12/13 décembre 2016.*
- 22| Herman Teule, "The Christian Minorities in Iraq: The Question of Religious and Ethnic Identity," in *In-Between Spaces: Christian and Muslim Minorities in Transition in Europe and the Middle East*, edited by Christiane Timmerman et. al. (Brussels: Peter Lang, 2009), 48.
- 23| Archimandrite Emanuel Youkhana (Dohouk, Irak), e-mail, 13 mars 2017.
- 24| *bid.*
- 25| US State Department, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *International Religious Freedom Report 2012, Iraq* - <https://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2012religiousfreedom/index.htm?year=2012&dclid=208390#>.
- 26| US State Department, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *International Religious Freedom Report 2012, Iraq* - <https://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2012religiousfreedom/index.htm?year=2012&dclid=208390#>.
- 27| Archimandrite Emanuel Youkhana (Dohouk, Irak), e-mail, 13 mars 2017.
- 28| US State Department, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *International Religious Freedom Report 2012, Iraq* - <https://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2012religiousfreedom/index.htm?year=2012&dclid=208390#>.
- 29| <http://www.catholic-hierarchy.org/>.
<http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/damza.html>.
<http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/daqra.html>.
Ibid.
<http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dbssr.html>.
<http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/darbi.html>.
<http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dkerk.html>.
<http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dmoch.html>.
<http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dbgsy.html>.

- <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dmosy.html>.
- <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dbgar.html>.
- <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dbagh.html>.
- <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/diqme.html>.
- <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dalqu.html>.
- 30] Segreteria di Stato, *Annuario Pontificio [Annuaire pontifical]*, Libreria Editrice Vaticana, Città del Vaticano, année de parution, cité d'après : <http://www.catholic-hierarchy.org/>.
- 31] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/damza.html>.
- 32] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dz504.html>.
- 33] *Ibid.*
- 34] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/damza.html>. Le diocèse chaldéen d'Amedi et Zakho a été créé le 10 juin 2013 par la fusion des diocèses d'Amedi et de Zakho.
- 35] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/daqra.html>.
- 36] *ibid.*
- 37] Entretien avec l'archevêque chaldéen d'Erbil, Bashar Matti Warda, l'archevêque syriaque catholique de Mossoul, Youhanna Boutros Mouche et l'archevêque syriaque catholique de Bagdad, Ephrem Yousif Abba Mansoor, Ankawa, 6 novembre 2015. Entretien avec l'archevêque chaldéen d'Erbil, Bashar Matti Warda, l'archevêque syriaque catholique de Mossoul, Youhanna Boutros Mouche et l'archevêque syriaque orthodoxe de Mossoul, Nicodemus Daoud Sharaf, Berlin, 12/13 décembre 2016.
- 38] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dbssr.html>.
- 39] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/darbi.html>.
- 40] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dkerk.html>.
- 41] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dmoch.html>.
- 42] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dbgsy.html>.
- 43] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dmosy.html>.
- 44] https://fr.wikipedia.org/wiki/Basile_Georges_Casmoussa.
- 45] *Christians in Iraq – Islamopedia Online*, 18 Sep. 2011 - <http://www.islamopediaonline.org/country-profile/iraq/major-religious-communities/christians-iraq>.
- 46] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dbgar.html>.
- 47] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dbagh.html>.
- 48] <http://www.catholic-hierarchy.org/diocese/diqme.html>.
- 49] E-mail de l'archimandrite Emanuel Youkhana (Dohouk, Irak), 11 mars 2017.
- 50] Farida Abu-Haidar (1991). *Christian Arabic of Baghdad*, Wiesbaden 1991, p. 2, note 1 : Recensement de 1987, 1,2 million de chrétiens, *The Times*, 26 December 1990, *Le Monde*, 25.1.1991 https://books.google.de/books?id=0kOcINALY3wC&pg=PA2&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false.
- 51] aro Chakmajian, *At least 45 Armenians have been killed in the post-Saddam years*, *Azad-Hye Middle East Armenian Portal* (AFP, 19 March 2009 (with adjustments) - <http://www.azad-hye.net/news/viewnews.asp?newsId=884lgh16>.
- 52] Valentinas Mite, *Iraq: Tiny Ethnic-Armenian Community Survived Hussein, Making It In Postwar Times*, *RadioFreeEurope-RadioLiberty*, July 6, 2004 - <http://www.rferl.org/a/1053693.html>.
- 53] *Ibid.*
- 54] *Hrant Gadarigian, Armenians in Iraqi Kurdistan – Taking up arms against the ongoing IS threat*, *E KurdDaily (Hetq)*, October 18, 2014 - <http://ekurd.net/mismas/articles/misc2014/10/state8596.htm>.
- 55] *Ibid.*
- 56] *Ibid.*
- 57] *Ibid.*
- 58] Anahit Khatchikian, *Roni Alasor, Armenian rock in the Kurdistan mountains*, *MED Middle East Diplomatic*, 2011-04-11 - <http://araratnews.eu/nuce.php?aid=480>.
- 59] Cf. note 54.
- 60] Entretien avec Yerwant Amanian, Dohouk, Région autonome du Kurdistan, Irak, 27 octobre 2016. Y. A. est l'unique député arménien (par quota) au Parlement de la Région autonome du Kurdistan – il a été élu avec 300 voix.
- 61] *US State Department, International Religious Freedoms Report for 2014, Iraq, Section 1: Religious Demography*, 14 October 2015, <http://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2014/nea/238456.htm>.
- 62] Christine Allison, "YAZIDIS i. GENERAL," *Encyclopædia Iranica*, online edition, 2004 - <http://www.iranicaonline.org/articles/yazidis-i-general-1>.
- 63] Peter Henne, Conrad Hackett, *Iraqi Yazidis: Hazy population numbers and a history of persecution* *PewResearchCenter*, August 12, 2014 - <http://www.pewresearch.org/facttank/2014/08/12/iraqi-yazidis-hazy-population-numbers-and-a-history-of-persecution/>.
- 64] *Ibid.*
- 65] *OM-IRAQ SPECIAL REPORT, Increased Incidents of Suicide Among Yazidis in Sinjar, Ninewa, July 2011* - http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full%20Report_279.pdf.
- 66] *Ibid.*
- 67] *US State Department, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, International Religious Freedom Report 2012, Iraq* - <https://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2012religiousfreedom/index.htm?year=2012&dclid=208390#>.
- 68] *IOM-IRAQ SPECIAL REPORT, Increased Incidents of Suicide Among Yazidis in Sinjar, Ninewa, July 2011* - http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full%20Report_279.pdf.

- 69| Cf. note 63.
- 70| US State Department, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, *International Religious Freedom Report 2012, Iraq* - <https://www.state.gov/j/drl/rls/irf/2012religiousfreedom/index.htm?year=2012&dclid=208390#>.
- 71| United States Commission on International Religious Freedom, *2016 Annual Report – Iraq Chapter* - http://www.uscirf.gov/sites/default/files/USCIRF_AR_2016_Tier1_2_Iraq.pdf.
- 72| *Assyrian Villages of North Iraq By Year*. This series of maps shows the dramatic decrease of Assyrian villages between 1961 and 1988. AINA Assyrian International News Agency - <http://aina.org/maps/villagesbyyear.htm>.
- 73| On trouvera une carte des villages yézidis sur : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1V9H1_2uckHGRfN6acHhz20BidNw&hl=en_US&ll=36.56770131994816%2C43.21137423779294&z=11.
- 74| *Entre parenthèses les graphies alternatives, voire des toponymes alternatifs !*
- 75| *DISPLACEMENT TRACKING MATRIX, IDP LOCATIONS & POPULATION, IRAQ IDP CRISIS - JANUARY 2014 TO 02 FEBRUARY 2017* - http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Round64_Map_Location_Population_2017_February_02_IOM_DTM.pdf.
- 76| *En règle générale on compte cinq membres, au maximum dix personnes par famille.*
- 77| Josephine McKenna, *Trump ban will hurt Christian refugees fleeing conflict, say Iraqi Catholic leaders*, RNS Religion News Service, January 30, 2017 - <http://religionnews.com/2017/01/30/trump-ban-will-hurt-christian-refugees-fleeing-conflict-say-iraqi-catholic-leaders/>.
- 78| Josephine McKenna, *Trump ban will hurt Christian refugees fleeing conflict, say Iraqi Catholic leaders*, RNS Religion News Service, January 30, 2017 - <http://religionnews.com/2017/01/30/trump-ban-will-hurt-christian-refugees-fleeing-conflict-say-iraqi-catholic-leaders/>.
- 79| *Entretien avec le père Rifat Bader, Amman, 24 mai 2016.*
- 80| *E-mail de Michel Constantin, Regional Director, CNEWA/Pontifical Mission, Beyrouth, 7.2.2017.*
- 81| *E-mail de Habib Afram, président de la Syriac League, Beyrouth, 5.4.2017.*
- 82| *KADER (Keldani-Asuri Yardımlaşma Derneği = organisation caritative chaldéenne assyrienne) - <http://kader-turkey.org/tr/> ; KADER a été fondée par le vicaire patriarcal chaldéen en Turquie, Mgr François Yakan, pour offrir, en accord avec des organisations publiques (AFAD = T.C. Başbakanlık, Afet ve Acil Durum Yönetimi Başkanlığı – Republic of Turkey Primeministry, Disaster and Emergency Management Presidency - <https://www.afad.gov.tr/>), de la société civile (SGDD-ASAM = Sığınmacılar ve Göçmenlerle Dayanışma Derneği / Association for Solidarity with Asylum Seekers and Migrants - <http://sgdd.org.tr/>) et internationales (HCR, OIM, ICMC), une aide appropriée aux réfugiés chrétiens, d'Irak tout particulièrement.*
- 83| *Entretien avec Mgr François Yakan, vicaire patriarcal chaldéen, Istanbul, 18 décembre 2015.*
- 84| *Entretien avec Mgr François Yakan, vicaire patriarcal chaldéen, Istanbul, 21 novembre 2016.*
- 85| *Entretien téléphonique avec Mgr François Yakan, vicaire patriarcal chaldéen, 27 février 2017*

L'auteur

Otmar Oehring est coordinateur du dialogue religieux international de l'équipe Dialogue politique et analyse du Département Coopération européenne et internationale. De décembre 2012 à fin juillet 2016, il a dirigé le bureau de la fondation Konrad Adenauer à Amman, Jordanie. Jusqu'à l'automne 2015, la Syrie et l'Irak ressortaient également des compétences du bureau de Jordanie.

Interlocuteur :**Dr. Otmar Oehring**

Coordinateur du dialogue religieux international

Département Coopération européenne et internationale

Téléphone : +49(0)30/26996-3743

E-mail : otmar.oehring@kas.de

Adresse postale : Konrad-Adenauer-Stiftung e.V., 10907 Berlin, Allemagne

Traduction en français: Valentine Meunier, Berlin



Konrad
Adenauer
Stiftung

www.kas.de